

Procès Verbaux

Rapports

106/83

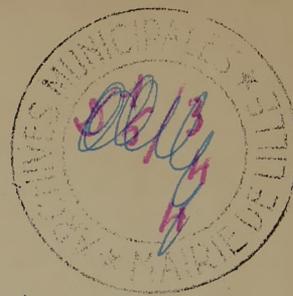


Comité de la Caisse des Ecoles

2<sup>e</sup> mandat Salengro 1929 / 1935

VILLE de LILLE

Caisse des Ecoles



Procès verbal de la Réunion du Samedi 3 Août 1939

M. M. les membres du Comité de la Caisse des Ecoles, se sont réunis le Samedi 3 Août 1939 à 15 heures 30 sous la présidence de M. Ragheboom.

Présents: M.M. Ragheboom, Badard, Caby, Dujardin, Delory, D'Hoossche, Goudin, Leroy, Hurez, Visnar, Verbecque, Camu, Aldebert Degrave et Camelin.

Excusés: M.M. Larmignat, Delporte, Fache, Combeale, Assougnion, Deraet, Duvillier, Mourmant, Minet, Cliquennois, Lemaire et Renier.

En ouvrant la séance, M. Ragheboom souhaite la bienvenue à M.M. Caby, Camu et Hurez nouveaux membres du Comité de la Caisse des Ecoles.

Au nom de ses collègues M. Camu remercie M. Ragheboom et assure le Comité tout entier de leur concours le plus absolu pour le bien être des enfants de nos écoles publiques.

Procès verbal de la Réunion du 9 Juillet 1939

Le procès verbal de la réunion du 9 Juillet est lu et adopté sans observation.

#### Rapport de la Commission des Finances

La Commission des finances s'est réunie le samedi 20 Juillet à 16 heures.

Présents: M.M. Aldebert, Bataille, Lemaire, Mourmant et Saint Venant.

Excusés: M.M. Camelin, Duvillier et Renier.

M. Aldebert préside.

#### Vérification de la comptabilité

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables, du 1er Janvier au 20 Juillet 1939.

Elle a reconnu l'exactitude de chaque article de l'ensemble des opérations.

#### Situation financière

Il est donné connaissance de la situation financière arrêtée au 20 Juillet 1939.

Le total des dépenses s'élève à 858.588,26 celui des recettes à 1.742.535,98. Il reste donc de disponible la somme de 884.147,72

Sur ces disponibilités il y a lieu de prévoir les dépenses occasionnées par les Camps de Vacances, Colonies, confection de vêtements etc.

Adopté.

VILLE DE LILLE  
-----  
COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES  
-----



Procès-verbal de la réunion du 9 Novembre 1929.

L.L. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 9 Novembre 1929 à 15 heures 50 sous la présidence de Monsieur Ragheboom.

Présents: M. Ragheboom, Badard, Fache, Deraet, Duvillier, Mourmant, Caby,  
: Cliquennois, Dujardin, D'Hoossche, Goudin, Leroy, Lemaire,  
Hurez, Verbecque, Camu, Aldebert, Degrave, Renier, Camelin.  
Excusés : L.L. Delporte, Combemale, Assoignion, Minet, Delory,  
Viseur.

L.D'Hoossche, chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

Procès-verbal de la réunion du 3 août 1929.

Le procès-verbal de la réunion du 3 août est lu et adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Denrées.

Sur la proposition de la Commission des Denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec les maisons suivantes pour la période du 1er Octobre au 31 Décembre 1929 :

Maison Liébart, pour la viande;  
" Vandervliet, pour haricots, pois cassés, riz, macaroni,  
gruyère, huile, vinaigre, poivre, sardines,  
" Delerue, pour lait "Gloria", sucre cristallisé, saindoux,  
thon,  
" Biquart, pour le sel, cristaux et savon,  
Sté Béthunoise d'Alimentation, pour margarine et gras de boeuf,  
Maison Fibbé, pour la confiture,  
" Farvaques, pour la morue,  
" Bulteel, pour légumes frais,  
" Woessen, pour oeufs conservés.

Adopté.

Rapport de la Commission des Finances-Réunion du 27 Octobre 1929.-

Vérification de la comptabilité.- La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 20 Juillet au 26 Octobre 1929. Elle a reconnu l'exactitude de chaque article des opérations et la bonne tenue des livres.

Adopté.

Situation financière.- Il est donné connaissance de la situation financière arrêtée au 26 Octobre 1929. Le total des dépenses s'élève à 1.524.320,13 ; celui des recettes à 1.763.754,28 . Une somme de 200.000 francs nécessaire pour clore l'exercice a été demandée par le budget supplémentaire, ce qui portera le montant de la subvention municipale à 1.850.000 francs.

Adopté.

Projet de budget pour 1930. (envoyé spécialement )

Adopté.

Subvention de l'Etat.- Par lettre du 2 août, le Ministère de l'Hygiène de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales fait connaître qu'une subvention de 5.000 frcs est accordée pour les Colonies scolaires et Camps de Vacances.

Sur la proposition de Mr Badard, le Comité décide d'envoyer une lettre de remerciements au Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de

Lettre de M. Pollet - Bois de la Deûle. - M. Pollet demeurant près le Grand-Carré, chez qui sont déposés la bière et les jeux des Camps de Vacances du Bois de la Deûle depuis plusieurs années, sollicite une indemnité pour les dérangements causés. La Commission des Finances est d'avis de lui allouer une somme de 250 frs pour les années écoulées et 100 frs par an à partir de 1930.

Adopté.

Lettre du personnel de Larquette. - Par lettre en date du 22 août, le personnel de Larquette sollicite une augmentation de salaire. Ce personnel est payé au même prix que les cuisinières et aides des Cantines en temps ordinaire. Pendant la durée des Camps de vacances, le personnel était employé à raison de 25 frs pour les cuisinières et 22,50 pour les aides. La Commission propose d'accorder 21 frs pour la cuisinière et 20 frs pour les aides, mais d'exiger le remboursement des journées de congé qui leur ont été réglées.

Adopté.

Lettre de Mme Debaisieux. - Madame Debaisieux qui fut employée au Service des Cantines pendant 33 ans, sollicite par lettre en date du 12 septembre 1929 une retraite pour services rendus. La Commission est d'avis de ne pas donner suite à cette demande ne pouvant créer de précédent et engager pour l'avenir les ressources de la Caisse des Ecoles. - Sur la proposition de M. Leroy, le Comité décide d'allouer une indemnité annuelle de 100 frs aux membres du personnel des Cantines ayant obtenu la médaille du Travail.

Questions diverses. -

Le Comité autorise :

1°.- de verser à la Fédération des Mutualités scolaires la somme de 83.720 francs pour frais de séjour de 299 enfants aux Colonies scolaires de Zuydcoote et Wormhoudt.

2°.- de passer avenant avec la Compagnie d'Assurances " La Mutuelle Générale Française " en vue de comprendre dans la police N° 798.785 les frais d'hospitalisation dans le cas d'accident grave aux Camps de Vacances moyennant une surprime de 525 frs par an.

3°.- de passer marché de 57.400 frs avec la maison J. Vroman de Roubaix pour livraison de matériel de jeux aux Camps de Vacances, cette maison étant seule de la région spécialisée en cette matière.

Personnel des Cantines. - M. Goudin déclare que chaque fois qu'il se présente à la Cantine Pierre Legrand, la cuisinière réclame une femme en supplément et demande le nombre d'enfants attribués à chaque aide de cantine.

Le Comité confirme qu'il faut compter une aide par 80 enfants, la cuisinière n'étant pas comprise, et que la journée doit se terminer régulièrement vers 15 heures.

La séance est levée à 16 heures 1/2.

L'Administration Municipale prend acte des travaux du Comité et renvoie à l'examen de la 3ème Commission la demande d'un crédit supplémentaire de 200.000 Francs.

Reunion du 7 MARS 1930

3ème et 4ème Direction.

PLAQUE Comité de la Caisse des Ecoles

Procès-verbal de la réunion du 8 Février 1930

Messieurs les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 8 Février 1930 à 15 heures 30 sous la Présidence de Monsieur Ragheboom.

Présents: M.M. Ragheboom, Badard, Duvillier, Mourmant, Caby, Cliquennois, Dujardin, Delory, l'Hocssche, Goudin, Leroy, Lemaire, Hurez, Viseur, Verbecque, Aldebert, Degrave, Renier, Nigeon.

Excusés: M.M. Delporte, Fache, Combemale, Assoignion, Deraet, Minet, Camu.

M.M. Vanden Hende Chef de la 4ème Direction et D'Hocssche, Chef du Bureau de la Caisse des Ecoles assistaient à la réunion.

Installation de Monsieur Nigeon.

M. le Président déclare installé dans ses fonctions M. Jules Nigeon, Trésorier du Sou des Ecoles Laïques, en remplacement de M. Camelin.

M. Nigeon remercie et assure le Comité de tout son dévouement aux oeuvres laïques.

Procès-verbal de la réunion du 14 Décembre 1929.

Le procès-verbal de la réunion du 14 Décembre est lu et adopté sans observation.

Renouvellement du Bureau.

Le Bureau sortant est réélu à l'unanimité.

Président: M. Ragheboom, Adjoint au Maire  
Vice-Présidents: M.M. Aldebert, Lemaire, Verbecque,  
Secrétaire Général, M. Cliquennois Paque  
Secrétaires Adjointes: M.M. Degrave et Leroy  
Trésorier: M. Delporte, Receveur Municipal  
Trésorier-Adjoint: M. Mourmant

Rapport de la Commission des Denrées

Sur la proposition de la Commission des Denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec les maisons suivantes:

Période du 1er Janvier au 31 mars.

M.M. Liebart pour la fourniture de la viande		
Vandervliet	d°	de légumes secs, épiceries
Delerue	d°	d° d°
Bulteel	d°	de légumes frais
Fibbé	d°	de confiture
Waessen	d°	des oeufs conservés

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 1930  
Union de Lille pour la fourniture du pain  
Brasserie l'Avenir d° de la bière  
Dubois Dumont d° chocolat et gaufres

Le Comité décide également de renouveler les marchés :  
Desmettre pour la fourniture d'essence.  
Cauderlier pour l'entretien et réparations des cuisinières.

Rapport de la Commission des Vêtements.

Bauer, Rue de Paris pour costumes en velours (32 à 42 frs)  
Abels Lacroix, Rue de Paris pour espadrilles (25 dz. à 5.75 la  
paire)

Rapport de la Commission des Finances

Réunion du Samedi 25 Janvier 1930.

Etaient présents : M.M. Aldebert, Lemaire, Nigeon, Renier.  
Excusés : M.M. Caby, Mourmant, Duvillier, Hurez.

Vérification de la comptabilité: La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 26 Octobre à fin Décembre 1929. Elle a reconnu l'exactitude de chaque article des opérations et la bonne tenue des livres.

Situation financière : Il est donné connaissance de la situation financière au 31 Décembre 1929 :

Le total des recettes s'élève à . . . . .	I.980.583,88
celui des dépenses à . . . . .	I.968.950,48
	-----
reste en caisse . . . . .	II.633,40

Toutefois, il y a lieu de prévoir pour le Budget supplémentaire une subvention complémentaire. En effet une somme d'environ 200.000 francs représente le montant des factures impayées au 31 Décembre sur l'exercice 1929.

Situation financière : (voir détail d'autre part)

- Adopté -

Questions diverses

Frais de séjour à Zuydcoote -

Le Comité autorise le versement à Monsieur Bonnet Trésorier de la Cure d'Air, de la somme de Huit cent trente deux francs (832frs) montant des frais de séjour de l'élève Chassaing, de l'école Condorcet qui contracta une méningite en Août et resta en traitement jusqu'au 4 Décembre.

Remboursement frais médicaux -

Le Comité décide de prendre à sa charge, les frais médicaux et pharmaceutiques occasionnés à la suite d'un accident survenu à l'école Arago le 14 Décembre 1929 aux élèves Romain Deville et Edouard Honoré dont le total s'élève à 152frs,90 -

Cette somme sera prélevée sur l'article "Camps de Vacances".

Accident Mars - Ecole Descartes.

M. Mars, 5 Rue Allard Dugauquier, sollicite le remboursement des frais occasionnés à l'occasion d'un accident qui serait survenu le 3 décembre à sa fille Marie Thérèse, élève de l'Ecole Descartes.

Après examen, le Comité déclare ne pouvoir donner une suite favorable à cette demande, l'accident s'étant produit au cours d'une leçon de gymnastique en dehors des heures de classe.

X  
X X

99  
Sur la proposition de M. Aldebert, le Comité décide de demander à l'Administration Municipale, l'autorisation pour les Membres du Comité de porter le courrier destiné à la Caisse des Ecoles, au Poste de Police le plus proche de leur domicile.

X  
X X

Lecture est donnée de la lettre de M. le Maire relative au voeu émis par le Comité tendant à l'apposition de plaques indicatrices - Attention - Ecole - aux abords immédiats des établissements scolaires publics.

Le Comité charge le Bureau d'adresser une lettre à Monsieur l'Adjoint Spriet, le priant de vouloir bien, le plus tôt possible, donner suite favorable au voeu du Comité lors de sa réunion du 14 Décembre relatif à la signalisation des Ecoles, pour attirer l'attention des automobilistes.

Demande d'augmentation du Personnel des Cantines.

Le personnel des Cantines sollicite une nouvelle augmentation de salaires. Le Comité décide le renvoi à la Commission des Finances pour étude.

Incident à la Cantine Fénelon.

Le 5 Février courant, la Coopérative "L'Union de Lille", signalait au service qu'à plusieurs reprises, une femme employée à la Cantine Fénelon, s'est présentée avec un jeton pour obtenir un pain.

L'intéressée reconnaît le fait pour le Lundi 3 mais prétend que le jeton aurait été trouvé dans la cour de l'Union et que, si elle est allée chercher un pain ce n'est que pour rendre service à une tierce personne dont elle ignore le nom et l'adresse.

Le Comité décide de suspendre Mme Reynaert jusqu'à nouvel ordre pour complément d'enquête.

X  
X X

Le Comité autorise à payer à Monsieur Joseph Bulteel, fils de M. Ch. Bulteel décédé, les fournitures de légumes frais faites en Novembre et Décembre 1929

La Séance est levée à 16 heures 45



VILLE DE LILLE

Comité de la Caisse des Ecoles



Procès-verbal de la réunion du 8 Mars 1930

Messieurs les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le samedi 8 Mars 1930, à 15 H. 30, sous la présidence de M. Ragheboom.

Présents: M.M. Ragheboom, Badard, Fache, Duvillier, Minet, Caby, Dujardin, Delory, Dhoossche, Goudin, Leroy, Lemaire, Viseur, Verbecque, Camu, Aldebert, Degrave, Nigeon.

Excusés: M.M. Delporte, Combemale, Assoignon, Deraet, Mourmant, Cliquennois, Hurez, Renier.

M. Dhoossche, chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

Procès-verbal de la réunion du 8 Février 1930.-

Le procès-verbal de la réunion du 8 Février est lu et adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Finances.-

Réunion du Samedi 8 Mars 1930

Demande d'augmentation du Personnel des Cantines

La Commission examine la demande du personnel, qui sollicite une augmentation de salaire et 8 jours de vacances payés.

1°/ Après discussion, la Commission propose d'accorder une augmentation de 1 franc par jour à partir du 1er Avril.

Cette décision entraînera une dépense complémentaire d'environ 10.000 francs par an.

2°/ La Commission décide de reporter la question des 8 jours de vacances payés à une date ultérieure.

Le Bureau du Comité réuni avant la séance plénière propose d'accorder 1 fr. par jour aux aides et 1 f.50 par jour aux Cuisinières ce qui portera le salaire journalier à 16.50 pour les premiers et à 17.75 pour les secondes, avec effet rétroactif du 1er Mars.

M. Delory estime l'augmentation insuffisante et propose de renvoyer à la Commission des Finances pour examiner à nouveau.

Après discussion à laquelle prennent part M.M. Leroy, Dhoossche, Minet, Dujardin, la proposition du Bureau est adoptée à l'unanimité moins une voix.

La dépense complémentaire s'élèvera à environ 11.500 francs.

Une note sera envoyée au personnel lui rappelant :

- 1° que le travail doit commencer à 7 heures et finir à 15 heures.
- 2° qu'il est défendu d'avoir un filet ou sac à provisions.
- 3° que le personnel est tenu de prendre ses repas à la Cantine et ne peut sortir quoi que ce soit.

Des sanctions rigoureuses seront prises envers les contrevenants.

X

X X

La Commission propose de renouveler pour 1930 l'indemnité allouée à M.M. Van den Hende et Dhoossche pour travaux supplémentaires occasionnés par les Camps de Vacances. M. Vanden Hende 1500 francs, M. Dhoossche 1200 francs.

Adopté.

Questions diverses

Literies de la Colonie de Marquette.-

Les matelas du 1er Pavillon de la Colonie Henri Ghesquière ont besoin d'être cardés (55 environ).

Le Comité examine les propositions reçues et décide de donner le travail à la Maison Jollens, 6 rue Inkermann, à raison de 10 francs par lit.

Le service est chargé de vérifier la bonne exécution du travail.

Tables et tréteaux.-

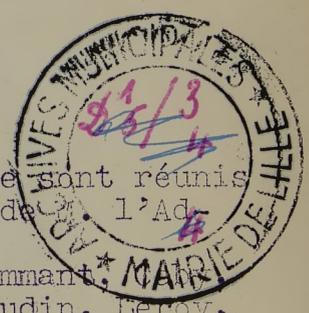
Le Comité décide de commander à la Maison Wiart 20 tables et 40 tréteaux nécessaires pour les Camps de Vacances.

La séance est levée à 16.H. 45.

Comité de la Caisse des Ecoles

Procès-verbal de la réunion du II Octobre 1930

Conseil d'Admin  
Réunion du  
M. joint  
DE LILLE



M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le samedi II Octobre 1930 à 15 h. 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Ragheboom.

Présents: M.M. Ragheboom, Mollart, Badard, Fache, Mommant, Cliquennois, Dujardin, D'Hoossche, Goudin, Leroy, Lemaire, Hurez, Viseur, Verbecque, Camu, Aldebert, Degrave, Renier, Nigeon.

Excusés : M.M. Delporte, Assoignon, Duvillier, Minet, Delory.

Absents : M.M. Combemale, Deraet.

M. Vandenhende, Chef de la 4ème Direction et M. D'Hoossche, chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistaient à la réunion.

Procès-verbal de la réunion du 5 Juillet.-

Le procès-verbal de la réunion du 5 Juillet est lu et adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Finances.-

Par lettre en date du 16 Mai, Arthur Marquillie, convoyeur auxiliaire, sollicite une augmentation de salaire. Son salaire actuel est de 30 frs par jour.

Des renseignements obtenus dans les divers services, il ressort que les auxiliaires gagnent de 34.25 à 34.80.

Dans ces conditions, la Commission des Finances propose d'allouer à Marquillie un salaire journalier de 34 frs 50 avec rappel au 1er Juin.

- Adopté -

Machines à éplucher.-

La Commission examine l'offre de M. Salomon à Quesnoy s/ Deûle, pour la vente de machines à éplucher les pommes de terre.

Plusieurs ont été mises à l'essai dans diverses cantines et partout elles ont donné satisfaction. Le prix est de 90 frs par machine, par quantité, M. Salomon consent un rabais de 30 %.

La Commission décide l'achat de 24 machines.

- Adopté -

Rapport de la Commission des Denrées.-

Sur la proposition de la Commission des Denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec les maisons suivantes :

Période du 1er Octobre au 31 Décembre 1930

M.M. Liébart,	pour la fourniture de la viande
Vandervliet,	" " légumes secs épiceries & sardines
Fibbé,	" " confitures
Boubay,	" " légumes frais
Woessen,	" " oeufs conservés
Desobry,	" " thon et gruyère.

.....

L'Administration Municipale ayant enregistré les résolutions du Comité a) rappelle qu'il est indispensable de renforcer les baraquements dans lesquels fonctionnent les cantines scolaires de la rue Bohin et de procéder à des travaux de restauration de la cantine de la rue Manuel b) signale que le problème de l'augmentation de salaire du convoyeur Marquillie doit être évoqué devant la Commission du Personnel.

Après quoi, il est procédé à un échange de vues 1°- sur le mode d'exécution des fournitures et denrées nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires 2°- sur la gratuité des dites cantines.

4° Direction.

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le samedi II Octobre 1930 à 15 h. 30, sous la présidence de l'Adjoint Ragheboom.

Présents: M.M. Ragheboom, Mollart, Badard, Fache, Mommant, Cliquennois, Dujardin, D'Hoossche, Goudin, Leroy, Lemaire, Hurez, Viseur, Verbecque, Camu, Aldebert, Degrave, Renier, Nigeon.

Excusés: M.M. Delporte, Assoignon, Duvillier, Minet, Delory.

Absents: M.M. Combemale, Deraet.

M. Vandenhende, Chef de la 4ème Direction et M. D'Hoossche, chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistaient à la réunion.

Procès-verbal de la réunion du 5 Juillet.-

Le procès-verbal de la réunion du 5 Juillet est lu et adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Finances.-

Par lettre en date du 16 Mai, Arthur Marquillie, convoyeur auxiliaire, sollicite une augmentation de salaire. Son salaire actuel est de 30 frs par jour.

Des renseignements obtenus dans les divers services, il ressort que les auxiliaires gagnent de 34.25 à 34.80.

Dans ces conditions, la Commission des Finances propose d'allouer à Marquillie un salaire journalier de 34 frs 50 avec rappel au 1er Juin.

- Adopté -

Machines à éplucher.-

La Commission examine l'offre de M. Salomon à Quesnoy s/ Deûle, pour la vente de machines à éplucher les pommes de terre.

Plusieurs ont été mises à l'essai dans diverses cantines et partout elles ont donné satisfaction. Le prix est de 90 frs par machine, par quantité, M. Salomon consent un rabais de 30 %.

La Commission décide l'achat de 24 machines.

- Adopté -

Rapport de la Commission des Denrées.-

Sur la proposition de la Commission des Denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec les maisons suivantes :

Période du 1er Octobre au 31 Décembre 1930

M.M. Liébart,	pour la fourniture de la viande
Vandervliet,	" légumes secs épicerie & sardines
Fibbé,	" confitures
Boubay,	" légumes frais
Woessen,	" oeufs conservés
Desobry,	" thon et gruyère.

.....

Questions diverses.-

M. Bertrand, Directeur de l'Ecole Turgot, d'une part, et M. Gumez, Directeur de l'Ecole Léon Trulin, demandent au Comité de vouloir bien désigner un surveillant de cantine en supplément, en raison de l'augmentation du nombre d'enfants mangeant à la Cantine.

Le Comité charge le délégué de se rendre sur place et de prendre la décision qu'il jugera utile.

Gratuité à la Cantine.-

En raison du renouvellement des demandes de gratuité, le Comité maintient le chiffre de 9 francs par personne et par jour, comme barême, passé ce chiffre, la gratuité sera refusée.

Le Comité maintient également le prix des repas, savoir :  
maternelles: 0.50 primaires: 0.75 - Pour les élèves étrangers à la Ville  
maternelles: 0.75 " I.00

Distribution de chaussures.-

En vue des distributions de chaussures dans le courant de l'hiver, le Comité charge le service de se renseigner sur les prix et demande à la Sous-Commission des Vêtements de continuer à examiner les enquêtes.

Cantine Pierre Legrand.-

M. Goudin signale à nouveau le mauvais état du baraquement servant à la cantine Pierre Legrand et demande au Comité d'attirer l'attention de l'Administration Municipale sur ce fait. Des accidents graves et imminents sont à craindre.

Signalisation des Ecoles.-

Le Comité rappelle à l'Administration Municipale les vœux émis lors des réunions des 14 Décembre 1929 et 14 Juin 1930, en vue de poser à proximité de chaque école des poteaux indicateurs avec l'inscription "Attention - École".

Le Comité autorise:

1°- de verser à M. Bonnet, Trésorier de la Fédération des Mutualités scolaires, la somme de 64.400 francs pour frais de séjour de 230 enfants aux Colonies scolaires de Zuydcoote et Wormhoudt,

2°- de passer marché avec la maison Lévy Cadet pour fourniture de 1.657 m.90 de tissus pour robes fillettes,

3°- Le Comité prend acte du refus de Mme Leclercq aide-cuisinière à la cantine Bailleul, de se rendre à la Cantine Isly et décide de la remplacer.

La séance est levée à 16 h. 45.

Le Secrétaire,

J. D'HOOSCHE.

Conseil d'Administration  
Réunion du 12-1-31  
M. PLANQUE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
A PRIS CONNAISSANCE SANS OBSERVATION

VILLE DE LILLE



Comité de la Caisse des Ecoles

Procès-verbal de la réunion du 13 Décembre 1930

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le samedi 13 Décembre 1930 à 15 H 30 sous la Présidence de M. l'Adjoint Ragheboom.

Présents : M.M. Ragheboom, Mollart, Badart, Fache, Duvillier, Mourmant, Minet, Caby, Cliquennois, Delory, D'Hoossche, Goudin, Leroy, Lemaire, Hurez, Viseur, Verbecque, Camu, Aldebert, Degrave et Nigeon.

Excusés : M.M. Assoignion, Delporte, Dujardin, Renier.

Absents : M.M. Combemale, Deraet.

M. D'Hoossche, chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

Procès-verbal de la Réunion du 11 Octobre

Le Procès-Verbal de la réunion du 11 Octobre est lu et adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Vêtements

Réunion du 15 Novembre 1930

Présents : M.M. Mourmant, Leroy, Viseur, Delory, Camu, Degrave.  
Absent : M. Deraet.

Offre de la Maison Soconor. - La manufacture de Vêtements Soconor, 33 Rue Gantois Lille offre un stock d'environ 10.000 culottes au prix moyen de 13 Frs la culotte.

Après examen, la Commission décide de ne pas y donner suite, le prix n'étant pas avantageux.

Achat de chaussures. - Le stock de chaussures étant épuisé, il y a lieu de le renouveler à l'approche de l'hiver.

Voici les propositions reçues :

Maison Verplanken :	Du 24 au 27	: 31,50.	28 au 34	: 35,50
Maison Abels Lacroix	( 25-26	27 au 30	31 au 35 inclus	
	-26	30	33 Frs	
Maison G. Uny :	24-27	28 au 34	35 à 40	
Réf. I6I V	26,50	31,50	37,50	
I2I J	27,50	32,50	39,00	

Après examen la Commission décide de s'adresser à la maison Abels Lacroix 185 Rue de Paris.

Examen des demandes de chaussures. La commission examine ensuite les demandes de Chaussures (50 env.)

La séance est levée à 17 Heures 30.

Adopté.

Réunion de la Commission des Finances  
-----

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 22 Novembre sous la présidence de M. Aldebert.

Présents : MM. Aldebert, Nigeon, Duvillier, Lemaire, Hurez, Mourmant  
Excusés : MM. Caby, Renier.

Vérification de la comptabilité.  
-----

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 17 Mai au 20 Novembre.

Ella a reconnu l'exactitude de chaque article des opérations et la bonne tenue des livres.

Demande d'augmentation du boucher  
-----

Par lettre du 14 Octobre, Monsieur Petit boucher de la Caisse des Ecoles, sollicite une augmentation de salaire.

Il touche actuellement 20 Frs à chaque distribution.

La Commission propose de lui allouer 25 Francs.

- Adopté -

Situation Financière  
-----

Il est donné connaissance de la situation financière au 20 Novembre 1930.

Le total des recettes s'élève à.... 2.126.344,60  
celui des dépenses à ..... 1.998.686,78

Reste en Caisse ... 127.657,82  
-----

Toutefois sur cette somme, il y a lieu de compter les dépenses du 3ème Trimestre qui seront de beaucoup supérieures - Aussi la Commission est d'avis de prévoir au budget de 1931, une subvention municipale de 2.200.000 francs au lieu de 2.050.000 frs l'année dernière, car contrairement à ce qu'elle espérait, la situation de fin d'année sera sensiblement la même que l'année dernière.

Nous avons cette année une augmentation sérieuse d'enfants fréquentant les Camps de Vacances, et du Jeudi, augmentation du nombre de vêtements, augmentation de la Viande, des salaires des cuisinières et aides, surveillances etc... plus les Assurances Sociales.

De plus la Commission tient à signaler que le Ministère avait avisé la Caisse des Ecoles qu'une subvention de 51.300 Frs lui était accordée pour les Camps de Vacances. Or, cette somme ne pourra pas figurer dans l'exercice en cours, n'ayant jamais été avisés de sa perception.

Projet de Budget  
-----

Le projet de budget de 1931 envoyé séparément à tous les membres du Comité, est adopté.

Menu spécial du 24 Décembre.  
-----

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel An, le Comité décide de servir un menu spécial aux enfants fréquentant les Cantines Scolaires, le mercredi 24 Décembre. Le menu suivant est adopté.

Cantines Primaires	:	Cantines Maternelles
-----	:	-----
Potage Printanier	:	Potage Printanier
Boeuf rôti à la casserole	:	Omelette
Petits pois et pommes de terre	:	Purée de pommes de terre
Confiture	:	Confiture
Gaufre	:	Gaufre
Chocolat	:	Chocolat
Pain et Bière	:	Pain et Bière
	:	

Fermeture des Cantines

Le Bureau propose la fermeture des Cantines après le repas du 24 Décembre et la réouverture le Lundi 5 Janvier.

Les journées des 2 et 3 seraient réservées pour le nettoyage et réception des denrées.

- Adopté -

Questions diverses

Demande de congé des surveillants de terrains de jeux -

Le Comité est appelé à donner son avis sur une demande de congés payés formulée par les gardiens de terrains de jeux.

Après examen le Comité décide de se conformer à l'avis de la Commission du Personnel qui est défavorable.

Toutefois sur la proposition de M. Camu, le Comité demande à l'Administration Municipale que pour l'avenir, toutes les questions qui intéresseront directement le budget de la Caisse des Ecoles, service autonome, soient soumises au Comité avant les Commissions intéressées, etc ...

Signalisation des Ecoles

M. Minet demande ou en est la question des poteaux indicateurs aux abords des écoles.

M. Ragheboom répond qu'elle est en voie de réalisation puisque certains poteaux ont déjà été posés.

Employé à la Caisse des Ecoles.

M. Hurez demande la suite donnée aux vœux du Comité de la Caisse des Ecoles du 3 Novembre 1928 - 12 Janvier et 13 Avril 1929 relatifs à la nomination d'un employé à la Caisse des Ecoles -

M. D'Hoosche, déclare que M. Tant qui remplace M. Férandelle à la 4ème Direction devrait parait-il l'aider, seulement le travail personnel de cet employé ne lui permet pour ainsi dire pas de le faire.

M. Minet déclare que pendant les 17 années qu'il fut chef des services de la 4ème Direction, le Chef du Bureau de la Caisse des Ecoles a toujours eu un employé, afin de lui permettre de visiter les Cantines - ce qui à son avis est indispensable -.

A l'unanimité, le Comité demande à M. Ragheboom, d'intervenir à la prochaine réunion du Conseil d'Administration, afin d'avoir satisfaction.

Barème pour les secours en vêtements  
-----

Les délégués sont unanimes pour déclarer que le barème voté l'année dernière n'est pas assez élevé et que s'il avait été appliqué à la lettre, trop d'élèves auraient été inscrits en 1ère catégorie.

Sur la demande de M. Ragheboom, M. Minet nous apportera les chiffres par catégorie, adoptés par le Bureau de Bienfaisance.

Achat de tissus  
-----

Sur la demande de M. Leroy, le Comité donne pouvoirs à la Commission des Vêtements pour se mettre à la recherche de stocks de draps pour l'année 1931.

La Séance est levée à 17 Heures.

Le Secrétaire :

J. D'HOOSSCHE.

L'Administration Municipale prend acte des travaux du Comité, M. l'adjoint Favières ayant, à cette occasion, rendu compte des travaux de la réunion tenue la veille par la Commission Scolaire et des résolutions prises.

Conseil d'Administration  
Réunion du 23 FEV 1931  
M. PLANQUE



Procès-verbal de la réunion du IO Janvier 1931.

Messieurs les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles sont réunis le Samedi IO Janvier 1931 à 15 Heures 30 sous la présidence de M. Ragheboom.

Présents : M.M. Ragheboom, Badard, Fache, Duvillier, Mourmant, Minet, Caby, Delory, D'Hoossche, Goudin, Lemaire, Hurez, Verbecque, Camu, Aldebert et Nigeon.

Excusés : M.M. Mollard, Delporte, Combemale, Assoignon, Cliquennois, Dujardin, Leroy, Renier.

Absent : M. Deraet.

M. D'Hoossche, Chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

En ouvrant la séance, le Président présente aux Membres du Comité ses vœux pour la nouvelle année.

Procès-verbal de la réunion du 13 Décembre.

Le procès-verbal de la réunion du 13 Décembre est lu et adopté sans observation.

Renouvellement du bureau.

Le Bureau sortant est réélu à l'unanimité.

Président :	M. Ragheboom, adjoint au Maire
Vice-présidents :	MM. Aldebert, Lemaire, Verbecque.
Secrétaire Général :	M. Cliquennois Faque
Secrétaires adjoints :	MM. Degrave et Leroy
Trésorier :	M. Delporte, Receveur Municipal
Trésorier adjoint :	M. Mourmant.

Rapport de la Commission des Denrées

Sur la proposition de la Commission des Denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec les maisons suivantes :

Période du 1er Janvier au 31 Mars 1931.

M.M. Liébart,	pour la fourniture de la viande.			
Vandervliet	"	"	des légumes secs et épice-	ries.
Delerue	"	"	"	"
Bulteel	"	"	des légumes frais	
Wcessen	"	"	des oeufs.	

.....

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 1931.

Union de Lille pour la fourniture du Pain  
Brasserie l'Avenir " de la bière  
Dubois Dumont " chocolat et gaufres.

Le Comité décide également de renouveler les marchés :

Desmettre pour la fourniture d'essence  
Cauderlier pour l'entretien et réparations des cuisinières.

Rapport de la Commission des vêtements.

Sur la proposition de la Commission des Vêtements, le Comité ratifie le marché à passer avec la Maison Bauer 20 Rue de Paris pour la fourniture de 4809m. de tissus.

Sur la proposition de M. Viseur, le Comité invite les Commissions lors des adjudications à accorder la préférence aux soumissionnaires habitant Lille - leur laissant tout efois toute latitude pour décider.

Sur la proposition de Monsieur Aldebert, les soumissions qui ne porteront pas clairement les propositions, seront écartées.

Employé à la Caisse des Ecoles.

Il est donné lecture de la note de la Commission du Personnel qui demande le nombre d'enfants qui prennent leur repas par cantine, le nombre de cuisinières et aides, le nombre de surveillantes.

Le service est chargé de faire le nécessaire à ce sujet.

Menu des Cantines Maternelles.

Sur la proposition de la Commission des Denrées, en accord avec Madame l'Inspectrice départementale des Ecoles Maternelles, le menu est modifié et arrêté comme suit :

1ère Semaine - 3ème Semaine  
-----

Lundi	Potage Julienne - Macaroni au fromage - Confiture - Pain Bière
Mardi	Potage maigre - Sardines - Haricots - Biscuits - Pain Bière
Mercredi	Soupe au lait - Purée de pommes de terre au lait - Confiture - Pain - Bière
Vendredi	Potage maigre - Riz au lait et sucre - Omelette - Biscuits Pain - Bière
Samedi	Potage maigre - Ragout de pommes de terre - Fruits cuits Pain - Bière.

.....

3ème Semaine - 4ème Semaine  
-----

Lundi..... Potage Julienne - Macaroni au fromage - Confiture - Pain  
Bière  
Mardi .... Potage maigre - Thon - Purée de pommes de terre - Biscuits -  
Pain - Bière.  
Mercredi.. Soupe au lait - Purée de pois cassés - Confiture - Pain  
Bière.  
Vendredi . Potage maigre - Riz au lait et sucre - Omelette - Biscuits.  
Pain - Bière.  
Samedi ... Potage maigre - Ragout de pommes de terre - Fruits cuits -  
Pain - Bière.

Questions diverses  
-----

Journée du 7 Janvier - Sur la proposition d'un délégué, le Comité décide par 9 voix contre 2 et 7 abstentions, de payer aux cuisinières et aides la Journée du 7 Janvier, journée de chômage forcé en raison de la Conférence Pédagogique.

Cartes d'identité -

Monsieur Verbecque demande si les membres du Comité de la Caisse des Ecoles, ne pourraient pas avoir une carte d'identité spécifiant leur qualité de membre du Comité et qui leur servirait de coupe file lors des manifestations organisées par l'Administration Municipale auxquelles ils sont convoqués.

Le Service est chargé d'examiner la question.

La séance est levée à 17 heures.

Le Secrétaire :

J. D'HOSSCHE.



CAISSE DES ECOLES

Réunion du 14 Mars 1931

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le samedi 14 Mars 1931, à 15 h 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Ragheboom.

Présents: M.M. Ragheboom, Badard, Fache, Caby, Delory, D'Hoossché, Goudin, Hurez, Verbecque, Aldebert, Nigeon, Mollard, Dujardin, Viseur, Leroy.

Excusés : M.M. Minet, Lemaire, Camu, Delporte, Cliquennois, Rénier, Duvilher, Assoignon, Mourmant.

Absents : M.M. Combemale, Deraet.

M. Vandenhende assiste à la réunion.

Conseil d'Administration  
Réunion du 23 Mars 1931  
M. PLANQUE

En ouvrant la séance, le Président propose d'adresser à Mme Doyennette les condoléances attristées de tout le Comité pour la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de la réunion du 10 Janvier. - Le nom de cette réunion ne figure pas au procès-verbal.  
I408 - Comité de la Caisse des Ecoles - P.V. de la réunion du 14 Mars.

L'Administration Municipale prend acte des travaux du Comité, décidant au surplus :

- a) que M. l'adjoint Willems recevra aux lieu et place de M. le Maire la délégation du Comité qui désire exposer les raisons pour lesquelles il est demandé la nomination d'un employé supplémentaire;
- b) que la suggestion de M. l'adjoint Dewernay doit être retenue pour le cas où des vacances viendraient à se produire dans le personnel de surveillance des cantines des groupes scolaires a) Anatole France-Marcel Sembat b) Léon Trulin-Albert Samain;
- c) que la gratuité de la cantine ne doit pas être accordée aux enfants des membres du personnel enseignant;
- d) que les sanctions que le comité se propose d'appliquer aux enfants dont la conduite laisserait à désirer à la cantine - renvoi provisoire ou définitif - sont trop rigoureuses et qu'il convient d'aviser le Comité d'avoir à rechercher des sanctions qui, tout en étant aussi opérantes, ne priveraient pas les enfants du repas du midi.

A cette occasion, le Comité décide de retirer la



CAISSE DES ECOLES

Réunion du 14 Mars 1931

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le samedi 14 Mars 1931, à 15 h 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Ragheboom.

Présents: M.M. Ragheboom, Badard, Fache, Caby, Delory, D'Hoossche, Goudin, Hurez, Verbecque, Aldebert, Nigeon, Mollard, Dujardin, Viseur, Leroy.

Excusés : M.M. Minet, Lemaire, Camu, Delporte, Cliquennois, Rénier, Duvillier, Assoignon, Mourmant.

Absents : M.M. Combemale, Deraet.

M. Vandenhende assiste à la réunion.

Conseil d'Administration  
Réunion du 23 Mars 1931  
M. PLANQUE

En ouvrant la séance, le Président propose d'adresser à Mme Doyennette les condoléances attristées de tout le Comité pour la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver.  
Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de la réunion du 10 Janvier. - Le nom de M. Viseur, présent à cette réunion, ne figure pas au procès-verbal. Ainsi rectifié le procès-verbal est lu et adopté sans autres observations.

Suggestion de M. l'Adjoint Devernay. - M. l'Adjoint Devernay propose à M. le Maire de charger les concierges et leur femme des écoles Anatole France et Marcel Sembat, d'une part, et Léon Trulin et Albert Samain d'autre part, de la surveillance des enfants mangeant à la cantine. Ceci en compensation des travaux supplémentaires exigés par l'occupation des salles de classe pour les cours de l'Union Post-Scolaire.  
Le Comité maintient le statu-quo.

Secours famille Baré - Renvoyé à la Sous-Commission des Vêtements pour suite à donner s'il y a lieu.

Demande de gratuité à la cantine. - Il est donné lecture d'une lettre de M. Duprez Conseiller Municipal, appelant l'attention sur Mme Vve Leroux-Leignel, habitant Marcq-en-baroeul, qui sollicite, en faveur de ses enfants, la gratuité de la cantine scolaire.

Avis défavorable à l'unanimité; la gratuité n'étant accordée qu'aux petits lillois.

A cette occasion, le Comité décide de retirer la

gratuité aux enfants de Mme Pernet, institutrice partie à Roubaix. Une lettre lui sera adressée l'informant de cette décision

Enfants dont la conduite laisse à désirer à la cantine.-  
Après un deuxième avis aux parents, si la conduite continue à être mauvaise, l'enfant sera renvoyé de la cantine pendant quinze jours.

En cas de récidive, le renvoi définitif sera prononcé. Cette décision sera portée à la connaissance des Directrices et Directeurs d'école et aux surveillantes.

Cantine Bailleul. Chauffage.- Une proposition d'installation de chauffage faite par M. Cauderlier, fournisseur des appareils de chauffage, est ajournée pour complément d'étude.

Travaux de dactylographie.- Le Comité autorise le mandatement d'une somme de Cinq cents francs, payable par trimestre, pour travaux supplémentaires de dactylographie en faveur de M. Tant.

A ce sujet, le Comité charge le Président de demander audience à M. le Maire de Lille pour que soit réglée au plus tôt la question de l'employé supplémentaire.

Le Bureau assistera à cette audience.

Questions diverses.- Après quelques observations de M. Goudin sur les machines à éplucher et sur les travaux urgents à effectuer à la cantine Pierre Legrand, le Comité charge le service de prendre toutes mesures pour régler ces deux questions.

La séance est levée à 17 heures 15.

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE.

Conseil d'Administration  
Réunion du 29 JUIN 1931  
M. PLANQUE

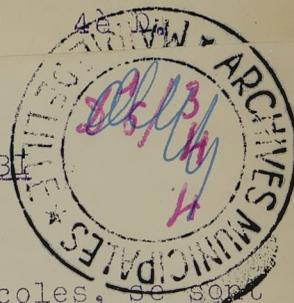
9 - Comité de la Caisse des Ecoles - P.V. de la réunion du 18 Avril

L'Administration Municipale prend acte des travaux du Comité, des renseignements complémentaires lui ayant fournis sur le cas du chauffeur Raimbeau .

Comité de la Caisse des Ecoles



Procès-verbal de la réunion du 18 Avril 1931



M.M. les membres du Comité de la Caisse des Ecoles, se sont réunis le samedi 18 Avril 1931 à 15h30, sous la Présidence de M. l'Adjoint Ragheboom .

Présents : M.M. Ragheboom, Mollard, Badard, Fache, Mourmant, Minet, Caby, Dujardin, Delory, Dhoossche, Goudin, Leroy, Lemaire, Viseur, Verbecque, Camu, Nigeon.

Excusés: M.M. Delporte, Assoignien, Duvillier, Cliquennois, Aldebert, Degrave, Rénier .

Absents : M.M. Combemale, Deraet, Hurez .

Monsieur D'Hoossche, chef de bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

En ouvrant la séance, M. Ragheboom propose :

- 1°- de renouveler à M. Cliquennois les sentiments de condoléances du Comité,
- 2°- d'adresser à M. Renier les vœux du Comité pour un prompt et complet rétablissement .

Adopté à l'unanimité .

Procès-verbal de la réunion du 14 Mars.-

Le procès-verbal de la réunion du 14 Mars, est lu et adopté sans observation .

Rapport de la Commission des Vêtements.-

Présents : M.M. Camu, Delory, Leroy, Mourmant, Viseur .

Excusé : M. Degrave,

Absent : M. Deraet .

M. Mourmant préside .

Adjudication des vêtements.-

Fourniture de tissu pour robes fillette . 3 soumissionnaires.-

M.M. Lévy Cadet; 126 rue du Molinel,  
Debert, 27 -29 , rue Lottin,  
Leclère Renier, 106 et 124 rue Gustave Delory.

Après examen, la Commission déclare adjudicataire la maison Lévy Cadet pour la fourniture de 4000 mètres environ de tissu, série 25440 .

- Adopté -

Confection des Robes. - 2 soumissionnaires .

M.M. Debert,  
Leclère Rénier .

La Commission déclare adjudicataire M. Leclère . - Adopté -

Confection des costumes. - 2 soumissionnaires .

M.M. Bar et Lefebvre, 179 rue des Stations  
Union, confections, rue de la Vignette .

La Commission décide de confier la confection des costumes à  
la Coopérative l'Union - Adopté -

Fourniture de chemises. -

La Commission déclare adjudicataire, la maison Debert, pour les  
chemises kaki, tennis rayé, et cretonne festonnée. - Adopté -

Fourniture de tabliers Vichy - 2 soumissionnaires.

M.M. Debert,  
Leclère Rénier .

Après examen, la Commission s'arrête sur le type Vichy bis uni  
C soumis par la Maison Leclère . - Adopté -

x  
x x

Secours Famille Barré. - La sous-Commission des Vêtements, désirant  
être agréable à M. le Maire, décide d'accorder une paire de chaussures  
au jeune Barré Arthur . - Adopté -

La Commission examine ensuite les demandes de chaussures .

La séance est levée à 17h15 .

Rapport de la Commission des Denrées - Sur la proposition de la  
Commission des Denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec  
les maisons suivantes :

Période du 1er Avril au 30 Septembre 1931. -

M.M. Liébart pour la fourniture de la viande,			
Vandervliet,	"	"	des légumes secs et épiceries
Delerue,	"	"	" " "
Fibbé,	"	"	de confiture,
Desobry,	"	"	de thon et fromage de Gruyère
Bulteel,	"	"	légumes frais
Woessen,	"	"	d'œufs frais .

Menu spécial du 29 Avril. -

A l'occasion de la fête du Travail, le Comité décide de servir  
un menu spécial aux enfants fréquentant les cantines scolaires, le  
mercredi 29 Avril, Le menu suivant est adopté :

<u>Cantines Primaires</u>	:	<u>Cantines maternelles</u>
Potage Printanier	:	Potage Printanier
Boeuf roti à la casserolle	:	Omelette
Petits pois et pommes de terre	:	Purée de pommes de terre
Confiture	:	Confiture
Gaufre	:	Gaufre
Chocolat	:	Chocolat
Pain et Bière	:	Pain et Bière
	:	

Questions diverses

Signalisation des Ecoles.-

Sur la proposition de M. Minet, le Comité remercie l'Administration Municipale d'avoir fait poser à proximité des écoles, les poteaux indicateurs avec l'inscription " Attention - Ecole " .

X  
X X

Cas du chauffeur Raimbeau .-

Le II Avril, vers 13h1/4, le chauffeur Raimbeau au service de la Caisse des Ecoles, a tamponné rue Masséna la voiture de M. Marcel Lefebvre, 27 rue de Paris.

Par lettre recommandée du même jour, M. Lefebvre signale que Raimbeau était en état d'ivresse au moment de l'accident et que s'étant aperçu qu'il n'y avait personne dans la voiture tamponnée, il a pris la fuite.

Ce n'est qu'après l'avoir poursuivi avec un motocycliste par les rues Masséna, Henri Kolb, Gantois, Arago, Artois, qu'il le rattrapa, Porte d'Arras .

Devant la gravité des faits et après avoir pris connaissance de la note du Secrétariat Général du 15 courant, le Comité décide que Raimbeau sera suspendu à partir du Lundi 20 Avril, jusqu'à ce qu'une sanction soit prise par le Conseil de Discipline.

Le Secrétaire,

J. d'HCOSSCHE.

VILLE de LILLE



COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Procès-verbal de la réunion du 13 Juin 1931.

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le samedi 13 Juin 1931, à 15 heures 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Ragheboom.

Présents : M.M. Ragheboom, Badard, Fache, Minet, Delory, d'Hoossche Goudin, Leroy, Lemaire, Viseur, Verbecque, Camu, Nigeon, Duvillier, Aldebert, Hurez.

Excusés : M.M. Delporte, Cliquennois, Mollard, Mourmant, Caby, Degrave, Renier, Dujardin.

Absents : M.M. Combemale et Deraet.

En ouvrant la séance, M. l'Adjoint Ragheboom rend compte au Comité qu'une couronne a été envoyée par les soins du Comité de la Caisse des Ecoles aux funérailles de M. Assoignon.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observations.

Menu du 14 Juillet.- A l'occasion de la Fête Nationale, le Comité décide de servir un menu spécial aux enfants fréquentant les cantines scolaires le samedi 11 Juillet.

Le menu suivant est adopté.

<u>CANTINES PRIMAIRES</u>	:	<u>CANTINES MATERNELLES</u>
Potage printanier	:	Potage printanier
Boeuf rôti à la casserole	:	Omelette
Petits pois & Pommes de terre	:	Purée de pommes de terre
Confiture	:	Confiture
Gaufre	:	Gaufre
Chocolat	:	Chocolat
Pain et Bière	:	Pain et Bière

Demande de secours.- M. Louis Wattrelos - dont le fils est en traitement à l'hôpital, pour coup reçu à la cheville, en jouant dans la cour de l'école - sollicite un secours de l'Administration Municipale.

Le Comité estime que cette demande ne le concerne pas et charge le service d'en aviser l'intéressé.

Cantine maternelle Pape Carpentier - Requêtes Mmes Térin et Vve Boitte Ces deux femmes, renvoyées par M. d'Hoossche en attendant la décision de la Caisse des Ecoles, pour avoir soustrait des denrées demandent que la mesure prise par ce chef de service soit rapportée.

Le Comité décide de confirmer la décision prise par M. D'Hoosche. Les intéressées en seront avisées.

Sur la proposition de MM. Minet et Hurez, le Comité décide, en outre qu'une note ainsi conçue sera portée à la connaissance de tout le personnel: "En raison des faits graves survenus dans une des cantines, le Comité a appliqué des sanctions et rappelle, à ce sujet, au personnel l'interdiction absolue qui lui est faite de sortir des denrées".

De plus, le Comité confie au service le soin de reprendre l'affaire de la cantine Jules Ferry et décide d'entendre la cuisinière à la prochaine réunion.

École Desbordes-Valmore- Foire aux plaisirs.- Le Comité donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'utiliser les tables et bancs de la cantine, faite par Mme la Directrice de l'école à l'occasion de la Foire aux Plaisirs, organisée par le Groupement des Amicales Laïques des Bois Blancs.

M. Hurez remercie.

Voyage du Comité à Zuydcoote et à Wormhoudt.- Comme les années précédentes, le Comité décide d'aller rendre visite aux enfants séjournant à Zuydcoote et à Wormhoudt.

La date est fixée au 6 Août.

Le départ se fera à 7 heures au lieu de 7 h.30.

Afin de gagner du temps, par téléphone, le petit déjeuner sera commandé à Cassel.

Nul étranger à la Caisse des Ecoles ne sera admis au voyage.

Don de M. le Professeur Jean Minet.- M. le Professeur Jean Minet a fait don d'une somme de cinq cents francs par l'intermédiaire de M. l'Adjoint Favières.

Il est décidé d'écrire à M. l'Adjoint Favières pour "accusé de réception" et sous signature de M. le Maire, à M. Minet, pour le remercier au nom du Comité tout entier.

Année scolaire 1930-1931- Arrêt des cantines.- Le Bureau propose la fermeture des cantines après le repas du 25 Juillet.

Si les vacances scolaires sont avancées de huit jours, la fermeture des cantines sera fixée en conséquence.

-Adopté-

A ce sujet, sur la proposition de M. D'Hoossche, le Comité décide de payer au personnel des cantines les deux journées (Cinquantième de l'École Laïque et Installation du Président de la République) pendant lesquelles les écoles ont été fermées.

Colonie Henri Ghesquière.- Le Comité prend acte de la communication qui lui est faite en ce qui concerne l'ouverture de la Colonie Henri Ghesquière le 1er Juillet.

A ce propos, M. Delory signalant que son petit fils, bien que de santé délicate, n'a pas été désigné pour un séjour à Marquette et faisant part de son émotion à la pensée que d'autres élèves pourraient se trouver dans le même cas, le Comité décide que la liste des enfants à envoyer dans les colonies sera établie par la Commission des Colonies sur examen des propositions faites par les médecins inspecteurs des écoles.

Ladite Commission sera convoquée et se réunira vers le 20 Juin.

Séance levée à 17 h.45.

Le Secrétaire,  
J. VANDENHENDE.



VILLE DE LILLE

Comité de la Caisse des Ecoles

Procès-verbal de la réunion du 10 Octobre 1931

924  
Commission de  
la Caisse des Ecoles

M.M. les membres du Comité de la Caisse des Ecoles, se sont réunis le Samedi 10 Octobre 1931, à 15 heures 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Ragheboom.

Etaient présents : M.M. Ragheboom, Badard, Deraet, Duvillier, Mourmant, Minet, Caby, Cliquennois, Dujardin, D'Hoossche, Goudin, Leroy, Hurez, Viseur, Verbecque, Nigeon.

Excusés : M.M. Mollard, Delporte, Fache, Combemale, Delory, Lemaire, Camu, Aldebert, Degravo, Renier.

M.M. D'Hoossche et Barbot du Bureau de la Caisse des Ecoles assistaient à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 JUIN.

Le Procès Verbal de la réunion du 13 Juin est lu et adopté sans observation.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COLONIES :

La Commission des Colonies de Vacances s'est réunie le Mardi 7 Juillet 1931 à 16 heures, dans le bureau de M. Ragheboom, Adjoint au Maire de Lille.

Etaient Présents : M.M. Caby, Migeon, Minet, Verbecque.

Excusés : M.M. Badard, Cliquennois, Mourmant, Hurez, Camu, Mollard.

Absents : M.M. Combemale, Lemaire.

M. Carion, secrétaire général de la "Cure d' Air" était également présent.

La séance est ouverte à 16 heures.

M. Minet déclare qu'il est absolument partisan de laisser aux Directeurs d'école, le soin d'éliminer les sujets qui pourraient être une cause de trouble dans les colonies.

M. Nigeon se range à son avis, surtout pour les enfants vicieux, que seuls les instituteurs peuvent repérer.

M. Carion demande la parole et dit qu'il est venu pour protester au sujet de la lettre qu'il a reçue concernant le premier départ.

Il informe l'assemblée que depuis 9 ans il a toujours précédé de la même façon, sans que personne ne trouve rien à redire.

Il ajoute que la liste a été faite en tenant compte de l'ordre fourni par les docteurs, et prend quelques exemples avec les listes des docteurs. Tout le malentendu réside du fait que certains enfants partent au compte de la Mutualité et d'autres au compte de la Caisse des Ecoles. Comme M. Carion n'avait envoyé à la Mairie que la liste des enfants partant au compte de la Caisse des écoles, la Commission en pointant n'a pas trouvé les autres.

M. Carion n'a changé qu'une seule fois, malgré lui, à cause d'une erreur de la Directrice qui devait désigner 3 enfants à Zudecote et 4 à Wormhoudt et qui avait fait le contraire; il a donc envoyé à Wormhoudt la 4ème désignée à Zuydecote.

Devant ces explications, la Commission ne peut que regretter le malentendu, et remercie M. Carion.

Sur la proposition de M. Nigeon, une lettre dans ce sens sera adressée à M. Carion.

La Commission déclare donc l'incident clos.

COLONIE DE MARQUETTE (2ème départ)

La Commission examine ensuite le 2ème départ pour la Colonie Henri Ghesquière.

M. d'Hoossche donne lecture du projet qu'il a préparé, en tenant compte des effectifs scolaires et de la nature du quartier. Il a ainsi désigné 83 partants, il en faut 89, les six restant sont répartis d'un commun accord dans des écoles peu favorisées. Il est en outre décidé que M. D'Hoossche se conformera à cette répartition pour les départs ultérieurs.

La séance est levée à 17 heures 5 min.

Après lecture le procès-verbal est adopté sans observation.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES :

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 19 Septembre 1931.

Etaient présents : MM. Aldebert, Caby, Hurezu, Lemaire, Nigeon.

excusés : MM. Duvillier, Mourmant, Renier.

VERIFICATION DE LA COMPTABILITE

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables, du 1er Janvier au 31 Août 1931. Elle a reconnu l'exactitude de chaque article des opérations et la bonne tenue des livres.

SITUATION FINANCIERE

Il est donné connaissance de la situation financière au 16 Septembre 1931.

Le Total des RECETTES s'élève à ..... : 2.380.993,77  
celui des DEPENSES à ..... : 1.694.357,75

reste disponible ..... : 686.636,02  
=====

Avec cette somme, il y a lieu de régler certaines factures du 3ème trimestre, les frais de surveillance des Camps de Vacances et les dépenses du 4ème trimestre. Le service est chargé de réclamer toutes les factures des dépenses engagées à ce jour, afin de se rendre compte si nos disponibilités nous permettront de terminer l'exercice 1931.

Pour 1932, la Commission est d'avis de prévoir une subvention Municipale de 2.500.000 Frs. Il faut compter sur une augmentation des effectifs des Camps du Jeudi et de Vacances, et aussi sur les demandes supplémentaires de Vêtements et Chaussures, de Gratuité à la Cantine, qui en raison de la crise de chômage parviendront au service.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MUNICIPALE DU 31 AOÛT.

La Commission proteste de la façon la plus énergique contre les termes du compte rendu du Conseil d'Administration du 31 Août, où il est dit : que les dépassements de crédit sont la plupart du temps fonctions d'insuffisantes prévisions budgétaires.

Or l'année dernière, la Commission demandait 2.200.000 frs, et la somme accordée fut réduite à 2.000.000 de frs.

La Commission proteste une fois de plus contre la décision de l'Administration Municipale d'encaisser au compte " Ville " la subvention du Ministère accordée pour les Camps de Vacances. (75.000 frs pour 1931).

Si le montant de cette somme était versé au Compte de la Caisse des Ecoles, il nous permettrait sans doute de boucler notre budget sans être obligés de demander une subvention complémentaire.

La Commission adopte le projet de Budget pour 1932 qui lui est soumis, et décide qu'un exemplaire de ce document sera transmis à chacun des membres du Comité.

La séance est levée à 16 heures 30.

Après lecture du procès-verbal de la Commission des Finances :

M. Nigeon demande lecture des observations présentées par l'Administration Municipale dans le compte rendu de sa séance du 31 Août et relatives aux dépassements de dépenses sur les crédits accordés à la Caisse des Ecoles.

M. D'Hoossche fait remarquer que les prévisions de dépenses pour un exercice à venir sont toujours difficiles à établir, on ne peut prévoir en effet les effectifs des cantines, l'état du matériel, les cours des marchandises nécessaires au fonctionnement, etc.

Le Comité de la Caisse des Ecoles, à l'unanimité, proteste sur les observations contenues dans la note de l'Administration Municipale, d'autant plus que les prévisions du Comité, pour l'exercice en cours, étaient justes, et si celles-ci avaient été adoptées, le Comité ne se serait pas trouvé dans l'obligation de demander le crédit supplémentaire de 200.000 frs nécessaire pour terminer l'année et pour arriver à un chiffre conforme à ses prévisions.

M. Hurez donne des éclaircissements sur les décisions de la Commission des Finances relatives au projet du Budget pour l'année 1932 : la période d'hiver s'annonce critique, le chômage augmente; il y a lieu de prévoir des augmentations de dépenses.

Il tient à souligner avec ses collègues de la Commission des Finances que les prévisions sont toujours établies avec sincérité contrairement aux termes contenus dans la décision de l'Administration Municipale.

M. Leroy intervient pour signaler, notamment en ce qui concerne la publicité lors des adjudications,

1°: que des avis sont publiés dans 2 journaux de Lille,

2°: que tous les anciens adjudicataires sont avisés par lettre.

Après ces observations, le procès-verbal de la Commission des Finances est adopté.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENREES:

Sur la proposition de la Commission des Denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec les maisons suivantes:

Période du 1er Octobre au 31 Décembre 1931

M.M. Liébart	pour la fourniture de la viande
Vandervliet	" " " des légumes secs, conserves, épiceries
Delerue	" " " " " " " " , saindoux
Fibbé	" " " de confiture
Sté Béthunoise	" " " de margarine
Les Coopérateurs	" " " de lait Gloria, sucre, cristaux, savon
Bulsteel	" " " de légumes frais
Val	" " " d'oeufs de conserve.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES VETEMENTS:

La Commission des Vêtements s'est réunie le Jeudi 8 Octobre 1931 à 15 heures 30, sous la présidence de M. Mourmant.

Etaient Présents: M.M. Mourmant, Viseur, Degrave, Leroy.

Excusés: M.M. Delory, Camu.

Absent: M. Deraet.

DISTRIBUTION DES VETEMENTS:

La Commission propose le texte de 2 circulaires, l'une aux parents, l'autre à M.Mes les Directrices et M.M. les Directeurs d'écoles, concernant la distribution des vêtements. Estimant le barème de l'année dernière trop élevé, elle propose:

8 frs	par jour et par personne pour la 1ère catégorie
9 frs	" " " " " " " 2ème "
10 frs	" " " " " " " 3ème "

Elle demande au Comité si le montant des pensions doit être compté dans les ressources.

DISTRIBUTION DES CHAUSSURES:

Pour les distributions de chaussures, la Commission maintient le barème appliqué les années précédentes. (6frs par jour et par personne).

Elle décide de prier les Directrices et Directeurs d'écoles, d'indiquer sur les demandes de chaussures, si les intéressés fréquentent les Camps de Vacances.

OFFRE DE LA MAISON VERPLANKEN:

La Commission ne croit pas devoir retenir l'offre de la Maison Verplanken, qui propose un lot d'une centaine de paires de chaussures, estimant le stock en magasin suffisant pour cet hiver.

La Séance est levée à 17 heures.

Après lecture du rapport de la Commission des Vêtements:

M. Leroy présente des observations relatives au coefficient appliqué pour l'obtention de secours en vêtements.

M. Hurez demande, étant donné la crise actuelle et la situation exceptionnelle qui s'ensuivra, que la question soit reportée à l'année prochaine.

Le Secrétaire donne lecture des 2 circulaires qui seront adressées aux Parents ainsi qu'à M.Mes les Directrices et M.M. les Directeurs d'écoles en vue des distributions de secours en vêtements.

M. Nigeon, devant l'afflux de demandes de gratuité de cantine, occasionnées par la crise de chômage et qui doivent en grande partie être reçues favorablement, le coefficient n'étant pas atteint, invite le Comité à envisager dans certains cas, la possibilité d'accorder la gratuité temporaire: 3 mois par exemple.

M. Hurez propose une révision des gratuités accordées et le renouvellement total des demandes dans toutes les écoles - Adopté-

M. Caby insiste pour que soient affichées dans chaque cantine les listes complètes et tenues à jour des effectifs "gratuits" et "payants" - Adopté-

#### QUESTIONS DIVERSES

-----

#### PAIEMENT DES FRAIS DE SEJOUR A ZUYDCOOTE ET WORMHOUDT:

Le Comité autorise le règlement à M. Bonnet des frais de séjour de 218 enfants aux colonies scolaires de Z. et W.

#### PERCEPTION DES FRAIS DE REPAS AUX C. de V. DES ELEVES DE THUMESNIL

Le Comité adopte le prix de 2 Frs 50 réclamé par jour et par élève pour les frais de repas des enfants de Thumesnil ayant fréquenté les Camps de Vacances.

#### MARCHE UNION DE LILLE

Le Comité accepte de continuer avec "LES COOPERATEURS" pour l'année 1931, le marché passé avec l'Union de Lille pour la fourniture des pains et petits pains aux Cantines Scolaires.

#### ECOLES PRATIQUES

Lecture est donnée d'une note émanant du Chef de la 4ème Direction et demandant à la Caisse des Ecoles d'assurer les repas aux élèves des écoles Baggio et Valentine Labbé.

Le Comité, étant donné les difficultés d'organisation: exiguité des locaux, services et menus spéciaux, prix, etc; que comporterait une acceptation, estime matériellement impossible de répondre favorablement au désir exprimé par l'Administration Municipale, d'autant que les résultats auxquels nous ne manquerions pas d'obtenir ne seraient certainement pas différents de ceux de la gestion précédente.

Une réponse en ce sens sera donc adressée à M. le Chef de la 4ème Direction.

#### MEDAILLES DU TRAVAIL

Le Comité décide d'accorder l'indemnité annuelle de 100 Frs à M. Mes PIERRE et LANNÉE qui ont obtenu la médaille du travail.

#### DEMANDE DE SURVEILLANTE SUPPLEMENTAIRE A L'ECOLE CAMPAN:

Le Comité ne croit pas devoir donner suite favorable à cette demande, les élèves ne devant pas sortir de l'école.

.....

A ce sujet M. Leroy fait remarquer que dans certaines écoles où il existe plusieurs surveillantes, celles-ci se remplacent alternativement pour la garde des enfants, ce qui ne doit pas se faire.

Le Comité proteste et rappelle que toutes les surveillantes doivent être présentes et assurer leur service durant toute la durée de l'inter-classe.

Le Chef du Bureau de la Caisse des Ecoles est chargé de surveiller l'application de cette mesure.

ACCIDENT OFFRET - DEMANDE DE SECOURS :

Le Comité examine la demande de secours formulée par Mme Offret dont le fils Hector a été victime d'un accident lors de son séjour à la colonie Henri Ghesquière.

Les frais médicaux et de séjour à l'hôpital n'étant pas à la charge des parents, de plus ne disposant pas de fonds, le Comité de la Caisse des Ecoles regrette de ne pouvoir donner suite favorable à cette demande.

CANTINES SCOLAIRES D'ARMENTIERES :

Lecture est donnée d'un compte rendu de la Ville d'Armentières relatif au fonctionnement des cantines scolaires en cette ville.

La séance est levée à 17 heures.

Le Secrétaire :

J. DHOSSCHE.

réunion du 20-2-32



VILLE DE LILLE

Commission de  
la Caisse des Ecoles

CAISSE DES ECOLES

-----



M.M. les membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 20 Février 1932 à 15 heures 30 sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

PRESENTS: M.M. Ragheboom, Mollard, Badard, Fache, Duvillier, Minet, Caby, Dujardin, Delory, D'Hoossche, Leroy, Lemaire, Hurez, Viseur, Verbecque, Camu, Cambeur, Degrave, Nigeon.

EXCUSES: M.M. Delporte, Mourmant, Cliquennois, Renier.

ABSENTS: M.M. Combemale, Deraet, Goudin.

M.M. D'Hoossche et Barbot du Bureau de la Caisse des Ecoles assistaient à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 16 JANVIER

Le Procès Verbal de la réunion du 16 Janvier est lu et adopté à l'unanimité.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES VETEMENTS

La Commission des Vêtements s'est réunie le Samedi 13 Février 1932 à 15 heures 30 sous la présidence de Mr Leroy

Présents: M.M. Leroy, Viseur, Degrave, Delory.

Excusés: M.M. Mourmant, Camu.

Absent: M. Deraet.

Distributions de chaussures

La Commission examine les demandes de chaussures parvenues depuis la dernière réunion.

Elle autorise le Chef du service à s'entendre avec M. Verplancken pour la livraison des quelques pointures qui pourraient faire défaut jusqu'à la prochaine adjudication.

Proposition de Mr Coiba

Mr Coiba, rue de Rocroy, a fait parvenir à Mr Planque, Secrétaire Général, divers échantillons de pull overs et de dernier demande à la Commission de voir, si lors de la prochaine distribution il ne serait pas possible de distribuer 1 culotte et 1 chandail en remplacement du complet.

Après examen, la Commission propose le statu quo, trouvant peu pratique le chandail et la culotte pour les garçons - car il a été constaté que les parents attendent le complet veston pour rhabiller leurs garçons.

En ce qui concerne les fillettes, la jupe et le chandail conviendraient mais cela occasionnerait une dépense supplémentaire de 6 à 7 fr par fillette, dépense que la Commission ne peut engager - à moins que de supprimer la chemise -

La Commission tient à signaler que la Coopérative l'Union Confection a livré avec le métrage remis 273 costumes et 63 culottes en supplément du chiffre indiqué.

De même que Mr Leclère Reynier, adjudicataire pour les robes, a fait 235 robes supplémentaires

.....

.....

Offre de la Maison Bauer

Conformément à l'autorisation donnée lors de la dernière réunion du Comité, le service avait demandé à Mr Bauer de vouloir bien, comme les années précédentes, rechercher des stocks de drap pour les costumes garçons qui seront nécessaires pour 1932. Mr Bauer a trouvé 2.000 mètres environ au prix de 11Fr50 le mètre. La Commission donne un avis très favorable pour l'achat de ces 2.000 mètres et propose de demander à Mr Bauer de vouloir bien nous procurer le solde de la quantité nécessaire.

- La séance est levée à 17 heures 30 -

Mr Leroy tient à donner quelques explications sur la fabrication des vêtements dont s'est chargée la Coopérative l'Union Confection; il fait ressortir le boni réalisé sur le métrage, ce qui a permis la confection de costumes en supplément. Après cet exposé, Mr Caby demande au Comité de remercier les adjudicataires et de les féliciter pour leur bonne foi. A la suite de ces observations le Procès Verbal de la Commission des vêtements est adopté.

EXAMEN DU MENU DES CANTINES

La majorité des délégués signalant que dans leur cantine les enfants ne mangent pas le riz et après discussion à laquelle prennent part M.M. Mollard, Hurez, Ragheboom, D'Hoosche, Leroy, Caby et Minet, les menus des cantines maternelles et primaires sont revus et arrêtés comme suit:

Menu des Cantines Maternelles-1ère semaine et 3ème semaine-  
Lundi: Soupe au lait-Macaroni au Fromage-Confiture-Pain-Bière  
Mardi: Potage maigre-Thon-Haricots-Biscuits-Pain-Bière  
Mercredi: Potage julienne-Purée de pommes de terre au lait-  
Confiture-Pain-Bière  
Vendredi: Potage maigre-Riz au lait-et sucre-Omelette-Biscuits  
Pain-Bière  
Samedi: Potage maigre-Ragout de pommes de terre-Fruits cuits  
Pain-Bière

2ème semaine et 4ème semaine  
Lundi: Soupe au lait-Macaroni au fromage-Confiture-Pain-Bière  
Mardi: Potage maigre-Thon-Purée de pommes de terre-Biscuits  
Pain-Bière  
Mercredi: Potage julienne-Purée de pois cassés-Confiture  
Pain-Bière  
Vendredi: Potage maigre-Riz au lait et sucre-Omelette-Biscuits  
Pain-Bière  
Samedi: Potage maigre-Ragout de pommes de terre-Fruits cuits  
Pain-Bière

Menu des Cantines Primaires-1ère semaine et 3ème semaine-  
Lundi: Potage maigre-Purée de pois cassés-Pain-Bière  
Mardi: Potage maigre-Viande rotie-Purée-Pain-Bière  
Mercredi: Potage maigre-Boeuf à la casserole-Pommes frites  
Pain-Bière  
Vendredi: Potage maigre-Thon-Haricots en salade-Pain-Bière  
Samedi: Potage gras-Boeuf bouilli-Pommes de terre-Pain-Bière

Lundi: 2ème semaine et 4ème semaine  
Potage maigre-Macaroni au fromage-Pain-Bière  
Mardi: Potage maigre-Viande rotie-Purée-Pain-Bière  
Mercredi: Potage maigre-Boeuf à la casserole-Pommes frites  
Pain-Bière  
Vendredi: Potage maigre-Thon-Haricots et salade-Pain-Bière  
Samedi: Potage gras-Boeuf bouilli-Pommes de terre-Pain-Bière

.....

.....  
Ces menus seront soumis à l'approbation de Monsieur le Docteur Combemale.

Distribution d'huile de foie de morue

Plusieurs délégués demandent s'il ne serait pas possible de forcer les Directrices et Directeurs d'écoles à donner de l'huile de foie de morue aux enfants.

Mr Mollard demande de lui signaler les écoles qui ne consomment pas d'huile de foie de morue.

EXAMEN DE L'EXTRAIT DU REGLEMENT

Le Comité décide de renouveler l'extrait du règlement affiché dans chaque cantine et à cet effet procède à quelques légères modifications.

Cet extrait du règlement sera réimprimé et affiché dans toutes les cantines.

ECOLE DESIRE VERHAEGHE :Couteaux et fourchettes

Le secrétaire donne lecture d'une lettre adressée par la Direction des Travaux et relative à une demande de Mr le Docteur Ducamp de 400 couteaux et 400 fourchettes à l'usage des enfants fréquentant l'école Désiré Verhaeghe.

Après quelques observations concernant les accidents qui pourraient survenir le Comité donne acte de cette lettre à Mr le Docteur Ducamp.

Avant de lever la séance Mr le Président Ragheboom présente à l'assemblée et souhaite la bienvenue à Mr Cambeur, nouvellement nommé membre de la Caisse des Ecoles.

Mr Cambeur remercie et assure le Comité de son entier dévouement.

-La séance est levée à 16 heures 45-

Le secrétaire:

J.D'HOOSSCHE

--X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-

réunion du 21-5-32

224  
Commission de la  
Caisse des Ecoles

Ville de Lille

Caisse des Ecoles



Procès-verbal

de la réunion du 21 Mai 1932

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 21 Mai 1932, à 15 heures 30, sous la présidence de M. l'Adjoint Ragheboom .

Etaient présents : M.M. Ragheboom, Badard, Caby, Cambeur, Camu, Cliquennois, Degrave, D'Hoossche, Dujardin, Goudin, Hauser, Hurez, Lemaire, Leroy, Minet, Mollard, Mourmant, Nigeon, Verbecque, Viseur,

Excusés : M.M. Delory, Delporte, Deraet, Duvillier .

Absents : M.M. Combemale, Fache .

M. d'Hoossche, Chef du Service de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion .

Procès-verbal de la réunion du 9 Avril .-

Le Procès-verbal de la réunion du 9 Avril est lu et adopté sans observation .

Installation de M. Hauser .-

M. le Président Ragheboom souhaite la bienvenue à M. Hauser nommé membre de la Caisse des Ecoles en remplacement de M. Renier. M. Hauser remercie et assure le Comité de son entier dévouement .

Rapport de la Commission des Colonies .-

La Commission des Colonies s'est réunie le 7 Mai 1932, sous la présidence de M. Verbecque .

M. d'Hoossche, Chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, rend compte de la réunion avec M. le Secrétaire Général, M. Carion, secrétaire de la " Cure d'Air " et M. l'Adjoint Ragheboom .

L'installation de Wormhoudt n'étant pas terminée, la Caisse des Ecoles traitera encore cette année avec la Cure d'Air .

La Commission décide de prendre comme les années précédentes du 1er Juillet au 30 Septembre : 200 places au prix de 300 frs, et d'accord avec la Cure d'Air, de prendre les places supplémentaires des déflections.

La Commission donne un avis favorable à l'ouverture de la Colonie Henri Ghesquière, à Marquette, le 1er Juillet et procède à la répartition des places par école .

.....

Elle décide également que les élèves désignés par les Docteurs partiront les premiers et qu'il ne sera tenu compte des demandes faites au bureau qu'en cas de manquants.

- Adopté -

Assurances des enfants mangeant à la cantine :

Après examen par le service du contentieux, le Comité ratifie les propositions de la Compagnie La Providence pour l'assurance des enfants mangeant à la cantine.

La prime serait de 0.40 Cs par enfant pour une garantie de 50.000 Fr par accident et 100.000 Fr par catastrophe.

- Adopté -

Distribution des chaussures.-

Sur la proposition de la Commission des Vêtements, le Comité décide de ne pas renouveler le stock de chaussures avant l'hiver prochain. Seules les demandes faites jusqu'à ce jour seront examinées, mais il ne sera plus tenu compte de celles qui parviendraient dès à présent.

Une note avisant M.M. les Directrices et Directeurs sera envoyée.

Distribution de saucisses dans les cantines :

Le Comité décide de ne pas accueillir favorablement la proposition de M. Boijaud, laquelle consistait à donner des saucisses de temps en temps dans les cantines.

Voyage du Comité à Zuydcoote et Wormhoudt :

Comme les années précédentes, le Comité décide d'aller rendre visite aux enfants séjournant à Zuydcoote et Wormhoudt. La date est fixée au II Août.

Le départ se fera à 7 heures au Cabaret Flamand. Le retour est fixé à 18 heures 30.

La séance est levée à 16 heures 30.

Le Secrétaire,

J. D'HOOSCHE.

Reunion du 22 Octobre 1932.

VILLE DE LILLE

CAISSE DES ECOLES



224

PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 22 OCTOBRE 1932

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 22 Octobre 1932, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom, Badard, Caby, Cambeur, Camu, Degrave, Delory, Deraet, D'Hoossche, Dujardin, Duvillier, Goudin, Lemaire, Minet, Mollard, Mourmant, Nigeon, Hauser, Verbecque, Viseur.

EXCUSES: M.M. Cliquennois, Delporte, Hurez, Leroy.

ABSENT: M. Combemale.

M.M. D'Hoossche et Barbot, du bureau de la Caisse des Ecoles, assistaient à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 9 JUILLET

Le Procès Verbal de la réunion du 9 Juillet est lu et adopté sans observation.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENREES

Sur la proposition de la Commission des denrées, le Comité ratifie les marchés à passer avec les maisons suivantes:

Période du 1er Octobre au 31 Décembre 1932

Liébart, pour la fourniture de viande de boeuf.

Vandervliet, pour la fourniture de haricots, pois cassés, riz, macaroni, huiles et les pruneaux.

Delerue, pour la fourniture de sel, saindoux, petits beurre et le thon.

Bulteel, pour la fourniture des pommes de terre et légumes frais.

Val, pour la fourniture des oeufs.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission des finances s'est réunie le 8 Octobre à 15 heures 30

Etaient présents: M.M. Lemaire, Caby, Cambeur, Hurez, Nigeon.

Excusés: M.M. Mourmant et Duvillier.

Vérification de la comptabilité

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 29 Avril au 30 Septembre 1932.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

Situation Financière

Il est donné connaissance de la situation financière à fin Septembre

Le total des recettes s'élève à : 2.504.973.39

celui des dépenses à : 2.032.290.17

reste disponible : 472.683.22

PROJET DE BUDGET POUR 1933

Le projet de Budget pour 1933 a été adressé à tous les membres du Comité avant la réunion.

M A I R I E D E L I L L E

CAISSE DES ECOLES

PROJET DE BUDGET POUR 1933

R E C E T T E S

Subvention Municipale.....	2.600.000.00
Rentes sur l'Etat(Titre n°848.892 - Sect.6).....	296.00
Titres amortissables:n°88.986	
5 Mai 1927-5 Novembre 1936.....	401.70
"    "    :n°107439	
30 Mai 1930-30 Novembre 1936....	1.205.00
Vente des eaux grasses.....	1.000.00
Vente de tickets.....	60.000.00
Quote part des communes de Faches-Thumesnil et Ronchin (Camps de Vacances).....	20.000.00
Subvention de l'Etat.....(pour mémoire).....	.....

=====  
2.682.902.70  
=====

D E P E N S E S

	Admises en 1932	Proposées pour 1933
<u>Administration</u>		
Art.1-Traitement du personnel.....	60.000.00	60.000.00
" 2-Timbres,divers et imprévus.....	2.200.00	2.300.00
" 3-Imprimés et fourn.de bureau,Assur <sup>ce</sup> .....	13.000.00	20.000.00
" 4-Transports.....	35.000.00	35.000.00
<u>Cantines Scolaires</u>		
Art.5-Denrées.....	800.000.00	800.000.00
" 6-Matériel et Entretien.....	50.000.00	50.000.00
" 7-Salaires Cuisinières et aides.....	275.000.00	300.000.00
" 8-Frais de surveillance.....	100.000.00	100.000.00
<u>Divers</u>		
Art.9-Huile de foie de morue-Glycéro....	15.000.00	15.000.00
" 10-Vêtements et Chaussures.....	300.000.00	300.000.00
" 11-Colonies Scolaires Z;et W;.....	100.000.00	100.000.00
" 12-Camps du Jeudi.....	100.000.00	100.000.00
" 13-Camps de Vacances.....	400.000.00	500.000.00
" 14-Colonie Henri Ghesquièr.....	100.000.00	100.000.00
" 15-Ecole Désiré Verhaeghe.....	100.000.00	200.000.00

=====  
2.450.200.00 : 2.682.300.00  
=====

.....

Assurance du personnel (cuisinières et aides)

Il est donné lecture d'une lettre de Mr Cliquennois, faisant connaître que la Compagnie Helvétia demande une majoration de prime concernant les primes d'assurances payées pour les cuisinières et aides, le taux en serait porté à 1fr25 % en raison de la fréquence des accidents: il y a lieu de prévoir une augmentation de dépenses de 3.000 fr.

Après examen la Commission émet un avis favorable en raison de ce qu'il a été prouvé que la concurrence ne peut faire de propositions plus avantageuses.

Enfants fréquentant les Camps de Vacances

La Commission autorise le paiement de la somme de 4.599 fr afférente à l'avenant de la police n° 798.783 portant le nombre des enfants assurés à 5.000 au lieu de 1.800.

Elle autorise également le paiement d'une somme de 7 fr, coût d'un avenant garantissant la responsabilité civile de la Caisse des Ecoles contre les accidents pour les enfants envoyés à Wormhoudt.

QUESTIONS DIVERSES

Indemnité pour travaux supplémentaires

La Commission décide d'allouer une indemnité annuelle de 600 fr à Mr Barbot, employé de la Caisse des Ecoles, pour travaux supplémentaires occasionnés par les Camps de Vacances et du Jeudi.

Indemnités des professeurs de fifres et tambours

La Commission examine les notes de M.M. Demaret, Delaval et Geysen concernant les séances et sorties des fifres pendant les Camps de Vacances.

En ce qui concerne Mr Geysen, la Commission trouve la demande justifiée, en raison de sa profession et de ses titres musicaux.

Pour M.M. Demaret et Delaval, elle attire l'attention de l'Administration sur les sommes demandées qui paraissent exagérées et, à son avis, une indemnité forfaitaire de 600 fr pour les Camps de Vacances de 1932 serait raisonnable.

Pour les services à venir, il y aura lieu d'examiner la question d'un commun accord.

-La séance est levée à 17 heures-

.....

Concernant les indemnités réclamées par les professeurs de fifres et tambours, après discussion à laquelle prennent part M.M. D'Hoossche, Dujardin, Nigeon et Camu, Mr Lemaire donne toutes les explications nécessaires.

A la suite de cet exposé, le Comité se range à la décision de la Commission des finances: c'est-à-dire le règlement d'une somme forfaitaire de 600 fr pour les Camps de Vacances de cette année, étant entendu que pour les services à venir la question sera examinée d'un commun accord.

En cas de refus des intéressés, le Comité renverra la question à l'Administration Municipale.

Après ces observations, le Procès Verbal de la Commission des Finances est adopté.

RAPPORTS DE LA COMMISSION DES VETEMENTS

Réunion du Jeudi 13 Octobre 1932

Etaient présents: M.M. Mourmant, Degrave, Delory, Leroy, Viseur, Hauser.

Excusés: M.M. Deraet et Camu

Monsieur Mourmant préside.

L.....

.....  
Réception des vêtements

Après examen, la Commission accepte les fournitures faites par les maisons suivantes:

Coopérative l'Union, pour la confection des costumes.

Leclère Reyniers, pour la livraison des tabliers et confection des robes fillettes.

Debert, pour les chemises kaki.

Levy, pour les chemises tennis rayé pour garçons et festonnées fillettes.

Achat de chaussures

Le stock de chaussures étant épuisé, il y a lieu de le renouveler à l'approche de l'hiver.

Le service est chargé d'écrire à diverses maisons pour demander prix et échantillons.

La Commission examinera les types reçus lors d'une réunion spéciale qui aura lieu le Jeudi 20 Octobre.

Barèmes

Pour la distribution des chaussures, la Commission maintient le barème de 6 F par jour et par personne (après enquête de police).

La Commission examine ensuite le barème pour la distribution des vêtements:

Elle propose pour la 1ère Catégorie 7 Fr par jour et par personne en calculant sur les 7 jours de la semaine.

8 Fr par jour, par personne pour la 2ème catégorie

9 Fr " " " " la 3ème "

Une copie de ce barème sera envoyée à tous les Membres du Comité avant la prochaine réunion.

La Commission s'est réunie à nouveau le Jeudi 20 Octobre sous la présidence de Mr Mourmant

A la suite des demandes du service, les offres des maisons suivantes sont parvenues:

de M.M. Verplanken, Vandestienne, Boutry, Abels-Lacroix de Lille;

G. Uny de St Michel-Souglan; Wiel -Balenois de St Omer; et Sertow de Nancy.

Après examen, la Commission décide de commander à la maison Wiel-Balenois, de St Omer, les 500 paires au type choisi: référence n° 915.

.....  
Le barème proposé par le service de la Caisse des Ecoles, et adressé aux Membres du Comité avant la réunion, est adopté.

Pour la gratuité de cantine, le barème appliqué sera celui de la 2ème catégorie, c'est-à-dire 8 Fr par jour et par personne et les demandes de gratuité seront renouvelées pour le mois de Janvier prochain.

Après intervention de M.M. Caby, Dujardin, Camu et Minet, le Comité décide que les enfants des fonctionnaires seront admis à profiter des secours en vêtements, à condition que leurs ressources ne dépassent pas le barème, et ils devront fournir à l'appui de leur demande, un certificat de salaires émanant de l'Administration qui les emploie.

-Adopté-

QUESTIONS DIVERSES

Menu du 15 Octobre

Le Comité prend acte du menu spécial offert aux enfants des cantines par l'Administration Municipale à l'occasion de l'inauguration de Beffroi.

Lettres de Mlle Deneubourg

Lecture est donnée de 2 lettres adressées à Mr le Maire par Mlle Deneubourg et dans lesquelles elle met en cause Mr D'Hoosche, chef du service, l'accusant de parti pris à son égard, et particulièrement de l'avoir changé de cantine sans motif.

.....

.....  
Après lecture de ces lettres, le Comité dégage la responsabilité de Mr D'Hoossche dans ces changements, celui-ci n'ayant fait qu'exécuter les décisions prises antérieurement par le Comité de la Caisse des Ecoles.

Lettre du Secrétariat; accident De Roeck

Le Comité autorise le paiement d'une somme de 323 Fr 20, montant des frais médicaux et pharmaceutiques occasionnés par l'accident survenu au jeune De Roeck.

Surveillance: école Albert Samain

Etant donné l'augmentation d'effectifs de cette école, le Comité décide de nommer comme surveillante Mme Dermenghem, ancienne aide-cuisinière, qui a toujours donné satisfaction dans ses précédentes fonctions.

Paiement des frais de séjour à Zuydcoote et Wormhoudt

Le Comité autorise le règlement à Mr Bonnet, Trésorier de la Cure d'Air, du montant des frais de séjour des enfants envoyés aux Colonies scolaires de Zuydcoote et Wormhoudt.

Drap pour vêtements 1933

Comme les années précédentes, le Comité décide de demander à Mr Bauer de rechercher des stocks de drap pour costumes garçons.

-La séance est levée à 17 heures-

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

BAREME POUR LA DISTRIBUTION DES SECOURS EN VETEMENTS

1ère Catégorie

2 Personnes(Veuf ou veuve I enfant)	20 Fr par jour ou 140 Fr par semaine
3 " "	21 Fr " " 147 Fr " "
4 " "	28 Fr " " 196 Fr " "
5 " "	35 Fr " " 245 Fr " "
6 " "	42 Fr " " 294 Fr " "

etc.etc...:à raison de 7 Fr par jour et par personne.

2ème Catégorie

3 Personnes	24 Fr par jour ou 168 Fr par semaine
4 " "	32 Fr " " 224 Fr " "
5 " "	40 Fr " " 280 Fr " "
6 " "	48 Fr " " 336 Fr " "

etc.etc...:à raison de 8 Fr par jour et par personne.

3ème Catégorie

3 Personnes	27 Fr par jour ou 189 Fr par semaine
4 " "	36 Fr " " 252 Fr " "
5 " "	45 Fr " " 315 Fr " "
6 " "	54 Fr " " 378 Fr " "

etc.etc...:à raison de 9 Fr par jour et par personne.

Pour la GRATUITE DE CANTINE appliquer le barême de la 2e Catégorie.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§

Reunion du 10 Dec

2 a 4

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES



Comité de la Caisse des Ecoles



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 10 DECEMBRE 1932.

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles, se sont réunis le Samedi 10 Décembre 1932, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom. Badard. Caby. Cambeur. Degrave. Delory. Deraet. D'Hoossche. Dujardin. Hurez. Leroy. Lemaire. Minet. Mollard. Nigeon. Verbecque. Viseur.

EXCUSES: M.M. Cliquennois. Delporte. Duvillier. Goudin. Mourmant. Hauser.

ABSENTS: M.M. Camu. Combemale.

Mr D'Hoossche, du bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 OCTOBRE

Le Procès Verbal de la réunion du 22 Octobre est lu et adopté sans observation.

MENU SPECIAL DE NOEL

A l'occasion de la fête de Noël, le Comité décide de servir un menu spécial, aux enfants fréquentant les Cantines Scolaires, le Samedi 24 Décembre 1932:

Le menu suivant est adopté:

CANTINES PRIMAIRES	!	CANTINES MATERNELLES
-----	!	-----
Potage Printanier	!	Potage Printanier
Boeuf rôti à la casserole	!	Omelette
Petits pois et pommes va	!	Purée de pommes de terre
Gaufre	!	Gaufre
Chocolat	!	Chocolat
Pain et Bière	!	Pain et Bière

---!---

ARRET DES CANTINES

Après discussion, à laquelle prennent part M.M. Hurez. Nigeon. Leroy. Lemaire. Dujardin. Minet et Mollard, le Comité décide que, en raison de la situation actuelle, les cantines cesseront après le repas du Vendredi 30 et reprendront le Lundi 9 Janvier.

Les journées des Vendredi 6 et Samedi 7 Janvier seront réservées au nettoyage des ustensiles et des locaux.

QUESTIONS DIVERSES

PROPOSITION DE Mr DUFLLOT à Hallennes lez Haubourdin

Mr Duflot offre à la Caisse des Ecoles des biscuits pour les Camps de Vacances et du Jeudi, à 2Fr10 le paquet de 12 biscuits.

Le Comité décide de ne pas accueillir favorablement l'offre de Mr Duflot; et le goûter servi aux enfants des Camps comprendra comme par le passé petits pains et chocolat.

.....

.....  
PROPOSITION BLICQ

La Maison Blicq, 5bis rue Henri Kolb, offre des plaques de foyer pour les cuisinières des cantines. Le Comité décide de ne pas y donner suite pour le moment.

LETTRE DE Mr L'ADJOINT SAINT VENENT

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Mr l'Adjoint Saint Venant, relative à une demande d'emploi de surveillante de cantine à l'école Albert Samain, et de la réponse du Président.

-Adopté-

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DECEMBRE

Il est donné lecture de la décision du Conseil d'Administration du 5 Décembre, portant à 840 Fr. au lieu de 600, l'indemnité à allouer à M.M. Delaval et Demaret, pour leçons de fifres et tambours.

Plusieurs membres protestent estimant que la somme de 600Fr était bien suffisante, et demandent que pour l'avenir la question soit examinée avant les Camps de Vacances.

Ensuite lecture est donnée des observations: présentées par Mr l'Adjoint Saint Venant, qui demande que les Procès Verbaux de la Caisse des Ecoles indiquent les prix des denrées achetées pour le service des cantines.

de M.M. Levy et Willems touchant le mode d'achat et de confection des tissus.

L'échange de vues est clos sur l'intervention de Mr le Maire.

- Adopté-

LETTRE DE Mr MINET

Monsieur Minet demande qu'une lettre de remerciements avec compliments soit adressée à M.M. les Directeur et Adjointes de l'école Michelet pour le soin apporté par eux à l'examen des nombreuses demandes de secours en Vêtements.

Sur la demande de plusieurs Délégués, le même lettre sera envoyée à M.M. les Directrices et Directeurs des écoles: Ampère, A. France, Voltaire, Paul Bert, Berthelot, Monge, Léon Trulin, Marcel Sembat, J. Ferry, J. Verne, A. Brasseur, G. Sand, Buffon.

SURVEILLANCE DANS LES CANTINES

Sur la proposition de M.M. Mollard et Minet, le Comité décide, qu'en cas de vacance dans le personnel de surveillance des cantines, d'inviter la Directrice ou le Directeur de l'école intéressée à offrir l'emploi aux membres du personnel enseignant.

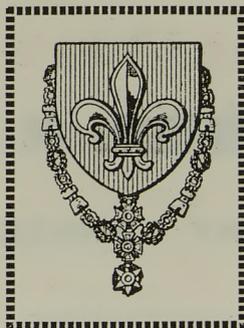
La séance est levée à 16 heures 30.

Le Secrétaire:

J. D'HOSSCHE

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

VILLE DE LILLE



CAISSE DES ÉCOLES



# COMPTE RENDU

des Opérations de la



# CAISSE DES ÉCOLES

pendant l'année 1933



LILLE

Imprimerie O. S. A. P., 147, rue d'Arras

1934

11844

# Compte rendu des Opérations de la Caisse des Ecoles

PENDANT L'ANNÉE 1933



## I. - RECETTES

### Recettes ordinaires

ART. 1. — Reliquat de l'exercice 1932.....	4.443	11	
2. — Subvention Municipale .....	2.360.000	»	
Subvention Municipale supplémentaire pour envoi d'enfants à Wormhoudt.....	52.200	»	
3. — Rentes sur l'Etat.....	296	»	
4. — Coupons obligations et titres amortissables	1.606	70	

### Recettes extraordinaires

ART. 5. — Produit de plusieurs dons.....	5.056	25	
6. — Vente des eaux grasses.....	4.128	»	
7. — Reversements divers .....	647	95	
8. — Participation commune de Ronchin (Camps de Vacances) .....	6.861	»	
9. — Vente de seaux vides .....	664	»	
10. — Vente de tickets de cantine.....	95.050	»	2.527.953 01

## II. - DÉPENSES

Dépenses payées au 31 Décembre 1933..... 2.458.342 21

RESTE AU 31 DÉCEMBRE 1933.. 69.610 80

Environ 235.000 francs de factures de 1932 ont été payées en 1933, par contre, environ 135.000 francs de factures de 1933 sont payées en 1934.

## DÉTAIL DES DÉPENSES

### Administration.

ART. 1. — Traitement du personnel.....	58.971 »
2. — Timbres, Divers et Imprévus.....	2.617 20
3. — Imprimés, Fournitures bureau et Assurances.....	16.729 50
4. — Transports .....	30.527 40

### Cantines Scolaires.

ART. 5. — Denrées .....	798.670 10
6. — Matériel et Entretien .....	58.476 18
7. — Salaires des Cuisinières et Aides .....	296.723 70
8. — Frais de surveillance.....	96.897 »

### Divers

ART. 9. — Huile de foie de morue et glycéro.....	7.073 65
10. — Vêtements et chaussures.....	231.793 11
11. — Colonies scolaires .....	115.412 35
12. — Camps du Jeudi .....	145.916 95
13. — Camps de Vacances .....	508.580 66
14. — Colonie Henri Ghesquière.....	72.234 26
15. — Ecole Désiré Verhaeghe.....	17.719 15

---

2.458.342 21

---

## JUSTIFICATION DES DÉPENSES

### ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Traitement des Employés.

Les dépenses se décomposent comme suit :

Traitement d'un chef de bureau.....	25.409 »
Traitement d'un employé .....	12.783 »
Traitement d'un chef magasinier.....	19.899 »
Indemnité pour charges de famille.....	600 »
Cotisations mixtes assurances sociales.....	280 »

---

58.971 »

Somme prévue pour 1932.....	60.000 »
Dépenses .....	58.971 »

---

**Excédent.....** 1.029 »

---

**ARTICLE 2. — Timbres, Divers et Imprévus.**

La dépense se décompose comme suit :

Mandats payés au Receveur de l'Enregistrement pour timbres..	1.936 »
Accident De Roeck : frais de procédure.....	681 20
	<hr/>
	2.617 20
 Somme prévue pour 1933 .....	 2.300 »
Dépenses .....	2.617 20
	<hr/>
Excédent de dépenses.....	317 20
	<hr/> <hr/>

**ARTICLE 3. — Imprimés, fournitures de bureau et assurances.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

IMPRIMERIE OUVRIÈRE : Imprimés divers.....	2.672 »
CAMBAY : Fournitures de bureau.....	22 »
Assurance incendie camionnettes .....	487 50
» incendie magasin .....	320 80
» des enfants mangeant à la cantine.....	2.360 15
» des chauffeurs et convoyeurs.....	2.465 15
» des cuisinières et aides .....	6.945 40
» accidents autos .....	1.456 50
	<hr/>
	16.729 50
 Somme prévue pour 1933.....	 20.000 »
Dépenses .....	16.729 50
	<hr/>
Excédent.....	3.270 50
	<hr/> <hr/>

**ARTICLE 4. — Transports.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

Maison DESMETTRE, fourniture d'essence.....	12.176 20
» EECKHOUT, fourniture d'huile et graisse.....	2.533 75
» HUBERT, réparations diverses.....	13.630 20
» SERGY ET REVEL, réparations diverses .....	790 »
» LEPERS, fourniture de pneus et réparations .....	1.397 25
	<hr/>
	30.527 40
 Somme prévue pour 1933 .....	 35.000 »
Dépenses .....	30.527 40
	<hr/>
Excédent.....	4.472 60
	<hr/> <hr/>

**ARTICLE 5. — Denrées.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

LES COOPÉRATEURS ...	Fourniture de pain .....	85.118 55
LIÉBART .....	» de viande .....	200.859 90
FARVACQUES .....	» de poisson .....	18.496 50
L'AVENIR .....	» de bière .....	125.632 80
BULTEEL .....	» de légumes .....	116.177 25
VANDERVLIEET .....	» de légumes secs et épiceries	86.974 75
ETS DELERUE .....	» de légumes secs et épiceries	56.839 »
LES COOPÉRATEURS ...	» d'épiceries .....	14.435 70
ETS POTIN .....	» d'épiceries .....	17.584 50
STÉ LILIA .....	» de margarine .....	924 »
STÉ ASTRA .....	» de margarine .....	2.337 25
PELLERIN .....	» de saindoux .....	1.665 »
DESOBRY .....	» de fromage et thon.....	17.186 40
VAL .....	» d'œufs .....	14.624 »
ALEXANDRE .....	» d'œufs .....	26.303 »
FIBBÉ .....	» de confiture .....	3.829 50
MATERNE .....	» de confiture .....	3.066 »
DORCHIES .....	» de pruneaux .....	2.925 »
DEMEULENEIRE .....	» de gaufres .....	2.608 »
DUBOIS-DUMONT .....	» de gaufres et chocolat ....	1.083 »
		<hr/>
		798.670 10
Somme prévue pour 1933 .....	800.000 »	
Dépenses .....	798.670 10	
		<hr/>
Excédent.....	1.329 90	

Une somme de 155.297 frs 16 de l'exercice 1932 a été payée sur l'exercice 1933, par contre une somme de 93.054 frs de l'exercice 1933 a été payée sur l'exercice 1934.

**ARTICLE 6. — Matériel et Entretien.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

PAYELLE, fourniture d'ustensiles divers pour les cantines.....	2.110 60
CATRICE, fourniture de bassines, marmites et assiettes fer étamé.	6.783 80
MULLIER-SAUVAGE, fourniture wassingues, pâte à fourneaux, etc.	5.887 80
FUCHS-NISSE, fourniture de papier cellulose et sacs .....	1.520 40
CAMBAY, fourniture de papier kraft.....	161 95
DHOUR, fourniture de bouchons, ficelle, etc. ....	216 »
SPERLAEKEN, fourniture de couteaux, épluchoirs, etc. ....	295 60
VAROS-COLLETTE, fourniture de paniers à viande et chaises....	1.092 »

HASLÉ, fourniture d'une rinceuse et machine à boucher .....	492 40
DEFLANDRE, fourniture d'outils et clous.....	64 30
BLONDEL, fourniture de réveils.....	429 »
WIART, fourniture d'une armoire et bancs.....	4.658 08
BAUER et FILS, fourniture de complets toile bleue .....	396 »
DEBERT, fourniture de torchons et tabliers .....	708 »
BONIFACE, fourniture de torchons .....	721 »
MIROU, fourniture de casquettes .....	178 50
LECOSSOIT, étamage d'ustensiles divers.....	330 50
DELARUE, étamage d'ustensiles divers.....	4.590 95
DAMANNE, étamage d'ustensiles divers.....	9.306 »
CAUDERLIER, fourniture d'une cuisinière.....	3.800 »
CAUDERLIER, réparations et fournitures de poëlerie .....	13.843 30
BREM, fourniture de sable.....	890 »
	<hr/>
	58.476 18
Somme prévue pour 1933.....	50.000 »
Dépenses .....	58.476 18
	<hr/>
Excédent de dépenses.....	8.476 18
	<hr/> <hr/>

Une cuisinière hors d'usage a été remplacée à la cantine Antoine Brasseur.

**ARTICLE 7. — Salaires des Cuisinières, Aides, Chauffeurs, Convoyeurs, Boucher.**

Cette dépense se répartit comme suit :

Salaires des chauffeurs .....	25.363 »
» convoyeurs et boucher auxiliaires .....	22.738 »
» des cuisinières et aides .....	195.927 50
Heures supplémentaires des aides auxiliaires .....	10.475 60
» » des chauffeurs convoyeurs .....	2.646 25
Indemnités pour charge de famille .....	2.170 »
Assurances sociales : Reversement à la Ville :	
Personnel plus de 60 ans...	4.050 45
Personnel moins de 60 ans..	31.834 90
Heures supplémentaires femmes de service aux distribut. de lait.	1.518 »
	<hr/>
	296.723 70
Somme prévue pour 1933 .....	300.000 »
Dépenses .....	296.723 70
	<hr/>
Excédent.....	3.276 30
	<hr/> <hr/>

ARTICLE 8. — **Frais de Surveillance.**

La dépense se décompose comme suit :

Personnel étranger à l'enseignement : Ecoles Primaires .....	61.587	»
» » Ecoles Maternelles .....	22.470	»
Personnel appartenant à l'enseignement.....	12.840	»
	<hr/>	
	96.897	»
Somme proposée pour 1933.....	100.000	»
Dépenses .....	96.897	»
	<hr/>	
Excédent.....	3.103	»
	<hr/>	

ARTICLE 9. — **Huile de foie de morue et Glycero.**

La dépense se décompose comme suit :

Huile de foie de morue .....	2.423	65
Glycéro phosphate .....	4.650	»
	<hr/>	
	7.073	65
Somme prévue pour 1933.....	15.000	»
Dépenses .....	7.073	65
	<hr/>	
Excédent.....	7.926	35
	<hr/>	

ARTICLE 10. — **Vêtements et Chaussures.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

LECLÈRE-REYNIER, fourniture de tabliers Vichy et confection robes en 1932 .....	2.617	25
LECLÈRE-REYNIER, confection robes en 1933.....	4.885	»
L'UNION CONFECTION, confection vêtements 1932.....	14.509	»
» » » » 1933.....	71.378	»
Veuve BAUER, fourniture de drap pour vêtements .....	58.784	40
Camille LÉVY, fourniture de chemises boy - scout et tissu pour robes .....	44.023	50
DEBERT, fourniture de chemises fillettes.....	9.063	30
GAUCHER, fourniture de tabliers Vichy.....	11.601	50
GRÉMAUX-FIOLET, fourniture de chemises tennis .....	4.632	50
WIEL-BALEMBOIS, fourniture de chaussures .....	10.298	66
	<hr/>	
	231.793	11
Somme prévue pour 1933.....	300.000	»
Dépenses .....	231.793	11
	<hr/>	
Excédent.....	68.206	89
	<hr/>	

Il a été distribué aux enfants nécessiteux de nos écoles :

- 265 paires de chaussures.
- 2987 complets de drap.
- 61 pantalons.
- 3342 chemises boy-scout.
- 1047 chemises tennis
- 3313 chemises fillettes.
- 2136 robes.
- 3044 tabliers vichy.
- 220 schirting.

**ARTICLE 11. — Colonies scolaires.**

Le nombre de places réservées à la Caisse des Ecoles par l'intermédiaire de la Cure d'Air, était fixé à 100 à Zuydcoote.

En plus de ces 100 places la Cure d'Air nous réservait les places des manquants et de ce fait 121 enfants ont bénéficié du séjour.

Pour Wormhoudt, 200 ont été envoyés en Juin, 24 en Juillet, 26 en Août, 26 en Septembre, soit en tout 276.

Aucun incident à signaler. Les Délégués de la Caisse des Ecoles ont pu se rendre compte lors de leur voyage, du bon fonctionnement des colonies.

Les dépenses réglées en 1933 se décomposent comme suit :

Frais de séjour à Wormhoudt en Juin.....	53.200 »
» » Juillet, Août et Septembre...	20.972 45
Frais de séjour à Zuydcoote en Juillet, Août et Septembre.....	36.300 »
Assurance des enfants en colonie.....	67 15
Jouets pour concours et gaufres.....	1.451 15
Frais de chemin de fer (enfants à Wormhoudt et repas des con- voyeurs .....	2.234 70
Frais de voyage des membres du Comité de la Caisse des Ecoles	1.186 90
	<hr/>
	115.412 35
Somme prévue pour 1933.....	100.000 »
Subvention supplém. pour envoi d'enfants à Worm- houdt en Juin .....	52.200 »
	<hr/>
	152.200 »
Dépenses .....	115.412 35
	<hr/>
Excédent.....	<u>36.787 65</u>

**ARTICLE 12. — Camps du Jeudi.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

LES COOPÉRATEURS, petits pains .....	19.238 40
DUBOIS-DUMONT, chocolat .....	12.240 »
ROUSSEAU, chocolat .....	5.625 »
HERMEZ, séances de cinéma et music-hall.....	23.100 »
Salaires pompiers, séances cinéma .....	3.767 50
LENFANT, jouets .....	19.337 80

PRESLES, jouets .....	2.155 »
MARAIS, jouets .....	600 »
Mme Goval, lessivage et repassage chemises des fifres .....	163 25
CATTEAU et DEMARLE, transport d'enfants fête de Noël .....	450 »
Frais de surveillance .....	59.240 »
	<hr/>
	145.916 95
Somme prévue pour 1933.....	100.000 »
Dépenses .....	145.916 95
	<hr/>
Excédent de dépenses.....	45.916 95
	<hr/> <hr/>

ARTICLE 13. — **Camps de Vacances.**

Les dépenses de décomposent comme suit :

Salaires des cuisinières et aides.....	47.156 50
» des femmes de service.....	1.336 50
» pompiers, séances de cinéma.....	1.150 »
» surveillants des terrains de jeux.....	22.755 40
Indemnités de surveillance .....	112.465 »
Heures supplémentaires, fête de clôture.....	638 »
Heures supplémentaires, service des douches .....	297 »
Frais repas fête de clôture.....	492 25
Leçons de fifres .....	7.030 25
LEPRETTE, location d'auto-car .....	145 »
ROYE, repas des fifres et tambours à Malo.....	1.284 75
TESSE, fourniture des costumes pour fifres .....	12.685 »
DEBERT, fourniture de chemises.....	584 50
DESCHAMPS, fourniture de bérets .....	800 »
PRÉGERMAIN, fourniture de tissu élastique.....	320 60
TORRILHON, fourniture de souliers.....	1.487 60
VERCRUISSE et DHONDT, fourniture de clairons, cordons et poignées	1.640 »
KOKELAERE, fourniture de tambours, baudriers, baguettes et fifres	2.656 »
DEBERT, fourniture d'enveloppes pour clairons et tambours ....	622 50
LES COOPÉRATEURS, pains et petits pains.....	46.530 70
LES COOPÉRATEURS, fourniture denrées.....	2.905 60
VANDERVLIEET, fourniture de denrées.....	20.923 65
DELERUE, fourniture de denrées.....	6.034 50
POTIN, fourniture de denrées .....	4.109 70
BULTEEL, fourniture de légumes frais.....	14.770 »
ALEXANDRE, fourniture d'œufs .....	4.644 »
LIÉBART, fourniture de viande .....	57.717 90
FIBBÉ, fourniture de confiture .....	8.901 »
ROUSSCAU, fourniture de chocolat .....	20.250 »
FARVACQUES, fourniture de poisson .....	4.200 »
DUBOIS-DUMONT, fourniture de biscuits.....	632 85
L'AVENIR, fourniture de bière .....	41.985 50
HUYGHE, fourniture de café .....	2.242 50
PAYELLE, fourniture d'ustensiles de cuisine .....	964 »

SPERLACKEN, fourniture et réparations de couteaux .....	237 »
MULLIER-SAUVAGE, fourniture de produits d'entretien .....	1.074 30
DESMETTRE, fourniture d'essence .....	2.653 20
SERGY et REVEL, réparations camionnettes .....	2.121 50
HUBERT, réparations camionnettes .....	5.903 10
LEPERS, fourniture et réparations de pneus .....	861 »
HERMEZ, séances de cinéma.....	9.450 »
DEFIVES, séances de cinéma .....	200 »
DEFIVES, prises de films .....	3.024 »
PERRIER, séances de prestidigitation.....	1.200 »
LEFEBVRE, fourniture de jouets .....	279 75
BAZELIS, fourniture de produits pharmaceutiques .....	1.201 30
CACAN, fourniture de breloques .....	8.152 65
FAÏENCERIE D'ONNAING, lots pour tombola.....	2.899 »
Frais de musique aux défilés .....	6.417 »
Service de gendarmerie .....	684 25
VROMAN, entretien et réparations de jeux.....	970 45
G. DEFLANDRE, fournitures de cadenas.....	17 »
Assurance des enfants fréquentant les camps.....	7.307 31
Imprimés divers .....	420 »
Avances diverses et montage des manèges.....	627 85
M <sup>me</sup> GOVAL, lessivage et repassage chemises des fifres .....	317 25
Sursalaire familial .....	204 »
	508.580 66
Somme prévue pour 1933 .....	500.000 »
Dépenses .....	508.580 66
	8.580 66

ARTICLE 14. — **Colonie Henri Ghesquière.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

Traitement du concierge .....	4.800 »
Salaires des cuisinières et aides.....	13.653 50
Surveillance et professeur d'éducation physique .....	5.337 »
Heures supplémentaires, service des douches .....	243 »
Honoraires du docteur DELEUNEVILLE.....	1.470 »
Produits pharmaceutiques .....	332 10
Consommation d'eau .....	1.818 58
LECLÈRE-REYNIERS, fourniture et réparation de tabliers .....	121 25
GAUCHER, réparation de tabliers .....	270 »
DEBERT, fourniture de torchons et blouses .....	164 40
DEGAND, fourniture de brosses à dents, peignes et gants .....	1.070 60
MAUBERT, fourniture de savons de toilette .....	570 »
VICART, fourniture d'un pavillon et corde .....	134 »
MULLIER-SAUVAGE, fourniture de produits d'entretien .....	672 25
VANDENNESTE, fourniture d'espadrilles.....	3.970 50
ROHART, battage des matelas .....	800 »

SALINGUE, fourniture de laine à matelas .....	154 »
PAYELLE, fourniture d'ustensiles divers .....	34 »
LEPERS, fourniture de ballons .....	56 »
DAMAN, étamage des ustensiles .....	971 »
LENFANT, jouets divers .....	114 »
Remboursement d'avances diverses .....	46 25
LES COOPÉRATEURS, pains et petits pains .....	4.622 65
» » fournitures de denrées .....	1.529 60
VANDERVLIEET, fournitures de denrées .....	5.849 31
Félix POTIN, fourniture de denrées .....	1.041 50
DELERUE, fourniture de denrées .....	924 »
SOCIÉTÉ ASTRA, fourniture de margarine .....	83 80
BULTEEL, fourniture de légumes frais .....	2.271 62
ALEXANDRE, fourniture d'œufs .....	1.720 »
LIÉBART, fourniture de viande .....	5.682 85
DUBOIS, fourniture de lapin .....	2.135 70
FIBBÉ, fourniture de confitures .....	1.656 »
DUBOIS-DUMONT, fourniture de gaufres .....	68 40
DEMEULENEIRE, fourniture de gaufres .....	268 80
Veuve ROUSSEAU, fourniture de chocolat .....	1.251 »
L'AVENIR, fourniture de bière .....	4.961 60
HUYGHE, fourniture de café .....	1.365 »
	<hr/>
	72.234 26
Somme prévue pour 1933 .....	100.000 »
Dépenses .....	72.234 26
	<hr/>
Excédent .....	27.765 74

534 enfants, alternativement les filles et les garçons, ont bénéficié d'un séjour à la Colonie.

**ARTICLE 15. — Ecole Désiré Verhaeghe.**

Les dépenses se décomposent comme suit :

LES COOPÉRATEURS, fourniture de pains et croissants .....	3.361 80
» » fourniture de denrées .....	2.222 2 »
VANDERVLIEET, fourniture de denrées .....	1.171 20
DELERUE, fourniture de denrées .....	221 90
DESOBRY, fourniture de fromage .....	172 50
VAL, fourniture d'œufs .....	1.025 »
SOCIÉTÉ LILIA, fourniture de margarine .....	99 »
BULTEEL, fourniture de légumes .....	1.049 35
LIÉBART, fourniture de viande .....	5.126 35
L'AVENIR, fourniture de bière .....	2.568 80
DUBOIS-DUMONT, fourniture de chocolat et gaufres .....	666 »
MULLIER-SAUVAGE, fourniture de produits d'entretien .....	35 25
	<hr/>
	17.719 15

Cette somme est le reste des dépenses de 1932.

# RENSEIGNEMENTS DIVERS

## I. — CANTINES

Le service des Cantines a fonctionné pendant 188 jours en 1933.

Il existe 14 Cantines primaires.

» 25 » maternelles.

## II. — NOMBRE TOTAL DE JOURNEES DE CANTINE

Cantines primaires	188 × 14 = .....	2.632
Cantines maternelles	188 × 25 = .....	4.700
TOTAL.....		7.332

## III. — NOMBRE DE RATIONS DISTRIBUEES

### 1° CANTINES PRIMAIRES :

a) pour les élèves .....	624.371	
b) pour le personnel : 60 cuisinières et aides, 77 surveillantes (2 rations) .....	48.504	672.875

### 2° CANTINES MATERNELLES :

a) pour les élèves .....	236.436	
b) pour le personnel : 50 cuisinières et aides, 26 surveillantes .....	28.576	265.012

937.887

## PRIX DE REVIENT DES REPAS

### Repas seul :

Valeur des denrées consommées et payées sur le budget de 1933....	798.670 10	
Valeur des denrées consommées en 1932 et payées sur le budget de 1933	155.297 16	643.372 94
Valeur des denrées consommées en 1933 et payées sur le budget de 1934		93.054 94
		736.426 94

Le nombre des rations distribuées ayant été de 937.887, le prix de revient du repas seul est donc de 736,426 94

————— = 0 f. 785 en diminution de 0 fr. 116 sur 1932.

937.887

### Repas y compris les frais généraux :

ART. 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8.

Valeur des denrées consommées .....	736.426 94
Frais généraux .....	560.941 98

1.297.368 92

1.297.368 92

soit ————— = 1 fr 383 en diminution de 0 fr. 101 sur l'exercice 1932.

937.887

Lille, le 28 Février 1934.

LE CHEF DU BUREAU DE LA CAISSE DES ECOLES,  
J. D'HOSSCHE.

LE CHEF DE LA 4° DIRECTION,  
J. VANDENHENDE.

Reunion du 21 Janvier 1933

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 21 JANVIER 1933

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se réunis le Samedi 21 Janvier 1933, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom. Badard. Cambeur. Camu. Degrave. Delory. Deraet. D'Hoossche. Hurez. Lemaire. Leroy. Minet. Mollard. Nigeon. Verbecque. Viseur.

EXCUSES: M.M. Cliquennois. Combemale. Delporte. Duvillier. Goudin. Hauser. Mourmant.

ABSENTS: M.M. Caby. Dujardin.

M.M. D'Hoossche et Barbot, du bureau de la Caisse des Ecoles, assistaient à la réunion.

En ouvrant la séance, le Président présente aux Membres du Comité ses meilleurs voeux et souhaits pour 1933.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 10 DECEMBRE 1932

Le Procès Verbal de la réunion du 10 Décembre 1932 est adopté sans observation.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le Bureau sortant est réélu à l'unanimité:

- Président : M. Ragheboom, Adjoint au Maire.
- Vice-Présidents : M.M. Degrave. Lemaire. Verbecque.
- Secrétaire Général : M. Cliquennois Paque.
- Secrétaires Adjoints: M.M. Nigeon. Leroy.
- Trésorier : M. Delporte, Receveur Municipal.
- Trésorier Adjoint : M. Mourmant.

Mr Nigeon accepte de remplacer Mr Leroy comme Délégué aux cantines Fénelon filles et garçons.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENREES

La Commission des Denrées s'est réunie le 24 Décembre 1932, à 15 heures, sous la présidence de M. Viseur.

PRESENTS: M.M. Badard. Degrave. D'Hoossche. Dujardin.

EXCUSES: M.M. Camu. Goudin. Nigeon.

M.M. D'Hoossche et Minque, du service de la Caisse des Ecoles, assistaient à la réunion.

Adjudication pour la période du 1er Janvier au 31 Mars 1933.

1er LOT: Viande de boeuf 1ère qualité:

Adjudicataire: M. Liébart au prix de 7Fr85 le Kg.

2ème LOT: Légumes secs et Epiceries:

sont déclarés adjudicataires:

M.M. Vandervliet pour les haricots à 1Fr14 le Kg, les pois cassés à 1Fr89 le Kg, le riz à 1Fr70 le Kg, le savon à 1Fr35 le Kg, et les pruneaux à 5Fr75 le Kg.

.....

.....

Delerue, pour le macaroni à 2Fr99 le Kg, le sel à 1Fr04 le Kg, l'huile d'arachide et pour friture à 2Fr94 le litre, le sucre à 3Fr49 le Kg, les petits beurre à 5Fr le Kg et le poivre à 13Fr 50 le Kg.

"Les Coopérateurs", pour le lait Gloria à 2Fr35 la boîte, le vinaigre à 1Fr55 le litre et le cristaux à 0Fr46 le Kg.

Desobry, pour le Gruyère à 11Fr20 le Kg.

Materne, pour la confiture à 3Fr65 le Kg.

Sté Astra, pour la margarine à 5Fr24 le Kg.

Pellerin, pour le saindoux à 7Fr40 le Kg.

3ème LOT: Conserves:

sont déclarés adjudicataires:

M.M. Delerue, pour le thon grand boitage à 11Fr95 le Kg.

Vandervliet, pour le thon petit boitage (marque Chancerelle) à 13Fr23 le Kg.)

Farvacques, pour la morue à 5Fr50 le Kg.

4ème LOT: Pommes de terre et légumes frais:

M. Bulteel est déclaré adjudicataire pour les pommes de terre à 25Fr50 les % Kgs. et pour les légumes avec un rabais de 6 % sur les cours des halles)

5ème LOT: Oeufs

M. Val est déclaré adjudicataire au prix de 0Fr64 pièce.

pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1933:

6ème LOT: Bière

La brasserie "L'Avenir" est déclarée adjudicataire au prix de 0.80 le litre)

7ème LOT: Pains et Petits pains:

"Les Coopérateurs" sont déclarés adjudicataires pour le pain avec un rabais de 0Fr10 au Kg sur le prix de la taxe, et pour les petits pains au prix de 0Fr18 pièce.

La séance est levée à 17 heures.

-ADOPTÉ-

Le Comité décide de renouveler le marché avec Mr Desmettre, 83 rue Abélard, pour la fourniture d'essence pendant l'année 1933.

Pour le Chocolat nécessaire pendant l'année, aux Camps de Vacances et du Jeudi, sur la proposition de Mr Camu, le service est chargé de faire appel à la concurrence.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 14 Janvier 1933, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr Lemaire.

PRESENTS: M.M. Cambeur. Caby. Duveillier. Hurez. Lemaire. Nigeon.

EXCUSE: M. Mourmant

Vérification de la comptabilité

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 4ème trimestre 1932.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

Situation Financière

Il est donné connaissance de la situation financière au 31 Décembre 32

Le total des recettes s'élève à :	2.568.644,04
" des dépenses " "	2.564.200,93
	4.443,11

Disponible au 31 Décembre : 4.443,11

Il y a lieu de signaler que les dépenses engagées pour le 4ème trimestre, environ 200.000 Fr, seront à payer sur l'exercice 1933.

A ce sujet, nous avons reçu de Mr le Receveur Municipal la lettre suivante:

"Lille le 6 Janvier 1933

"Le Receveur Municipal, trésorier de la Caisse des Ecoles,  
"à Monsieur le Président de la Caisse des Ecoles,

"J'ai l'honneur d'appeler toute votre attention  
"sur la situation financière de la Caisse des Ecoles.  
"Les crédits de l'année dernière sont totalement épuisés et il  
"reste encore à payer les factures de pain, viande, denrées, légumes,  
"etc., des mois de Novembre et de Décembre.

.....  
 "Ces dépenses vont être faites à l'aide de la subvention accor-  
 "dée par la ville pour l'année 1933 et, par voie de conséquence,  
 "les comptes de l'exercice qui commence seront déficitaires.  
 "Cette situation étant irrégulière, je viens vous demander de  
 "prendre des mesures pour qu'elle ne puisse plus se produire.  
 signé: Paul DELPORTE

A la suite de cette lettre, la Commission propose d'envoyer à Monsieur l'Adjoint Willems, la lettre suivante:

L'Adjoint au Maire, Président de la Caisse des Ecoles  
 à Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances,

Mon Cher Collègue,

Nous avons reçu de Monsieur le Receveur Municipal,  
 Trésorier de la Caisse des Ecoles, la lettre suivante:

.....

.....

.....(lettre ci-dessus)

La Commission des Finances d'abord, le Comité de la Caisse des Ecoles ensuite, tiennent à vous faire remarquer que cette situation provient de ce que, chaque année, la Commission Municipale des Finances, croit devoir réduire la somme demandée comme subvention par la Caisse des Ecoles.

C'est ainsi que pour 1932 nous demandions 2.500.000 Fr sur lesquels il a été fait une réduction de 100.000 Fr et dans les 2.400.000 Fr il y avait 100.000 Fr pour le fonctionnement de l'école Désiré Verhaeghe, pour laquelle nous avons payé au 31 Décembre 198.300 Fr 35.

Pour 1933, nous avons prévu 2.600.000 Fr dont 200.000 Fr pour l'école de Plein Air.

Dans l'intervalle un changement est intervenu, puisque l'Administration Municipale a décidé que l'école Désiré Verhaeghe aurait son budget séparé.

Or, nous avons été avisés que l'on retirait de la subvention de la Caisse des Ecoles, non pas la somme de 200.000 Fr prévue dans notre projet de budget pour le fonctionnement de cette école, mais 240.000 Fr.

Résultat: réduction de 40.000 Fr sur la subvention demandée pour 1933.

Aussi pour pouvoir obvier aux inconvénients signalés par le Receveur Municipal, le Comité de la Caisse des Ecoles, vous demande de maintenir au crédit de la Caisse des Ecoles les 2.400.000 Fr demandés.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, mon Cher Collègue, mes cordiales salutations.

signé: A. Ragheboom

-La séance est levée à 17 heures-

A la suite de la lecture de ce rapport, Mr D'Hoossche signale les diverses charges qui viennent s'ajouter et grever le budget prévu pour l'année; il donne pour exemple les distributions de lait faites en ce moment aux écoles de Wazemmes, ce qui occasionne un paiement de 24 Fr par jour aux femmes de service, soit 120 Fr par semaine de dépense supplémentaire et imprévue.

Après ces observations, le rapport de la Commission des Finances est adopté.

RAPPORTS DE LA COMMISSION DES VETEMENTS

Réunion du Samedi 17 Décembre 1932

PRESENTS: M.M. Degrave. Delory. Hauser. Leroy. Viseur.

EXCUSES: M.M. Camu. Deraet. Mourmant.

.....

.....  
Réception des chaussures

La Commission examine les chaussures reçues de la Maison Wiel Balenbois de St Omer.

Elle constate avec satisfaction que ces chaussures sont tout à fait conformes à l'échantillon.

Examen des demandes de chaussures

La Commission examine ensuite les demandes de chaussures parvenues jusqu'à ce jour.

.....

Réunion du Lundi 16 Janvier 1933

PRESENTS: M.M. Leroy.Degrave.Visieur.

EXCUSES: M.M.Hauser.Delory.Camu.

ABSENT: M.Deraet.

Proposition de Monsieur Bauer

Monsieur Bauer propose environ 3.500 mètres de tissus à 12 Fr.le mètre.

Monsieur Hauser, à qui le type avait été soumis avait donné un avis tout à fait favorable.

La Commission décide d'acheter le disponible et de prier Mr Bauer de rechercher le complément nécessaire.

Après lecture, Monsieur Deraet demande quelques renseignements au sujet de l'achat des tissus et après explications les rapports de la Commission des Vêtements sont adoptés.

QUESTIONS DIVERSES

Etat de délabrement de la cantine Pierre Legrand

A la demande de Mr Goudin, délégué; et excusé, Mr D'Hoossche signale l'état de vétusté dans lequel se trouve la cantine Pierre Legrand. Al'unanimité, le Comité décide l'envoi, à Monsieur le Maire, d'une lettre attirant son attention sur l'état du baraquement servant de cantine, il rappelle ses différentes remarques faites à ce sujet, et tient à dégager toute sa responsabilité en cas d'accident.

- La séance est levée à 16 heures 15 -

Le Secrétaire:

J. D'HOOSSCHE

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Reunion du 11 Mars 1933

VILLE DE LILLE

CAISSE DES ECOLES



Comité de la Caisse  
des Ecoles



PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU 11 MARS 1933

Les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 11 Mars 1933 à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom, Badard, Cambeur, Degrave, Delory, D'Hoossche, Lemaire, Leroy, Mollard, Nigeon, Hauser.

EXCUSES: M.M. Camu, Cliquennois, Delporte, Duvillier, Goudin, Minet, Mourmant, Verbecque, Viseur.

ABSENTS: M.M. Caby, Combemale, Deraet, Dujardin, Hurez.

Mr D'Hoossche, du bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 JANVIER 1933

Le Procès verbal de la réunion du 21 Janvier 1933 est adopté sans observation.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENREES

La Commission des denrées s'est réunie le Samedi 4 Février à 15 heures sous la présidence de Mr Viseur.

PRESENTS: M.M. Badard, Degrave, D'Hoossche, Viseur, Nigeon, Dujardin.

EXCUSE: M. Goudin.

Mr D'Hoossche du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Le but de la réunion est d'examiner les propositions pour la fourniture du chocolat nécessaire pour les Camps du Jeudi et les Camps de Vacances.

Sur 12 maisons sollicitées: 11 soumissionnaires.

Après examen, la Commission s'arrête sur le chocolat "Au Bouquet" au prix de 11Fr25 la boîte de 100 tablettes de 10 grammes.

-ADOPTÉ-

RAPPORT DE LA COMMISSION DES VETEMENTS

La Commission des vêtements s'est réunie le Samedi 4 Mars 1933 à 15 heures 30 sous la présidence de Mr Leroy.

PRESENTS: M.M. Camu, Degrave, Delory, Leroy, Hauser, Viseur.

EXCUSE: M. Mourmant

ABSENT: M. Deraet

ADJUDICATION DES VETEMENTS

Fourniture de tissu pour robes fillettes

3 soumissionnaires: M.M. Lévy-Cadet, 126 rue du Molinel

Camille Lévy, 145 rue de Solférino

Leclère-Reyniers, rue Gustave Delory 106

Après examen la Commission déclare adjudicataire la maison Camille Lévy pour la fourniture de 3000 mètres environ de tissu au prix de 7Fr65 le mètre.

-Adopté-

Confection des robes

1 seul soumissionnaire: Mr Leclère Reynier au prix de 2Fr50

-Adopté-

.....  
Confection des costumes

2 soumissionnaires M.M. Bar et Lefebvre, 179 rue des Stations  
Coopérative l'Union Confection, rue de  
la Vignette.

La Commission décide de confier la confection des costumes à la  
Coopérative l'Union Confection au prix de 21 Fr culotte non doublée.

-Adopté-

Fourniture des chemises

3 soumissionnaires M.M. Grémaux Fiolet, 34 rue St Genois  
Debert, 27-29 rue Lottin  
Camille Lévy, 145 rue Solférino

La Commission déclare adjudicataires M.M. Camille Lévy, pour les  
chemises Boy Scout, modèle n°2, tissu n°I950

Grémaux Fiolet pour les chemises tennis rayé type n°7

Debert pour les chemises fillettes festonnées, écru de 12 Kgs n°223

-Adopté-

Fourniture de tabliers vichy

3 soumissionnaires M.M. Leclère Reynier  
Camille Lévy  
Gaucher, 48 bis rue Masséna

Après examen la Commission s'arrête sur le type vichy unis bis  
n° 6300 soumis par la maison Gaucher en raison de la supériorité  
du modèle au point de vue façon et qualité.

-Adopté-

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE

réunion du 8-4-33

224

Commission de la  
Caisse des Ecoles

VILLE DE LILLE

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 8 AVRIL 1933.

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 8 Avril 1933, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom, Badard, Caby, Camu, Degrave, Deraet, D'Hoossche, Dujardin, Duvillier, Leroy, Minet, Nigeon, Hauser, Verbecque, Hermez, G. Lévy.

EXCUSES: M.M. Cambeur, Cliquennois, Delory, Delporte, Goudin, Lemaire, Mollart, Mourmant, Viseur.

ABSENTS: M.M. Combemale, Hurez.

M.D'Hoossche, Chef du bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

INSTALLATION DE M.M. HERMEZ et Gaston LEVY

En ouvrant la séance, Mr Ragheboom souhaite la bienvenue à M.M. Hermez et G. Lévy, nommés Membres du Comité de la Caisse des Ecoles, en remplacement de M.M. Fache et Assoignon décédés.

M.M. Hermez et Lévy remercient et assurent le Comité de leur entier dévouement.

+ +

Monsieur Hermez est nommé membre de la Commission des Finances et de la Commission des Colonies.

Monsieur Lévy, membre de la Commission des Finances, de la Commission des Colonies et de la Commission des Vêtements.

+ +

DELEGATION AUX CANTINES, DEMANDES DE GRATUITE DE CANTINE ET SECOURS EN VETEMENTS.

Monsieur Hermez: Ecoles Paulin Parent, Cabanis, Bara, et Camille Desmoulins.

Monsieur Lévy: Ecole Gutenberg.

+ +

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 MARS 1933

Le Procès Verbal de la réunion du 11 Mars 1933 est lu et adopté sans observation.

.....

.....  
RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENREES

La Commission des Denrées s'est réunie le 25 Mars 1933, à 15 heures, sous la présidence de Mr Viseur.

PRESENTS: M.M. Badard. Cambeur. Degrave. D'Hoossche. Viseur. Nigeon et Dujardin.

EXCUSE: M. Goudin.

M.M. D'Hoossche et Minque, du Service de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

ADJUDICATIONS POUR LA PERIODE DU 1er AVRIL au 30 SEPTEMBRE 1933

1er LOT : Viande 1ère Qualité

3 Soumissionnaires: M.M. Boijaud. Dorchies. Liébart.

Mr Liébart est déclaré adjudicataire au prix de 6Fr53 le Kg pour le boeuf, 9Fr00 le Kg pour le rosbeef et 12Fr00 pour le gigot.

2ème LOT : Légumes secs et Epiceries

15 Soumissionnaires

Sont déclarés adjudicataires M.M:

Vandervliet pour les haricots à 1Fr18 le Kg, le riz à 1Fr60 le Kg, le sel à 1Fr05 le Kg, les petits beurre à 4Fr74 le Kg et le poivre à 14Fr50 le Kg.

Delerue pour les pois cassés à 1Fr94 le Kg, le macaroni irrégulier à 2Fr74 le Kg et le saindoux à 7Fr74 le Kg.

Les Coopérateurs pour le lait "Gloria" à 2Fr40 la boîte et le vinaigre à 1Fr60 le litre.

Félix Potin pour le Gruyère à 9Fr80 le Kg, l'huile d'arachide à 2Fr76 le litre, l'huile pour friture à 2Fr56 le litre, le sucre cristallisé à 3Fr35 le Kg, le savon à 1Fr30 le Kg et le cristaux à 0Fr50 le Kg.

Fibbé pour la confiture "fruits et pommes" au prix de 3Fr45 le Kg.

Sté Astra pour la margarine à 4Fr93 le Kg.

Dorchies pour les pruneaux Santa Clara à 5Fr20 le Kg.

3ème LOT : Conserves

2 Soumissionnaires: M.M. Vandervliet et Desobry

Mr Vandervliet est déclaré adjudicataire pour le thon français marque Godillot au prix de 15Fr50 le Kg pour le grand boitage et 15Fr65 " " " le petit "

4ème LOT : Pommes de terre et légumes frais

4 Soumissionnaires: M.M. Buldeel, Macq, Lecat-Dujardin, Debuizer.

Mr Buldeel est déclaré adjudicataire pour les pommes de terre à 29Fr75 les % Kgs et pour les légumes avec un rabais de 6 % sur les cours des Halles.

.....

.....

5ème LOT : OEUFs FRAIS

5 Soumissionnaires: M.M. Woessen. Vandervliet. Albert Lava, Paul Val et Alexandre.

Mr Alexandre est déclaré adjudicataire au prix de 43 Fr le Cent.

Séance levée à 17 heures

-ADOPTÉ-

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COLONIES

Commission des Colonies

-----  
Réunion du Samedi 1er Avril 1933  
-----

PRESENTS: M.M. Badard. Nigeon. Mollart. Verbecque. Camu.

EXCUSES: M.M. Cliquennois. Lemaire. Mourmant. Minet.

ABSENTS: M.M. Caby. Combemale. Hurez.

Mr D'Hoossche, Chef du Service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Mr Mollart préside.

COLONIES SCOLAIRES POUR 1933

Lettre de Mr Planque, Secrétaire Général

Il est donné lecture d'une lettre de Mr le Secrétaire Général de la Mairie nous informant que la Colonie Scolaire du Préventorium de Wormhoudt fonctionnera à partir du 1er Juin jusqu'au 30 Septembre, et nous demandant si la Caisse des Ecoles compte y envoyer des enfants.

Le prix est fixé à 9Fr50 par jour, frais de transport des enfants en plus. Des renseignements obtenus, le prix du voyage est de 5Fr50 par enfant jusqu'à Esquelbecq et 1Fr d'Esquelbecq à Wormhoudt ce qui fait environ 300Fr par enfant et par mois, prix payé à la Cure d'Air.

La Commission propose d'envoyer comme les années précédentes; 100 enfants à Zuydcoote et 100 enfants à Wormhoudt, étant entendu que les Cent enfants bénéficiaires d'un séjour à Wormhoudt seront répartis sur 4 mois au lieu de 3 mois, cette colonie fonctionnant dès le 1er Juin.

La Commission propose également de demander en supplément les places des manquants de la Cure d'Air.

COLONIE HENRI GHESQUIERE

La Commission décide, comme les années précédentes, d'ouvrir la Colonie Henri Ghesquière le 1er Juillet et accepte le projet de répartition préparé en tenant compte des effectifs scolaires et de la nature du quartier.

Travaux divers à la colonie

Le service signale qu'il est nécessaire de faire battre les matelas et nettoyer les toiles ainsi que les couvertures.

.....

.....  
Le Chef du service est chargé de faire appel à la concurrence pour l'exécution de ces travaux, en spécifiant que le battage des matelas devra être fait sur place.  
Concernant l'émaillage des lits, M.M. Badard, Nigeon et Verbecque se rendront le mardi 4 Avril à la Colonie afin de voir sur place si ce travail est indispensable.

La séance est levée à 16 heures.

A la suite de la visite du mardi 4 Avril, la délégation est d'avis de remettre à l'an prochain l'émaillage des lits du 1er pavillon. Ceux du 2ème pavillon sont encore en excellent état.

-ADOPTÉ-

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,  
J. D'HOOSCHE

Reunion du 27 Mai 1933

924

VILLE DE LILLE

: - : - : - : - : - : - : -

CAISSE DES ECOLES

Comité de la Caisse  
des Ecoles



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 27 MAI 1933

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 27 Mai 1933, à 15 heures 30 sous la présidence de Mr Lemaire.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Lemaire. Badard. Caby. Degrave. Delory. Deraet. D'Hoossche. Leroy. Mollard. Mourmant. Nigeon. Hauser. Verbecque. Viseur. Hermez. G. Lévy.

EXCUSES: M.M. Cambeur. Camu. Cliquennois. Delporte. Dujardin. Duvillier. Goudin. Minet.

ABSENTS: M.M. Combemale. Hurez.

Mr D'Hoossche, chef du bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

En ouvrant la séance, les Membres du Comité adressent à Monsieur Ragheboom, Président du Comité, leurs voeux pour un prompt rétablissement.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 8 AVRIL 1933

Le Procès verbal de la réunion du 8 Avril est lu et adopté sans observation.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COLONIES

Commission des Colonies - Réunion du Vendredi 28 Avril

Présents: M.M. Badard. Nigeon. Verbecque.

Excusés : M.M. Mollard. Lemaire. Cliquennois. Mourmant. Minet. Hermez. Lévy.

Absents : M.M. Caby. Combemale. Camu. Hurez.

Mr D'Hoossche, Chef du bureau de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Monsieur Badard préside.

COLONIE HENRI GHESQUIERE - BATTAGE DES MATELAS

Conformément à la décision de la Commission, en date du 1er Avril, le service a fait un appel d'offres à 13 maisons pour le battage des matelas.

Ont répondu:

1° M. Fernand Sproitte, 5 rue du Barbier Maes, qui propose de faire le travail sur place au prix de 12 Fr par matelas et traversin. Travail exécuté chez lui, outillage mécanique: 10 Fr.

.....

.....  
2° M. Charles Martin, 102 rue du Long Pot, au prix de 8 Fr.

Après la réunion, Mr Cambeur, Membre de la Caisse des Ecoles, remet une lettre de M. Rohart, 8 rue Maugré, qui fait les mêmes conditions que M. Martin.

D'accord avec le Président de la Caisse des Ecoles, le travail est confié à M. Rohart.

NETTOYAGE DES TOILES-REPOSE DU SYNDICAT DES BLANCHISSEURS

Le service avait également demandé au Secrétaire du Syndicat des blanchisseurs, M. Arthur Desoubry, 13bis rue de l'Arc, de vouloir bien nous donner ses conditions pour le nettoyage des toiles à matelas et couvertures.

Voici les prix demandés par le Syndicat:

<u>Toiles à matelas</u>	<u>Traversin</u>	<u>Couverture laine</u>	<u>Couv. coton</u>
1Fr75 pièce	0Fr25 pièce	3Fr00 pièce	2Fr00 pièce

La maison Félix Sdez, 30 rue de la Carnoy à Lambersart fait les conditions suivantes:

0Fr50	0Fr15	1Fr00	0Fr70
-------	-------	-------	-------

La Commission décide de confier le travail à la maison SDEZ.

-Séance levée à 16 heures-

ADOPTE

RAPPORT DE LA COMMISSION DES VETEMENTS

Réunion du Samedi 13 Mai

La Commission des Vêtements s'est réunie le Samedi 13 Mai sous la présidence de Mr Leroy.

Présents M. M. Degrave. Delory. Leroy. Viseur. Hauser. Cambeur. G. Lévy.

Excusés: M. M. Mourmant. Camu.

Absent : M. Deraet.

RECEPTION DES TISSUS

La Commission examine les tissus reçus de la maison Camille Lévy pour les robes fillettes, et le tissu de la maison Bauer pour les costumes garçons.

La Commission est très satisfaite de ces deux livraisons.

Elle examine ensuite les demandes de chaussures en cours d'enquête et décide d'arrêter, à moins d'un cas tout à fait spécial, la distribution jusque l'hiver prochain.

ADOPTE

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Réunion du Samedi 20 Mai 1933

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 20 Mai à 15 heures sous la présidence de Mr Lemaire.

Présents : M. M. Hermez. Nigeon. Lemaire. Hurez. G. Lévy.

Excusés : M. M. Mourmant. Duvillier.

Absent : M. Caby.

.....

.....  
VERIFICATION DE LA COMPTABILITE

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 1er Janvier au 20 Mai 1933.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

SITUATION FINANCIERE

Il est donné connaissance de la situation financière au 20 Mai

Le total des recettes s'élève à : 2.397.777,96

celui des dépenses à.....: 873.912,38

reste disponible au 20 Mai : 1.523.865,58

Il y a lieu d'attendre la réunion de la Commission des Finances pour connaître la suite donnée à notre lettre du 15 Janvier adressée à Mr l'Adjoint aux Finances

ADOPTE

QUESTIONS DIVERSES

SURVEILLANCE DANS LES CANTINES

A la suite d'une demande de renseignements par un Délégué en ce qui concerne l'accident survenu le Mardi 23 Mai au jeune Baclet Camille de l'école Jussieu, une longue discussion s'engage.

En fin de compte, il est décidé:

- 1° D'appliquer le règlement adopté par l'Administration Municipale pour la limite d'âge.
- 2° De ne plus embaucher pour le service de surveillance des personnes ayant plus de 55 ans.

Il est décidé également que chaque Délégué de cantine attirera l'attention du personnel surveillant sur les accidents toujours possibles avec des enfants.

Séance levée à 16 heures 30

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

réunion du 22-7-33

Q 24  
Commission de la  
Caisse des Ecoles

VILLE DE LILLE

-----  
CAISSE DES ECOLES  
-----



PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU 22 JUILLET 1933  
-----

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 22 Juillet 1933, à 15 heures 45, sous la présidence de Mr Lemaire.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Camu. Degrave. Delory. D'Hoossche. Hurez. Lemaire. Leroy. Nigeon. Verbecque. Viseur. Hermez. Lévy.

EXCUSES: M.M. Ragheboom. Badard. Caby. Cambeur. Cliquennois. Delporte. Duvillier. Goudin. Minet. Mollard. Mourmant. Hauser.

ABSENTS: M.M. Combemale. Deraet. Dujardin.

Mr D'Hoossche, Chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assistait à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 MAI

Mr Lévy fait observer qu'il y a une omission dans le Procès verbal. En effet, le Comité avait chargé chaque Délégué de signaler au service le personnel qui ne serait plus apte à faire son travail, et cette décision n'y figure pas. Après cette observation, le Procès Verbal est adopté.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES VETEMENTS

La Commission des Vêtements s'est réunie le Lundi 17 Juillet à 16 heures 30, sous la présidence de Mr Leroy.

PRESENTS: M.M. Degrave. Leroy. Viseur. G. Lévy.

EXCUSES: M.M. Delory. Mourmant. Hauser.

ABSENTS: M.M. Deraet. Camu. Cambeur.

RECEPTION DES VETEMENTS

Après examen, la Commission accepte les fournitures faites par les maisons suivantes:

Coopérative l'Union, pour la Confection des costumes.

Debert, pour les chemises fillettes.

Gaucher, pour les tabliers vichy.

Grémaux-Fiolet, pour les chemises tennis rayé.

- Adopté -  
.....

.....  
ARRET DES CANTINES

Le Comité décide de fermer les Cantines du Mercredi 26 Juillet, après le repas, au Mardi 3 Octobre 1933.

Les journées des 27 et 28 sont réservées au nettoyage des ustensiles et des locaux.

VOYAGE DU COMITE A WORMHOUDT ET ZUYDCOOTE

Comme les autres années, le Comité décide d'aller rendre visite aux enfants séjournant à Wormhoudt et Zuydcoote.

La date est fixée au 10 Août.

Le départ se fera à 7 heures au Cabaret Flamand. Le retour est fixé à 19 heures.

Dans le cas où le Président: Mr l'Adjoint Ragheboom, ne participerait pas au voyage, la Caravane serait conduite par Mr Louis Leroy, Conseiller Général.

Le Comité décide en outre d'inviter à cette visite un représentant et un photographe du journal "Le Réveil du Nord".

QUESTIONS DIVERSES

COMMISSION POUR AUTOS

Le Comité décide de nommer une sous-commission chargée de la surveillance des automobiles du service. Sont désignés pour en faire partie: M.M. Lemaire, Hermez et Leroy.

Tous les Samedis, un membre passera par le garage afin de se rendre compte de l'état des voitures.

+

+ +

Sur la proposition de Mr Lévy, il est également décidé de demander au service du Contentieux des précisions quant à la responsabilité de la Ville en cas d'accident dont seraient victimes:

1° les enfants rentrant chez eux après le repas,

et, sur la proposition du chef de service:

2° ceux qui se rendent seuls à la cantine après le catéchisme.

-La séance est levée à 16 heures 30-

Le Secrétaire,  
J.D'HOSSCHE

-:-:-:-

Reunion du 14 Octobre 1933

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE 1933

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 14 Octobre 1933, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr Lemaire

ETAIENT PRESENTS: M.M. Badard. Caby. Cambeur. Camu. Degrave. Delory. Deraet. D'Hoossche. Dujardin. Hamser. Hermez. Hurez. Lemaire. Leroy. Mollard. Nigeon. Verbecque. Viseur.

EXCUSES: M.M. Ragheboom. Cliquennois. Delporte. Duvillier. Goudin. Lévy. Minet. Mourmant.

ABSENT: M. Combemale.

Mr D'Hoossche, Chef du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 JUILLET 1933

Le procès verbal de la réunion du 22 Juillet est lu et adopté sans observation.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Réunion du 16 Septembre 1933

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 16 Septembre sous la présidence de Mr Lemaire.

PRESENTS: M.M. Lemaire. Hurez. Nigeon. G. Lévy.

EXCUSES: M.M. Duvillier. Mourmant.

ABSENTS: M.M. Caby. Hermez.

VERIFICATION DE LA COMPTABILITE

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 15 Mai au 15 Septembre 1933.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

SITUATION FINANCIERE

Il est donné connaissance de la situation financière au 15 Septembre:

Le total des recettes s'élève à	2.431.150,96
" " des dépenses " à	<u>1.743.251,75</u>
reste disponible.....:	687.899,21

SUBVENTION DE L'ETAT

Il est donné connaissance d'une lettre de la Préfecture nous faisant connaître que Mr le Ministre de la Santé Publique accordait à la Caisse des Ecoles de Lille une subvention de 74.000 Fr.

.....

.....

A ce sujet, la Commission demande à Monsieur le Président d'adresser une lettre à Mr le Maire en le priant d'affecter cette subvention au crédit de la Caisse des Ecoles afin de régler deux dépenses imprévues lors de l'établissement du projet de Budget de 1933, savoir:

1° Envoi de 200 enfants à Wormhoudt en juin.....: 53.200,-  
2° Frais d'habillement Fifres et tambours des  
Camps de Vacances, environ.....: 20.000,-

Total : 73.200,-

INDEMNITE DES PROFESSEURS DE FIFRES ET TAMBOURS

La Commission accepte les propositions de Mr Démaret:

- 1° Musique, de 9 heures à 11 heures.....: 15 Fr
- 2° Camps de Vacances, de 11 heures à 17h30: 25 Fr

Aucune rétribution pour sortie faite pendant les heures de service (Musique et Camps de Vacances).

PROJET DE BUDGET POUR 1934

Le projet de Budget pour 1934 a été adressé à tous les Membres du Comité avant la réunion.

+++++

Après observation de Mr Badard, qui demande pour l'avenir d'indiquer le motif de l'augmentation ou de la diminution du crédit pour chaque article, le rapport de la Commission des Finances et le projet de Budget sont adoptés.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENREES

La Commission des Denrées s'est réunie le 25 Septembre 1933, à 16 heures, sous la présidence de Mr Viseur.

PRESENTS: M.M. Badard. Degrave. D'Hoossche. Viseur. Nigeon. Dujardin. Cambeur.

EXCUSE: M. Goudin.

M.M. D'Hoossche et Minque, du service de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

Adjudication pour la période du 1er Octobre au 31 Décembre 1933

1er LOT - Viande de Boeuf 1ère Qualité  
Adjudicataire: Mr Liébart, au prix de 5Fr83 le Kg.

2ème LOT - Légumes secs et épiceries  
La Commission déclare adjudicataires:

M.M. Vandervliet, pour les Haricots au prix de 1Fr25 le Kg, les Pois cassés à 1Fr91 le Kg, le Gruyère à 10Fr40 le Kg et les Petits beurre à 5Fr25 le Kg.

Delerue, pour le riz à 1Fr54 le Kg, le Macaroni à 3Fr14 le Kg, le lait "Gloria" à 2Fr39 la boîte, le sel à 1Fr04 le Kg et le Saindoux à 7Fr74 L.K.  
Félix Potin, pour l'Huile arachide à 2Fr74 le litre, le Vinaigre à 1Fr70 le litre, le sucre cristallisé à 3Fr40 le Kg, l'Huile pour friture à 2Fr54 le litre, le cristaux à 0Fr52 le Kg, le Savon à 1Fr60 le Kg et Fibbé, pour la confiture à 3Fr45 le Kg. / les pruneaux à 5Fr le Kg.)  
Sté Lilia, pour la Margarine à 4Fr70 le Kg.

3ème LOT - Conserves

Sont déclarés adjudicataires:

M.M. Desobry, pour le thon à 16Fr95 le Kg par boîtes de 5 Kgs, et 17Fr25 le Kg par petit boitage.

Farvacques, pour la morue secouée au prix de 4Fr75 le Kg.

.....

.....  
4ème LOT - Légumes frais et Pommes de terre  
3 soumissionnaires: M.M. Buldeel, Macq et Debuizer.  
La Commission déclare adjudicataire M. Buldeel au prix de 26 Fr  
les % Kgs pour les pommes de terre et un rabais de 6 % sur les  
cours des Halles pour les légumes frais.

5ème LOT - Oeufs de conserve  
2 soumissionnaires: M.M. Val et Alexandre  
La Commission déclare adjudicataire Mr Alexandre au prix de  
45 Fr le Cent.

-Adopté-

Mr Camu demande à la Commission des Denrées de vouloir bien  
examiner si la Caisse des Ecoles n'aurait pas intérêt à passer  
des marchés pour une plus longue durée.

#### SECOURS EN VETEMENTS - BAREMES

Pour la distribution des vêtements, le Comité maintient le  
barème de : 7Fr par jour et par personne pour la 1ère Catégorie  
8Fr " " " " " " " " 2ème "  
9Fr " " " " " " " " 3ème "

Toutes les demandes de secours devront être accompagnées d'un  
certificat de salaires du chef de famille.

Pour la Gratuité de Cantine, le barème de 8Fr par jour et par  
personne est également maintenu.

#### QUESTIONS DIVERSES

#### PAIEMENT DES FRAIS DE SEJOUR A ZUYDCOOTE ET WORMHOUDT

Le Comité autorise le règlement à Mr Bonnet, Trésorier de la Cure  
d'Air, du montant des frais de séjour des enfants envoyés aux  
Colonies Scolaires de Zuydcoote et Wormhoudt.

+++++

#### MEDAILLE DU TRAVAIL

Le Comité décide d'accorder l'indemnité annuelle de 100Fr à  
Madame Hurtrez qui a obtenu la médaille du travail.

+++++

#### PROPOSITION DE Mr HERMEZ

Par lettre reçue le 6 Octobre 1933, Mr Hermez propose la collabo-  
ration de Mr Groult, ancien restaurateur, qui tout en contrôlant  
la qualité des denrées, donnerait des conseils aux cuisinières  
pour la cuisson des aliments.

Mr Hermez tient à faire remarquer que sa proposition ne vise en  
rien le service actuel, mais il pense qu'elle ne pourrait réaliser  
que des économies.

Une longue discussion à laquelle prennent part tous les Membres  
du Comité, s'engage à ce sujet, et après les explications données  
Mr Hermez retire sa proposition.

+++++

#### SURVEILLANCE DES ECOLES MATERNELLES

A la suite d'un incident survenu dans une école maternelle, le  
Comité est appelé à examiner les conditions de surveillance des  
enfants fréquentant les cantines scolaires dans les écoles  
maternelles.

Après avoir pris connaissance de la législation qui la régit, le  
Comité décide qu'à partir du 1er Novembre 1933, les Directrices de  
ces écoles, assurant le service de surveillance, ne seront plus ré-  
tribuées. Une lettre sera adressée aux intéressées ainsi qu'à  
Madame l'Inspectrice pour leur faire connaître cette décision.

La séance est levée à 17 h.45.

Le Secrétaire : J. D'HOSSCHE

VILLE DE LILLE

CAISSE DES ECOLES

PROJET DE BUDGET POUR 1934

RECETTES

Subvention Municipale.....	2.350.000.00
Rentes sur l'Etat(Titre n°848.892-Sect.6).....	296.00
Titres amortissables:n°88986	
5 Mai 1927-5 Novembre 1936.....	401.70
"          "          :n°107439	
30 Mai 1930-30 Novembre 1936....	1.025.00
Vente des eaux grasses.....	1.000.00
Vente de tickets de cantine.....	60.000.00
Quote part des communes de Faches-Thumesnil et Ronchin (Camps de Vacances).....	20.000.00
Subvention de l'Etat.....(pour mémoire)....	.....
	2.432.722.70

DEPENSES

	: Admises en : 1933	: Proposées : pour 1934
<u>Administration</u>	:-----	:-----
Art. 1-Traitement du personnel.....	60.000.00	62.500.00
" 2-Timbres,Divers et imprévus.....	2.300.00	4.000.00
" 3-Imprimés,fourn.de bureau,Assurances..	20.000.00	20.000.00
" 4-Transports.....	35.000.00	70.000.00
<u>Cantines Scolaires</u>	:	:
Art. 5-Denrées.....	760.000.00	760.000.00
" 6-Matériel et entretien.....	50.000.00	55.000.00
" 7-Salaires des cuisinières et aides....	300.000.00	300.000.00
" 8-Frais de surveillance.....	100.000.00	100.000.00
<u>Divers</u>	:	:
Art. 9-Huile de foie de morue-Glycéro.....	15.000.00	10.000.00
" 10-Vêtements et Chaussures.....	300.000.00	280.000.00
" II-Colonies Scolaires Z et W.....	100.000.00	100.000.00
" 12-Camps du Jeudi.....	100.000.00	110.000.00
" 13-Camps de Vacances.....	500.000.00	450.000.00
" 14-Colonie Henri Ghesquière.....	100.000.00	100.000.00
	2.442.300.00	2.421.500.00

Reunion du 9 decembre 1933

VILLE DE LILLE  
-----  
CAISSE DES ECOLES  
-----



PROCES VERBAL  
de la REUNION DU 9 DECEMBRE 1933  
-----

M.M.les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 9 Décembre 1933, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom. Badard. Caby. Cambeur. Camu. Degrave. Delory. D'Hoossche. Dujardin. Hauser. Hermez. Hurez. Lemaire. Levy. Minet. Mollard. Nigeon. Verbecque. Viseur.

EXCUSES: M.M. Cliquennois. Delporte. Duvillier. Goudin. Leroy; Mourmant.

ABSENTS: M.M. Combemale. Deraet.

M.M. D'Hoossche et Barbot, du Service de la Caisse des Ecoles assistent à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE

Sur la proposition de Mr Minet, il est décidé que les Procès Verbaux porteront dès à présent, à la suite des décisions prises à l'unanimité, la mention "des membres présents". Sous cette réserve, le procès verbal de la réunion du 14 Octobre est lu et adopté.

ARRET DES CANTINES

En raison de la situation actuelle, le Comité décide de faire fonctionner les cantines jusqu'au dernier jour de classe, c'est à dire le Samedi 23 Décembre. Elles reprendront le premier jour de rentrée, le Mercredi 3 Janvier. Les journées des 26 et 27 Décembre seront réservées au nettoyage des ustensiles et des locaux.

MENU SPECIAL DE NOEL

A l'occasion de la fête de Noël un menu spécial est servi chaque année aux enfants fréquentant les Cantines scolaires. Le menu suivant est adopté pour le Samedi 23 Décembre 1933:

CANTINES PRIMAIRES	:	CANTINES MATERNELLES
-----	:	-----
Potage Printanier	:	Potage Printanier
Boeuf à la casserole	:	Omelette
Petits pois et Pommes vapeur	:	Purée de Pommes de terre
Gaufre	:	Gaufre
Chocolat	:	Chocolat
Pain et Bière	:	Pain et Bière
.....	:	.....

.....

.....

SURVEILLANCE DES ECOLES MATERNELLES

Mr Minet désire des précisions au sujet de la décision prise par le Comité lors de sa réunion du 14 Octobre.

Après réponse de Mr Nigeon et discussion, il est décidé de nommer une sous commission chargée de rechercher un moyen de conciliation. Sont désignés M.M. Degrave, Lemaire, Minet, Nigeon, Verbecque.

LETTRE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Il est donné connaissance de la lettre de l'Administration Municipale au sujet de la viande livrée dans les cantines.

A la demande de Mr Ragheboom, Monsieur BOSSUT, Directeur des Abattoirs, est présent à la réunion.

Il fournit les renseignements demandés relatifs à la valeur nutritive des viandes de boeuf et de taureau, desquels il résulte que la viande de boeuf est plus nutritive et plus fournie en graisse que celle de taureau. D'autre part cette dernière est moins grasse et se partage plus facilement, elle est mieux aimée des enfants qui préfèrent la viande maigre à la viande grasse.

Le Comité entend ensuite le fournisseur: Mr Liébart, qui donne toutes les explications demandées.

Pour les prochaines adjudications, le Comité décide de demander les prix pour 2 sortes de Viande:

Viande fraîche, boeuf 1ère qualité

ou

Viande fraîche, 1ère qualité, par quantité égale de viande de boeuf, vache et jeune taureau en état de bon engraissement moyen.

La Commission des denrées choisira en égard des renseignements donnés par Mr Bossut et des prix faits par le soumissionnaire.

Après une longue discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, ces derniers décident la nomination d'une sous commission qui sera chargée de la réponse à adresser à Monsieur le Maire. M.M. Camu, Hermez et Viseur sont désignés pour la rédaction de cette lettre.

La séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire

J. D'HOOSCHE

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 13 JANVIER 1934

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 13 Janvier 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom. Badard. Cambeur. Camu. Degrave. D'Hoossche. Hauser. Hermez. Hurez. Lemaire. Leroy. Lévy. Mourmant. Nigeon. Verbecque. Viseur.

EXCUSES: M.M. Cliquennois. Delory. Delporte. Duvillier. Goudin. Minet. Mollard.

ABSENTS: M.M. Caby. Combemale. Deraet. Dujardin.

Mr D'Hoossche, Chef du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

En ouvrant la séance, le Président présente aux Membres du Comité ses meilleurs voeux et souhaits pour 1934.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 9 DECEMBRE 1933

Le Procès Verbal de la réunion du 9 Décembre 1933 est adopté sans observation.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le Bureau sortant est réélu à l'unanimité des membres présents

Président	: M. Ragheboom, Adjoint au Maire
Vice Présidents	: M.M. Degrave, Lemaire, Verbecque.
Secrétaire Général	: M. Cliquennois paque.
Secrétaires Adjoints	: M.M. Nigeon, Leroy.
Trésorier	: M. Delporte, Receveur Municipal
Trésorier Adjoint	: M. Mourmant.

RAPPORT DE LA SOUS COMMISSION POUR LA VIANDE

.....

VILLE DE LILLE

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

CAISSE DES ECOLES

REUNION DE LA SOUS COMMISSION CHARGÉE DE REpondre  
A LA LETTRE DE MONSIEUR LE MAIRE EN DATE DU 29 NO  
-VEMBRE, RELATIVE AUX FOURNITURES DE VIANDE

=====

Conformément à la décision du Comité de la Caisse des Ecoles, en date du 9 Décembre 1933, la sous-commission chargée de rédiger la réponse, s'est réunie le Mardi 19 Décembre 1933 à 16 heures 30.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Camu. Hermez. Viseur.

M.M. Vandenhende et D'Hoossche du service de la Caisse des Ecoles assistent à la réunion.

En ouvrant la séance, Mr Viseur tient à déclarer que le service n'a fait qu'exécuter les décisions de la Commission des denrées, laquelle savait très bien que le prix demandé par l'adjudicataire s'appliquait à la viande de jeune taureau; que par conséquent il y a lieu de dégager complètement le chef de service.

La Commission examine ensuite le projet de marché de gré à gré et la réponse suivante est adressée à Monsieur le Maire:

Hôtel de Ville le 20 Décembre 1933

Monsieur le Maire,

Les soussignés, mandatés par le Comité de la Caisse des Ecoles pour répondre aux questions posées par votre lettre du 29 Novembre dernier, ont l'honneur de vous faire connaître:

- 1°-Que le Comité de la Caisse des Ecoles a été informé des faits qui se sont passés;
- 2°-Que jamais le Comité de la Caisse des Ecoles n'a autorisé les adjudicataires à fournir d'autres marchandises que celles prévues dans les marchés passés;
- 3°-Qu'après enquête, il apparait que le boucher Petit, chargé de réceptionner les viandes, est au service du consortium "L'Union" dont Mr Liébart fait partie. Cet état de chose ne se continuera pas, et la Caisse des Ecoles prendra à ce sujet toutes mesures utiles. Toutefois, nous nous permettons de vous signaler que Mr Petit est au service de la Caisse des Ecoles depuis le 1er Juin 1926, et qu'à cette époque Mr Liébart n'était pas fournisseur;
- 4°-Que les marchés ne prévoyant aucune sanction civile ou administrative, il n'a pas été possible d'en prendre à l'égard du fournisseur incriminé; mais la Commission proposera à la

.....



.....

Afin d'éviter que les déclarations du fournisseur, lors de la dernière réunion, puissent être interprétés d'une manière équivoque par les Membres du Comité, Mr Camu tient à préciser que le service n'a fait qu'exécuter les décisions de la Commission des Denrées.

Le Chef de Service donne lecture:

a) d'une lettre de l'ancien adjudicataire qui demande à être entendu ainsi que Mr Leroy, Conseiller Municipal.

b) d'une lettre de Mr le Maire estimant que la proposition de la sous-commission peut aller à l'encontre des intérêts de la Caisse des Ecoles et qui prie le Comité de n'évincer le fournisseur que pour la durée d'un an.

Le Comité entend Mr Leroy comme expert.

Mr Leroy donne toutes explications relatives aux qualités des viandes et déclare que Mr Liébart est un fournisseur honnête, qu'il a du reste spontanément proposé de remplacer le derrière qui était en 2ème qualité, et sollicite l'indulgence du Comité.

Après les explications fournies, il apparait que Mr Liébart s'est rendu coupable d'une erreur considérée comme involontaire et le Comité décide de lui adresser un avertissement.

Pour éviter le retour de pareil fait, le texte du prochain marché portera la mention suivante: "Tout fournisseur coupable de tromperie sur la marchandise ne pourra prendre part aux adjudications pendant une durée d'un an au minimum".

.....

VILLE DE LILLE

-:-

CAISSE DES ECOLES

---

REUNION DE LA SOUS COMMISSION DE  
SURVEILLANCE DES ECOLES MATERNELLES.

=====

La sous-commission chargée par le Comité de la Caisse des Ecoles, en sa séance du 9 Décembre 1933, de rechercher une conciliation dans le litige survenu pour la surveillance des écoles maternelles, s'est réunie à l'Hôtel de Ville le Jeudi 21 Décembre, à 9 heures 40, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Ragheboom. Degrave. Lemaire. Verbecque. Minet et Nigeon.

Mr Barbot, du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Mmes Coïba, Directrice; Vandenbulcke, ancienne cuisinière; et Bernard, femme de service, de l'école Wicar, avaient été convoquées et assistent également à la réunion.

Le Président ouvre la séance et donne la parole à :

Mr Nigeon qui expose à nouveau les faits tels qu'il les a rapportés au Comité de la Caisse des Ecoles en sa réunion du 14 Octobre.

Mr Minet rappelle son intervention de la séance du 9 Décembre, il fait l'éloge de Mr Nigeon et lui demande de ne pas exagérer l'incident qui s'est produit.

Mme Coïba donne les explications sur les faits qui se sont passés et désire que Mme Vandenbulcke retrouve un emploi dans les écoles.

Mr Minet, dans l'intérêt du service, fait un pressant appel à la conciliation, Mr l'Adjoint Favières ayant promis que Mme Vandenbulcke retrouverait son emploi à la première vacance. Il propose que le Comité de la Caisse des Ecoles revienne sur sa décision du 14 Octobre en ce qui concerne la surveillance effectuée par les Directrices d'écoles maternelles.

Cette proposition mise aux voix est adoptée par les membres présents, sauf Mr Nigeon qui s'abstient.

-La séance est levée à 10 heures-

.....  
LETTRE DE Mr NIGEON

A la suite de cette décision, Mr Nigeon a adressé à Mr Ragheboom Président de la Caisse des Ecoles, une lettre dans laquelle il considère qu'il n'a plus l'autorité nécessaire pour exercer les fonctions de délégué de cantine, et donne sa démission de délégué aux cantines Fénelon, Mozart, et Ruault.

Mr Leroy estime que le Comité n'a pas à revenir sur sa décision du 14 Octobre, la Directrice ayant commis un abus de pouvoir.

Une discussion s'engage entre tous les Membres. Tous sont d'avis que la Directrice a eu le tort de prendre une décision sans en référer au Délégué.

Le Comité prie Mr Nigeon de ne pas maintenir sa démission. Ce dernier déclare qu'il veut bien par esprit de conciliation retirer sa lettre, à condition que les mois de Novembre et Décembre ne soient plus comptés.

Cette proposition mise aux voix est adoptée par 12 voix et 4 abstentions.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENRÉES

Commission des Denrées - Réunion du

Samedi 23 Décembre 1933  
-----

La Commission des Denrées s'est réunie le Samedi 23 Décembre 1933, à 15 heures, sous la présidence de Mr Viseur

ETAIENT PRESENTS: M.M. Badard. Degrave. D'Hoossche, Viseur. Cambeur.

EXCUSES: M.M. Dujardin. Goudin. Nigeon.

M.M. D'Hoossche et Minque, du service de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion, ainsi que M.M. Camu et Hermez, Membres du Comité.

En ouvrant la séance, Mr Camu fait connaître que Mr le Secrétaire Général avait manifesté le désir de voir les 3 membres de la sous commission désignés par le Comité, pour leur faire part des suggestions de l'Administration Municipale. Seuls M.M. Camu et Hermez ont pu être touchés.

Ces Messieurs ont déclaré verbalement au Secrétaire Général que le 2ème paragraphe de la lettre n'était pas exact, mais que le texte en avait été rédigé intentionnellement.

Mr Camu dit que l'Administration Municipale avait chargé Mr l'Adjoint St Venant de voir Mr Bossut, Directeur de l'Abattoir. A la suite de cet entretien, Mr l'Adjoint St Venant déclare que si l'on adopte la viande de boeuf 1ère qualité, il y aura lieu de prévoir à l'adjudication une augmentation de 2Fr50 au kilog sur le prix du dernier trimestre. Il propose, pour éviter la fraude, de faire contrôler la viande par le service des vérifications et Mr Bossut, Directeur de l'Abattoir, accepterait moyennant une indemnité annuelle de 3000 francs.

Déférant au désir exprimé par l'Administration Municipale, la Commission des Denrées décide de demander à Monsieur Bossut d'assurer la vérification et charge Mr D'Hoossche, Chef du service des cantines, de s'entendre avec lui.

.....

.....  
Sur la proposition de Mr Bossut il sera ajouté au cahier des charges: "Avant chaque livraison, la viande sera soumise aux Abattoirs de Lille et aux heures déterminées par l'Administration à l'inspection du Docteur-Vétérinaire, Directeur de ces établissements, qui apposera le cachet "I.S. Cantines Scolaires".

La Commission examine ensuite les propositions pour le 1er lot, et vu le prix demandé par les adjudicataires décide d'écarter les propositions pour le boeuf et de prendre la viande fraîche 1ère qualité par quantité égale de viande de boeuf, vache et jeune taureau en état de bon engraissement moyen, par 1/2 bête d'un poids minimum de 180 Kgs environ.

Il y a 3 soumissionnaires: M.M. Liébart, Théry, Boijaud.

Monsieur Boijaud est déclaré adjudicataire au prix de 5Fr49 le Kg.

#### LETTRE DE Mr BOIJAUD

Dès que le cahier des charges fut établi, une copie fut envoyée à Mr Boijaud déclaré adjudicataire. Or par lettre en date du 2 Janvier 1934, Mr Boijaud prétend que les termes du cahier des charges ont été changés et qu'il a été ajouté au dit cahier:  
a) les 1/2 bêtes devront avoir un poids de 180 Kgs.  
b) les viandes foraines ne seront pas acceptées.

Or ce que Mr Boijaud a reçu le 11 Décembre est tout simplement l'avis d'adjudication adressé à tous les soumissionnaires éventuels. A cette date il ne pouvait avoir en mains le nouveau marché puisque la Commission chargée d'en établir les termes ne s'est réunie que le 23.

Toutefois considérant que les livraisons sont en cours, le Comité consent de supprimer le poids indiqué par 1/2 bête ainsi que la formule "Les viandes foraines ne seront pas acceptées", étant bien entendu que les fournitures en viandes foraines devront être soumises à l'examen de Mr Bossut, Directeur de l'Abattoir, aux heures habituelles.

Le Chef de service est chargé de répondre en ce sens à Mr Boijaud et d'aviser Mr Bossut.

#### 2ème LOT - Légumes secs et épiceries

La Commission déclare adjudicataires:

M.M. Vandervliet pour les pois cassés au prix de 1Fr90 le kg, le riz à 1Fr34 le kg, le macaroni à 2Fr59 le kg, le gruyère à 9Fr le kg, le vinaigre à 1Fr65 le litre, la margarine à 5Fr le kg, le cristaux à 0Fr52 le kg, le savon à 1Fr50 le kg, les pruneaux à 5Fr le kg, les petits beurre à 4Fr80 le kg et le poivre à 13Fr50 1.kg

Delerue pour les haricots à 0Fr99 le kg, le lait Gloria à 2Fr39 la boîte, le sel à 1Fr04 le kg et le saindoux à 5Fr94 le kg.

Félix Potin pour le sucre cristallisé à 3Fr49 le kg.

Fibbé pour la confiture à 3Fr40 le kg.

Lepée pour l'huile d'arachide à 3Fr05 et l'huile pour friture à 2Fr95 le litre.

#### 3ème Lot - Conserves

sont déclarés adjudicataires:

M.M. Vandervliet pour les boîtes de 5 kgs "Théophile de Pendros" à 17Fr95 le kg

Delerue pour les boîtes de 0.500 et 0.250 "Cassegrain" au prix de 19Fr95 le kg.

.....

.....

4ème Lot - Légumes frais et pommes de terre

2 soumissionnaires: M.M. Bulteel et Macq

M. Bulteel est déclaré adjudicataire pour les Pommes de terre au prix de 42Fr les Cent kilogs et pour les légumes frais avec un rabais de 6% sur les cours du jour des Halles Centrales.

5ème Lot - Oeufs: conservés jusqu'au 1er Février et frais du du 1er Février au 31 Mars.

3 soumissionnaires: M.M. Alexandre, Val et Woessen.

La Commission déclare adjudicataire M. Alexandre au prix de 45Fr le Cent.

6ème Lot - Bière

1 seul soumissionnaire: Brasserie l'Avenir au prix de 0Fr80 le lit

7ème Lot - Pain et Petits pains

1 seul soumissionnaire: Les Coopérateurs, adjudicataires pour le pain avec un rabais de 0Fr10 au kilog sur la taxe officielle, et pour les petits pains de 80 grammes au prix de 0Fr18 pièce.

-La séance est levée à 16 heures 45-

-ADOPTÉ-

Après lecture de ce procès verbal la séance est levée à 17 heures 30.

Le Secrétaire,

J. D'HOOSSE.

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 17 FEVRIER 1934.

-----

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 17 Février 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr Lemaire.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Badard. Cambeur. Camu. Degrave. Delory. Deraet. D'Hoossche. Dujardin. Hauser. Hurez. Lemaire. Leroy. G. Lévy. Mollard. Nigeon. Verbecque. Viseur.

EXCUSES: M.M. Ragheboom. Cliquennois. Delporte. Duvillier. Goudin. Minet. Mourmant.

ABSENTS: M.M. Combemale et Hermez.

Mr D'Hoossche, chef du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

En ouvrant la séance, les Membres du Comité adressent à Mr Ragheboom, Président du Comité, leurs vœux pour un prompt rétablissement.

LETTRE DE CONDOLEANCES A MADAME CABY

Sur la proposition de Mr Lemaire, le Comité charge le service d'adresser à Madame Caby une lettre de condoléances à la suite du décès de son mari, Membre du Comité de la Caisse des Ecoles.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 JANVIER 1934

Le procès verbal de la réunion du 13 Janvier 1934 est adopté sans observation.

COMMISSION DES DENRÉES

Rapport de la réunion du Samedi 20 Janvier 1934

La Commission des Denrées s'est réunie le Samedi 20 Janvier 1934 à 15 heures, sous la présidence de Mr Viseur.

PRESENTS: M.M. Badard. Cambeur. Degrave. D'Hoossche. Viseur. Nigeon.

EXCUSES: M.M. Goudin et Dujardin.

.....

.....  
L'ordre du jour appelle l'examen des propositions pour la  
fourniture du chocolat nécessaire aux Camps de Vacances et du  
Jeudi pendant l'année 1934.

Le chef de service fait connaître que 13 maisons ont été  
sollicitées pour fourniture éventuelle de 2500 à 3000 Kgs de  
chocolat à croquer, par boîte de 100 tablettes nues de 10 grammes  
soit 1kg par boîte.

5 seulement ont adressé leurs propositions:

1-Chocolaterie Gloria	à 9Fr55 et 9Fr85 la boîte
2-Menier	à 10Fr25 la boîte
3-Rousseau	à 10Fr75 et 12Fr25 la boîte
4-Nachin	à 11Fr00 la boîte
5-Dubois Dumont	à 11Fr75 et 13Fr50 la boîte.

La Commission était sur le point d'accepter la proposition Gloria  
à raison de 9Fr85, lorsque Mr Nigeon fait remarquer que la maison  
Gloria est une maison Belge et demande si, en raison de la situa-  
tion actuelle, il ne serait pas préférable même en payant un peu  
plus cher, de donner la préférence à une maison Française.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

ont voté pour: M.M. Badard. Cambeur. Degrave. Viseur. Nigeon.

contre: M. Maximilien D'Hoossche, qui vote pour la maison  
Gloria.

A la suite de ce vote, la maison Menier est déclarée adjudicataire  
au prix de 10Fr25 le kilog.

- Adopté-

#### COMMISSION DES VETEMENTS

##### Réunion du Samedi 9 Février 1934

La Commission des Vêtements s'est réunie le Samedi 9 Février 1934  
à 15 heures, sous la présidence de Mr Louis Leroy.

PRESENTS: M.M. Degrave. Delory. Leroy. Viseur. Camu. Hauser. G. Lévy.

EXCUSES: M.M. Mourmant. Cambeur.

ABSENT: M. Deraet.

##### Examen des propositions pour fourniture de drap

3 Propositions sont parvenues au bureau:

1° Maison Bar et Lefebvre, 179 rue des Stations, qui propose:

I lot marqué C: 700 mètres environ marchandise pesant de 460 à  
525 grs au mètre, au prix de 8 Fr le mètre en 140 cm.

I lot marqué P: 900 mètres environ draperies peignées au prix de  
12Fr en 140.

Pour l'ensemble de ces 2 lots le prix moyen serait de 10 Fr le Mt.

2° Maison Maurice Delhommeau, 1 Bvd Charles Delesalle:

Série 605I	poids 450 grs	à 7Fr-
" 606I	" 475 "	à 7Fr50
" 60II	" 500 "	à 8Fr-
" 610I	" 575 "	à 10Fr-

.....

.....  
3° Maison Valentin-Roussel, Tourcoing, qui propose plusieurs échantillons de draperie fantaisie.

Après examen, la Commission décide de confier à cette dernière firme la fabrication de 5000 mètres environ à répartir dans les numéros 4774-4775-4776-4777-4778-4779- , soit:

4774/2	3 - 4 - 7 -	2I0m.	environ à chaque coloris à 9Fr90
4775/2	3 - 4 - 7 -	2I0m.	" " " " à 9Fr75
4776/2	3 - 4 - 7 -	2I0m.	" " " " à 9Fr90
4777/2	3 - 4 - 7 -	2I0m.	" " " " à 10Fr25
4778/2	3 - 4 - 7 -	2I0m.	" " " " à 9Fr90
4779/2	3 - 4 - 7 -	2I0m.	" " " " à 10Fr25

ce qui fait un prix moyen de 10 Fr le mètre - Escompte 1,50%+1%,  
payement comptant dans les 10 jours date de facture

- Adopté -

#### QUESTIONS DIVERSES

##### Lettres de M.M. Delerue et Vandervliet

Par lettre des 29 Janvier et 9 Février 1934, M.M. Delerue et Vandervliet, adjudicataires pour les haricots et pois cassés, demandent au Comité l'autorisation d'ajouter aux prix des marchés les droits de douane supplémentaires appliqués à la suite du contingentement.

Après examen, le Comité estime ne pouvoir donner une suite favorable à ces lettres. Toutefois à seule fin que pareil fait ne puisse plus se reproduire, le Comité charge le service de demander à Mr le Docteur Combemale, Membre du Comité de la Caisse des Ecoles de vouloir bien nous donner son avis sur les différentes sortes de haricots du pays et nous désigner la sorte qui, tout en étant plus nutritive est plus digestive pour les enfants.

##### Accident Compagnie

Le 14 Novembre 1933, le jeune Henri Compagnie, élève de l'école maternelle Jean Jaurès, rue Guillaume Tell, a été victime d'un accident en jouant dans la cour de l'école. Le docteur appelé d'urgence, a constaté une fracture de la cuisse gauche.

Par lettre en date du 17 Novembre, le père de l'enfant adresse une demande de secours à Monsieur le Maire.

Dans son rapport du 26 Janvier, Mr l'Adjoint Favières dit notamment que la responsabilité de la ville n'est engagée à aucun titre et que ce serait un exemple fâcheux qu'elle donnerait en substituant bénévolement sa responsabilité pécuniaire à celle de l'Etat. Mais comme le règlement de l'affaire serait long si les parents se retournent vers l'Etat, il propose que la Caisse des Ecoles fasse l'avance des frais de maladie, quitte à recouvrer ses débours lorsque le règlement interviendrait.

Après examen, le Comité ne voulant pas créer de dangereux précédent regrette de ne pouvoir accepter cette manière de voir.

Vu la situation malheureuse des parents, Mr Mollard, Inspecteur Primaire, conseille à Mr Hurez, qui s'est occupé spécialement de l'affaire, d'adresser une demande de secours à l'Inspection Académique.

De son côté, Mr Nigeon s'engage à faire attribuer à cette famille un secours exceptionnel.

.....

.....

Surveillance Maternelle

Lettre de Mr le Secrétaire Général et décision de l'Administration Municipale.

Par lettre du 16 Février, Mr le Secrétaire Général de la Mairie nous faisait connaître que l'Administration Municipale, sur la proposition de Mr l'Adjoint Devernay, demandait à la Caisse des Ecoles de revenir sur sa décision qui consistait à ne pas effectuer le paiement des mois de surveillance (Novembre et Décembre) à Mme Coïba, et ce en raison des décisions de la C.G.T..

A l'unanimité des membres présents, le Comité est au regret de ne pouvoir déférer à l'invitation qui lui est faite.

De plus, dans le but de respecter à la lettre le programme de la C.G.T. et de permettre à cette Directrice de profiter des repos d'interclasse, il décide de ne plus lui faire exercer à partir du 1er Avril cette surveillance.

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

VILLE DE LILLE  
-----  
CAISSE DES ECOLES  
-----



PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU 7 AVRIL 1934  
-----

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 7 Avril 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de Monsieur Lemaire.

ETAIENT PRESENTS: M.M. Badard. Degrave. Delory. Deraet. D'Hoossche. Hauser. Hermez. Hurez. Lemaire. Lévy. Nigeon. Verbecque. Viseur.

EXCUSES: M.M. Ragheboom. Cambeur. Camu. Cliquennois. Delporte. Duvillier. Goudin. Leroy. Minet. Mollard. Mourmant.

ABSENT: M. Combemale.

M. D'Hoossche, Chef du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 17 FEVRIER

Le procès verbal de la réunion du 17 Février est adopté sans observation.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Réunion du 3 Mars 1934

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 3 Mars 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr Lemaire.

PRESENTS: M.M. Lemaire. Hurez. Nigeon. Lévy.

EXCUSES: M.M. Duvillier. Mourmant. Hermez.

VERIFICATION DE LA COMPTABILITE

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 15 Septembre 1933. à fin Février 1934.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

SITUATION FINANCIERE

Il est donné connaissance de la situation financière au 31 Décembre 1933:

Le total des recettes s'élève à	2.527.953,01
" " des Dépenses " à	2.458.342,21

reste disponible au 31/12 .....: 69.610,80

.....

.....  
Il y a lieu de signaler qu'une somme de 135.000 Fr environ de factures seront à payer sur l'exercice 1934.

- Adopté -

RAPPORT DE LA COMMISSION DES VETEMENTS

Réunion du 10 Mars 1934

La Commission des Vêtements s'est réunie le Samedi 10 Mars 1934 à 16 heures, sous la présidence de Mr Louis Leroy:

PRESENTS: M.M. Degrave. Leroy. Viseur. Camu. Hauser. Cambour. Levy

EXCUSE: M. Mourmant

ABSENTS: M.M. Delory. Deraet.

ADJUDICATION POUR LES VETEMENTS

FURNITURE DE TISSU POUR ROBES FILLETTES

6 soumissionnaires:

M.M. Lévy Cadet, 126 rue du Molinel  
H. et J. Laurent, 5 rue à Fiens  
Hamy frères, 10 rue Meurein  
Dhalluin Lepers, à Roubaix  
Cauchy Fourlignie, 26 rue de Roubaix  
Camille Lévy, 145 rue de Solférino

Après examen, la Commission déclare adjudicataire la maison Camille Lévy pour la qualité n° 3700 à 7Fr65 le mètre avec escompte de 2%.

CONFECTION DES ROBES

Un seul soumissionnaire, Mr Leclère Reyniers, 106 rue Gustave Delory, au prix de 2Fr50 pièce.

CONFECTION DES COSTUMES

1 seul soumissionnaire, la Coopérative "l'Union Confection", 12 rue de la Vignette, au prix de 22Fr25 le costume avec culotte doublée.

FOURNITURE DES CHEMISES

4 soumissionnaires:

M.M. Debert, 27 rue Lottin  
Camille Lévy, 145 rue de Solférino  
Grémeaux-Fiolet, 34 rue St Genois  
Hamy Frères, 10 rue Meurein

après examen, sont déclarés adjudicataires:

M.M. Camille Lévy, pour les chemises boy-scout, qualité n° 1850

<u>70</u>	<u>75</u>	<u>80</u>	<u>85</u>	<u>90</u>	<u>95</u>	<u>100</u>	avec escompte de 2%.
4.65	4.75	5.00	5.20	5.40	5.45	5.50	

Grémeaux-Fiolet pour les chemises tennis rayé qualité supérieure type n° 7

<u>60</u>	<u>65</u>	<u>70</u>	avec escompte de 3%
4.45	4.60	5.00	

Debert, pour les chemises fillettes festonnées cretonne, type soumis

<u>60</u>	<u>65</u>	<u>70</u>	<u>75</u>	<u>80</u>	<u>85</u>	<u>90</u>	<u>95</u>	avec escompte de 3%
2.00	2.30	2.60	2.90	3.20	3.50	3.80	4.10	

FOURNITURE DE TABLIERS VICHY

4 soumissionnaires

.....

.....  
M.M. Hamy Frères, 10 rue Meurein  
Grémeaux Fiolet, 34 rue St Genois  
Gaucher, 48 bis rue Masséna  
Debert, 27 rue Lottin

la Commission s'arrête sur le type soumis par Mr Gaucher et décide de lui confier l'adjudication

<u>60</u>	<u>65</u>	<u>70</u>	<u>75</u>	<u>80</u>	<u>85</u>	<u>90</u>	<u>95</u>	<u>100</u>
4.85	5.25	5.65	6.05	6.45	6.85	7.25	7.65	8.05

- Adopté -

#### RAPPORT DE LA COMMISSION DES DENREES

Réunion du 24 Mars 1934

Adjudication des Denrées pour la période du 1er Avril au 30 Septembre 1934.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Viseur

PRESENTS: M.M. Badard, Degrave, D'Hoossche, Viseur, Cambeur, Nigeon

EXCUSE: M. Goudin

M.M. D'Hoossche et Minque, du service de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

En ouvrant la séance, le chef de service fait connaître que conformément à la décision du Comité, lors de son assemblée du 17 Février, des échantillons de haricots et une lettre ont été envoyés à Mr le Docteur Combemale en le priant de donner son avis sur la sorte de haricots préférable pour la nourriture des enfants.

Par sa lettre du 28 Février, Mr le Docteur Combemale nous fait connaître, qu'après examen d'après nature et après cuisson, le lot n° I (haricots Danube), doivent être préférés pour les enfants.

+ + +

#### 1er LOT : VIANDE

3 soumissionnaires: M.M. Liébart, Boijaud, Dorchies:

M. Boijaud est déclaré adjudicataire pour la viande fraîche à 4Fr95 le kg, le gigot à 12Fr95 le kg et le rosbeef à 7Fr95 le kg.

#### 2ème LOT : LEGUMES SECS ET EPICERIES

13 soumissionnaires: M.M. Vandervliet, Delerue, Dorchies, Desobry, Fibbé, Croin, Materne, R. Bauduin, Lepée, F. Potin, Union Lilloise, Sté Astra, Sté Lilia.

La Commission déclare adjudicataires:

M.M. Dorchies pour les haricots Danube à 1Fr49 le kg, le sucre cristallisé à 3Fr25 le kg, le cristaux de soude à 0Fr52 le kg, et les petits beurre à 4Fr06 le kg.

Vandervliet pour les pois cassés à 2Fr22 le kg, le riz glacé à 1Fr32 le kg et le poivre à 15Fr50 le kg.

Delerue, pour le macaroni irrégulier à 2Fr47 le kg, le sel à 1Fr09 le kg, le saindoux à 5Fr69 le kg et le savon à 1Fr41 le kg.

Potin pour le lait condensé à 2Fr14 la boîte.

Desobry pour le fromage de gruyère à 9Fr70 le Kg.

.....

.....  
Union Lilloise pour le fromage de Hoblande à 13Fr90 le kg, le vinaigre à 1Fr55 le litre et les pruneaux à 4Fr84 le kg.  
Lepée pour l'huile d'arachide à 2Fr95 et pour friture à 2Fr85 le lit  
Fibbé pour la confiture à 3Fr45 le kg.  
Sté Lilia pour la margarine à 4Fr05 le kg.

3ème LOT : CONSERVES

4 soumissionnaires: M.M. Delerue, Vandervliet, Desobry, Union Lilloise sont déclarés adjudicataires:

M.M. Desobry pour le thon (5 Kgs): 600 Kgs à 17Fr40, le reste, soit 400 Kgs à 18Fr75 le Kg.

Delerue pour le thon (0.500) à 19Fr95 le Kg

Union Lilloise pour le thon (0.250) à 14Fr90 et les sardines (petit boitage) à 9Fr74 le Kg.

4ème LOT : LEGUMES FRAIS

I seul soumissionnaire: maison Bulteel

Pommes de terre: rondes à 50 & 59Fr ; longues à 68Fr les cent kgs pour les légumes: 6% sur le cours des halles

La Commission arrête son choix sur les pommes de terre à 50 Fr.

5ème LOT : OEUFS FRAIS

5 soumissionnaires: M.M. Val, Alexandre, Woessen, Union Lilloise et Boijaud.

Mr Boijaud est déclaré adjudicataire au prix de 36Fr50 le cent.

La séance est levée à 17 heures.

- Adopté -

MENU SPECIAL DU 1er MAI

A l'occasion de la Fête du Travail, un menu spécial sera servi aux enfants fréquentant les cantines scolaires, le Lundi 30 Avril. Le menu suivant est adopté:

CANTINES PRIMAIRES

Potage Printanier  
Boeuf à la casserole  
Petits pois et pommes vapeur  
Gaufre  
Chocolat  
Pain et Bière

CANTINES MATERNELLES

Potage Printanier  
Omelette  
Purée de pommes de terre  
Gaufre  
Chocolat  
Pain et Bière

MARCHE ESSENCE

Le Comité décide de renouveler le marché avec M. Desmettre, 83 rue Abélard, pour la fourniture d'essence, du 13 Mars à fin Décembre 1934.

Séance levée à 16 heures 30.

Le Secrétaire,

J. D'HOOSSCHE

--:--:--:--:--:--:--

VILLE DE LILLE  
-----  
CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU 19 MAI 1934

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 19 Mai 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de M. Ragheboom, adjoint.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, adjoint,  
Badard, Camu, Degrave, Delory, D'Hoossche  
Hurez, Lemaire, Leroy, Lévy, Mollard,  
Mourmant, Nigeon, Verbecque,

Excusés : M.M. Cambeur, Cliquennois, Delporte,  
Duvillier, Goudin, Hauser, Hermez,  
Minet, Viseur,

Absents : M.M. Combemale, Deraet .

M. D'Hoossche, chef du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 7 Avril.-

Le Procès Verbal de la réunion du 7 Avril est adopté sans observation.

Rapports de la Commission des Colonies.-

Commission des Colonies

Réunion du Samedi 5 Mai 1934

La Commission des Colonies s'est réunie le Samedi 5 Mai, à 15 heures, sous la présidence de M. Verbecque.

Présents: M.M. Verbecque,  
Badard, Camu, Hurez,

Excusés : M.M. Cliquennois, Hermez, Lemaire, Minet, Mollard,  
Mourmant, Nigeon,

Absents : M.M. Combemale, Lévy

Par note en date du 7 Mai 1934, M. le Secrétaire Général nous fait connaître que la Caisse des Ecoles pourra, comme l'année dernière, disposer de 220 places à la Colonie Municipale de Wormhoudt durant le mois de Juin.

.....

Pour donner suite à cette proposition, nous avons prié M. le chef de la 5ème Direction de vouloir bien procéder à la désignation des enfants -moitié filles - moitié garçons -, susceptibles de bénéficier d'un séjour à la dite Colonie.

Un crédit supplémentaire de 66.000 Frs sera demandé à l'Administration Municipale pour supporter la dépense qui résultera de cette opération.

Au sujet des Colonies, la Commission émet le vœu que les Docteurs, chargés de la visite dans les écoles, indiquent sur l'état nominatif la nature de l'affection qui motive l'envoi des enfants proposés.

En ce qui concerne les mois de Juillet, Août et Septembre, la Commission décide de procéder comme les années précédentes et de demander 100 places à Wormhoudt, 100 places à Zuydcoote, et en supplément, les places des manquants de la Cure d'Air.

Colonie Henri Ghesquière.-

La Commission décide d'ouvrir la Colonie Henri Ghesquière le Lundi 2 Juillet et accepte le projet de répartition préparé par le chef du service, compte tenu des effectifs scolaires.

Séance levée à 16 heures 30 .

Adopté .

- - -

Commission des Colonies

Réunion du Samedi 12 Mai 1934

La Commission des Colonies s'est réunie le Samedi 12 Mai, à 15 heures, sous la présidence de M. Lemaire.

Présents: M.M. Lemaire,  
Camu, Hermez, Lévy, Nigeon, Verbecque,

Excusés : M.M. Cliquennois, Combemale, Mourmant,

Absents : M.M. Badard, Mollart, Minet, Hurez.

M. Carion, Secrétaire de la Cure d'Air, assiste à la réunion

Lors de sa réunion du 5 Mai, la Commission avait émis le désir de nommer elle-même les enfants appelés à faire un séjour à Zuydcoote.

M. Carion donne lecture de la circulaire adressée aux Directrices et Directeurs d'écoles dans laquelle il est bien recommandé de suivre la liste établie par les Docteurs.

Il explique comment la répartition est faite, et comment il peut se faire qu'un enfant désigné par exemple 3ème peut très bien ne pas partir s'il n'est pas mutualiste alors que le 4ème peut, lui, partir s'il est inscrit à la Mutualité.

Après ces explications, la Commission remercie M. Carion et décide de procéder aux départs comme les années précédentes.

Sur la proposition de M. Camu, la Commission émet le vœu que 2 Membres soient désignés chaque mois pour se rendre inopinément dans les Colonies de vacances de Zuydcoote et Wormhoudt.

.....

La Commission propose également d'envoyer une note à la presse spécifiant

a) que les enfants désignés pour un séjour en Colonie seront prévenus dans les écoles,

b) que pour éviter toute perte de temps, les parents qui auraient des réclamations à formuler, le fassent par écrit au Président de la Caisse des Ecoles -Mairie de Lille-.

Séance levée à 16 heures 15 .

Adopté .

#### QUESTIONS DIVERSES

##### Carte de tramways M.Barbot.-

Le Comité émet le voeu qu'une carte de tramways soit attribuée à M.Barbot, employé à la Caisse des Ecoles, celle-ci étant une nécessité pour assurer le service de liaison entre le bureau de la Caisse des Ecoles et les différents services des cantines.

Séance levée à 16 heures .

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU 9 JUIN 1934.

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Samedi 9 Juin 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de M. Ragheboom, adjoint.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, adjoint,  
Badard, Cambeur, Camu, Degrave, Delory,  
Deraet, D'Hoossche, Hurez, Lemaire,  
Minet, Mollard, Mourmant, Nigeon,  
Verbecque, Viseur,

Excusés : M.M. Cliquennois, Delporte, Duvillier,  
Goudin, Hauser, Lévy,

Absents : M.M. Combemale, Hermez, Leroy.

M. Barbot, du Bureau de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Procès Verbal de la réunion du 19 Mai.-

A la suite de la lecture du Procès Verbal de la réunion du 19 Mai, M. Camu rappelle qu'il a demandé à la Commission des Colonies qu'un administrateur de la Caisse des Ecoles, membre de cette Commission, soit présent à chaque envoi d'enfants aux Colonies Scolaires.

Il est décidé que les membres de la Commission seront avisés des dates et heures des prochains départs auxquels assisteront ceux qui pourront se rendre libres.

Après cette observation, le Procès Verbal est adopté.

Rapport de la Sous-Commission des Autos.-

Réunion du 24 Mai 1934

La Sous-Commission pour l'achat d'une camionnette composée de M.M. Lemaire, Leroy et Hermez, s'est réunie le Jeudi 24 Mai à 17 heures 30.

Cinq propositions sont parvenues au Bureau de la Caisse des Ecoles pour la fourniture éventuelle d'une camionnette bachée, 12 C.V. de 2000 Kgs environ de charge utile:

1°-Maison Berliet, pour le prix de 30.500Fr, moins la reprise de la vieille voiture 5.500Fr, soit net.....25.000Fr.  
2°-Citroen, modèle 29 court baché compris la reprise, soit.....22.750Fr  
modèle 29 long ....id., soit.....23.500Fr

.....

3°-Delahaye,	36.000Fr	, reprise	7.000Fr	, soit	.....	29.000Fr
4°-Unic ,	sans mention de reprise,.....					37.500Fr
					et	39.100Fr
5°-Peugeot,	21.900Fr	, reprise	3.000Fr	, soit	.....	18.900Fr
	25.500Fr	"	"	"	.....	22.500Fr
	26.800Fr	"	"	"	.....	23.800Fr

Après avoir examiné ces diverses propositions, la Commission s'arrête sur le modèle soumis pour la marque Delahaye, par la maison Gobert Frères, 204 rue Nationale.

Cette suggestion sera soumise à la Commission des Finances qui statuera définitivement le Samedi 26 Mai.

M. Gobert sera invité à venir donner tous renseignements que la Commission jugerait utiles.

Séance levée à 18 heures 30 - Le Secrétaire: J. D'Hoossche.

.....

A la demande de M. Camu, M. Lemaire donne les explications qui ont motivé le choix de la Sous-commission des autos: enquêtes personnelles, renseignements recueillis auprès de techniciens, examen des prix remis, sont les raisons qui ont fait opter la Commission pour la marque Delahaye.

Le Comité, sur la proposition de la Sous-commission des autos, donne mission au chef du service de la Caisse des Ecoles de confier la nouvelle voiture au chauffeur Meschart.

Après ces observations, le Procès Verbal est adopté.

#### Rapport de la Commission des Finances.-

#### Réunion du 26 Mai 1934

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 26 Mai 1934, à 15 heures, sous la présidence de M. Lemaire.

Etaient présents: M. M. Hermez, Hurez, Lemaire, Lévy, Nigeon

Excusés : M. M. Duvillier et Mourmant.

M. Lemaire rend compte des travaux de la Sous-Commission et déclare que cette dernière a choisi le devis présenté par la maison Gobert Frères pour la voiture Delahaye.

M. Hurez demande des renseignements concernant la maison Unic.

M. Lemaire répond que la maison Unic n'a donné aucune suite à la proposition de reprise de la vieille voiture.

Afin de marquer l'impartialité de la Commission, M. Hurez propose de téléphoner à la maison Unic.

N'ayant pas obtenu de réponse après plusieurs appels, la Commission des Finances confirme la décision de la Sous-Commission des autos.

Monsieur Gobert est entendu par la Commission. Sur la demande de M. Lévy, il déclare que la carrosserie comprendra en plus de la spécification du devis: deux banquettes rabattables intérieures.

En ce qui concerne le châssis, ce dernier sera équipé de 7 roues et 7 pneus 17x50 ce qui permettra une charge utile de 2.200 à 2.500 Kgs.

Ces châssis peuvent aisément parcourir 80.000 à 100.000 kilomètres sans grosse réparation à la condition bien entendu que leur conduite soit normale et par conséquent avec des chauffeurs consciencieux et expérimentés.

.....

La consommation d'essence sur route est de 14/15 litres environ.

En ville, elle est difficilement contrôlable à cause des arrêts fréquents, toutefois, elle ne doit pas dépasser 18/20 litres.

La consommation d'huile est minime, les vidanges que l'on fait ordinairement tous les 2.000 Kms doivent suffire.

Après ces explications, la Commission remercie M. Gobert et après échange de vues, charge le Chef de service de passer commande de la voiture et de demander confirmation par écrit.

\* + \*

Vérification de la comptabilité.-

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 1er Mars à fin Mai 1934.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

Situation financière.-

Il est donné connaissance de la situation financière au 30 Mai 1934:

Le total des recettes s'élève à : 2.472.722.65

Le total des dépenses à : 737.180.85

reste disponible : 1.735.541.80

Séance levée à 16 heures 30 - Le Secrétaire: J.D'Hoossche

. . . . .

Après lecture de ce rapport, M. Hurez explique son intervention au sujet de la maison Unic qui n'a pas répondu à nos propositions de reprise de la vieille voiture.

Il précise également que la maison Renault n'a pas donné suite à la demande de prix que le service lui a adressée.

M. Lemaire, étant donné les garanties présentées par le vendeur, voudrait que tous les dépannages et réparations pour la nouvelle voiture, soient confiés à la maison Gobert.

M. Hurez demande qu'il soit interdit aux chauffeurs de toucher aux pièces importantes et principalement au compteur de leur voiture.

Tout litige devra être soumis à la Sous-commission des autos.

A la réception de la nouvelle camionnette, les membres de la Sous-commission des autos et de la Commission des finances seront convoqués. Le Chef du service de la Caisse des Ecoles et les chauffeurs seront également présents.

A la suite de ces observations, le Procès Verbal est adopté.

-La séance est levée à 16 heures 45-

Le Secrétaire,

L. BARBOT

-:--:--:--:--:--:--

VILLE DE LILLE

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

de la Réunion du 21 Juillet 1934.

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Samedi 21 Juillet 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de M. Ragheboom, adjoint.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, adjoint,  
Camu, Degrave, Delory, D'Hoossche,  
Leroy, Lévy, Nigeon, Verbecque, Viseur,

Excusés : M.M. Badard, Cambeur, Cliquennois, Delporte,  
Deraet, Duvillier, Goudin, Hauser,  
Hermez, Hurez, Lemaire, Mollard,  
Mourmant,

Absents : M.M. Combemale, Minet.

M. D'Hoossche, chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 9 Juin.-

Le procès verbal de la réunion du 9 Juin est adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Vêtements.-

Réunion du Vendredi 12 Juillet 1934

La Commission s'est réunie le Vendredi 12 Juillet, à 15 heures, pour la réception de différentes fournitures.

Présents: M.M. Leroy, Delory, Viseur, Camu,

Excusés : M.M. Mourmant, Hauser, Lévy, Degrave, Cambeur,

Absent : M. Deraet

La Commission examine:

1° le tissu pour robes fillettes, livré par la Maison Camille Lévy

2° les costumes confectionnés par la Coopérative l'Union confection

.....

.....

3° les tabliers fournis par la Maison Gaucher.

La Commission reconnaît que la marchandise livrée à la Caisse des Ecoles est conforme comme qualité et comme travail aux échantillons soumis lors de l'adjudication.

- Séance levée à 15 heures 30 -

- Adopté-

Arrêt des cantines.-

Le Comité décide de fermer les cantines du Samedi 28 Juillet après le repas, au Mardi 2 Octobre 1934.

Les journées des 30 et 31 Juillet sont réservées au nettoyage des ustensiles et des locaux.

Voyage du Comité à Wormhoudt et Zuydcoote.-

Comme les autres années, le Comité décide d'aller rendre visite aux enfants séjournant à Wormhoudt et Zuydcoote. La date est fixée au Lundi 6 Août.

Le départ se fera à 7 heures au Cabaret Flamand. Le retour est fixé à 19 heures.

Dans le cas où le Président, M. l'Adjoint Ragheboom, ne participerait pas au voyage, la caravane serait conduite par M. Louis Leroy, Conseiller Général.

Le Comité décide en outre d'inviter à cette visite un représentant et un photographe du journal "Le Réveil du Nord".

QUESTIONS DIVERSES

Réception de la camionnette Delahaye.-

La Sous-commission des automobiles, s'est réunie le Samedi 30 Juin, à 17 heures, pour réceptionner la nouvelle camionnette.

Etaient présents: M.M. Leroy, Nigeon, Hurez,

excusés : M.M. Lemaire, Hermez,

M. Gobert, adjudicataire, donne tous les renseignements concernant le fonctionnement de la voiture et les accessoires qui y sont joints.

Pour se rendre compte de la bonne marche de la voiture, les Membres de la Commission expriment le désir de faire le tour de la Mairie et du boulevard Louis XIV.

A la suite de cet essai, la Commission décide de prendre possession de la voiture et autorise le Chef de service à en établir le mandat de paiement.

La voiture est remise ensuite au chauffeur après lui avoir fait les recommandations nécessaires pour la conduite et l'entretien.

La Commission charge en outre M.M. Hurez et l'Hoossche de se rendre le Samedi 7 Juillet chez Gobert pour l'achat d'un cric et d'un amplificateur de son.

- Adopté - .....

.....  
Conseil d'Administration - Réunion du 29 Juin.-

Le Comité tient à faire remarquer, que contrairement à l'observation faite par Mr le Maire, il n'a jamais été dans son intention de s'occuper du fonctionnement intérieur de la colonie de Wormhoudt.

Toutefois, envoyant des enfants à la dite colonie, il estimait de son devoir de leur témoigner sa sympathie et c'est dans cet esprit que le Comité sollicite de l'Administration Municipale l'autorisation de visiter les petits colons de Wormhoudt le 6 Août, lors de sa visite aux enfants en colonie à Zuydcoote.

- Séance levée à 16 heures 45 -

LE SECRETAIRE,

J. D'HOSSCHE

- : - : - : - : -



VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES

PROCES VERBAL

de la Réunion du 13 Octobre 1934

-----

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Samedi 13 Octobre 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de M. Ragheboom, adjoint.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, adjoint,  
Badard, Cambeur, Camu, Corbu,  
Degrave, Delory, Deraet, D'Hoossche  
Godinot, Hermez, Hurez, Leroy,  
Lévy, Minet, Mourmant, Nigeon,  
Verbecque, Viseur,

Excusés : M.M. Cliquennois, Delporte, Duveillier,  
Goudin, Hauser, Lemaire, Mollard,

Absent : M. Combemale.

M.D'Hoossche, chef du bureau de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Installation de M.M. Corbu et Godinot.-

En ouvrant la séance, M. Ragheboom souhaite la bienvenue à M.M. Corbu et Godinot nommés Membres du Comité de la Caisse des Ecoles en remplacement de M.M. Caby et Dujardin décédés.

M.M. Corbu et Godinot remercient et assurent le Comité de leur entier dévouement.

+  
++

Les Membres du Comité adressent ensuite à Monsieur Lemaire, Vice-président du Comité, leurs vœux pour un prompt rétablissement.

Procès verbal de la réunion du 21 Juillet.-

Le procès verbal de la réunion du 21 Juillet est adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Denrées.-

Réunion du 22 Septembre 1934

.....

.....  
Adjudication des denrées pour la période du 1er Octobre au  
31 Décembre 1934.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence  
de M. Viseur.

PRESENTS: M. M. Badard, Degrave, D'Hoossche, Viseur, Nigeon,

EXCUSES : M. M. Cambeur, Goudin.

M. M. D'Hoossche et Minque du service de la Caisse des  
Ecoles, assistent à la réunion.

1er LOT : VIANDE

I seul soumissionnaire: M. Liébart

M. Liébart est déclaré adjudicataire pour la viande au prix de  
5Fr24 le kilog.

2ème LOT : LEGUMES SECS ET EPICERIES

I2 soumissionnaires: M. M. Vandervliet, Delerue, Potin, Union Lilloise,  
Devred, Croin, Desobry, Lepée, Sté Lilia, Pellerin, Fibbé, Materne.

La Commission déclare adjudicataires:

M. M. Vandervliet, pour les haricots à 2Fr45 le kg, les pois cassés  
à 1Fr98, le riz à 1Fr20, le macaroni à 2Fr17, le sel à 1Fr18, le vinaigre  
à 1Fr57, le saindoux à 3Fr85, les pruneaux à 4Fr49, le cristaux à 0Fr55  
et le savon à 1Fr35.

F. Potin pour le lait à 2Fr13 la boîte.

Desobry pour le fromage de gruyère à 9Fr45.

Lepée pour l'huile d'arachide à 2Fr95 et pour friture à 2Fr85 le  
litre.

Fibbé pour la confiture à 3Fr45.

Sté Lilia pour la margarine à 3Fr95.

Union Lilloise pour le sucre cristallisé à 3Fr39.

Delerue pour les petits beurre à 3Fr84.

3ème LOT : CONSERVES

5 soumissionnaires: M. M. Desobry, Vandervliet, Union Lilloise,  
Delerue et Farvacques.

sont déclarés adjudicataires:

M. M. Vandervliet pour le thon à 13Fr75 le Kg.

Farvacques pour le poisson, dit saumon blanc, à 4Fr00 le kg.

4ème LOT : LEGUMES FRAIS

I seul soumissionnaire: M. Bulteel

Pommes de terre, chair jaune, à 53Fr00 les % Kgs.

pour les légumes: 5% de rabais sur le cours du jour des Halles.

5ème LOT : OEUFs CONSERVES

4 adjudicataires: M. M. Val, Alexandre, Woessen, Union Lilloise.

M. Alexandre est déclaré adjudicataire au prix de 38Fr45 le cent.

La séance est levée à 17 heures

- Adopté -  
.....

.....  
Secours en vêtements - Barêmes.-

Pour la distribution des vêtements, le Comité maintient le barême de:

7 Fr	par	jour	et	par	personne	pour	la	1ère	catégorie
8 Fr	"	"	"	"	"	"	"	2ème	"
9 Fr	"	"	"	"	"	"	"	3ème	"

Toutes les demandes de secours devront être accompagnées d'un certificat de salaires du chef de famille.

Pour la gratuité de cantine, le barême de 8 Fr par jour et par personne est également maintenu.

+  
+ +

M. l'adjoint Ragheboom, dans l'obligation de s'absenter, est remplacé à la Présidence par M. Verbecque.

QUESTIONS DIVERSES

Réunion du Conseil d'Administration du 1er Septembre.-

Le Comité prend acte de la communication qui lui est faite en ce qui concerne les visites du Comité aux Colonies de Vacances.

Paiement des frais de séjour à Wormhoudt et Zuydcoote.-

Le Comité autorise le règlement à Mr Bonnet, Trésorier de la Cure d'Air, du montant des frais de séjour des enfants envoyés aux Colonies Scolaires de Wormhoudt et Zuydcoote.

Achat de chaussures.-

Le stock étant épuisé il y a lieu de le renouveler à l'approche de l'hiver.

Le service est chargé de faire appel aux offres par voie de presse.

La Commission des vêtements examinera ensuite les propositions qui seront parvenues. Il est décidé, toutefois, d'accorder la préférence à une maison de la place de Lille.

Achat d'une camionnette.-

Le chef de service fait connaître que la 2ème voiture est devenue inutilisable et demande afin de ne pas gêner le service, de commander dès maintenant une voiture en remplacement.

Cette voiture serait payée sur l'exercice 1935.

Le Comité décide de laisser le soin à la Commission des Finances et à la Commission des autos de prendre une décision à ce sujet.

Ces Commissions se réuniront le Samedi 20 Octobre.

Le chef de service est chargé de demander des propositions à la maison Gobert pour cette date.

-La séance est levée à 16 heures 30-

Le Secrétaire,

J. D'HOOSCHE

VILLE DE LILLE

CAISSE DES ECOLES



PROCES VERBAL

de la Réunion du 17 Novembre 1934

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 17 Novembre 1934, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, adjoint,  
Badard, Camu, Corbu, Degrave,  
Delory, D'Hoossche, Godinot,  
Hurez, Leroy, G. Lévy, Mourmant,  
Nigeon, Verbecque, Viseur,

Excusés : M.M. Cambeur, Cliquennois, Delporte,  
Duvillier, Goudin, Lemaire,  
Minet, Mollard,

Absents : M.M. Combemale, Deraet, Hauser, Hermez.

M.D'Hoossche, chef du Bureau de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 13 Octobre.-

Le procès verbal de la réunion du 13 Octobre est lu et adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Finances.-

Réunion du 20 Octobre 1934

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 20 Octobre 1934, à 15 heures, sous la présidence de Mr G. Lévy.

Etaient présents: M.M. Hermez, Hurez, Lévy, Nigeon,

Excusés : M.M. Duvillier, Lemaire, Mourmant.

Vérification de la comptabilité.-

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 1er Juin au 18 Octobre 1934.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des Livres.

.....

Situation Financière.-

Il est donné connaissance de la situation financière au II Octobre:

Le total des recettes s'élève à :	2.567.509,40
celui des dépenses à :	<u>2.129.558,90</u>
reste disponible :	437.950,50

Projet de Budget pour 1935.-

La Commission examine ensuite chaque article du Budget pour 1935 - (Le projet adopté a été adressé à tous les Membres du Comité avant la réunion) -.

Achat d'une deuxième camionnette.-

Conformément à la décision du Comité, le chef du service de la Caisse des Ecoles a demandé à la maison Gobert, rue Nationale, de présenter un devis pour l'achat éventuel d'une 2ème camionnette Delahaye, pour remplacer la 2ème Berliet, qui est devenue inutilisable, -devis qui devait être examiné avec la sous-Commission des autos-.

La Commission procède à l'examen du devis soumis pour une nouvelle camionnette Delahaye et sur la demande de Mr Hurez examine à nouveau les propositions faites par les autres maisons en Juin.

La Commission décide ensuite d'entendre Mr Gobert et après discussion, ce dernier consent à livrer une nouvelle voiture pour la somme de 32.300 francs, y compris la reprise de la camionnette Berliet hors d'usage, et installera gratuitement l'amplificateur de son.

Mr Leroy, Membre de la sous-Commission, s'était excusé et déclaré être partisan de l'achat d'une 2ème voiture Delahaye.

Le chef de service est chargé de commander la voiture.

- Séance levée à 16 heures 30 -

- Adopté -

Rapports de la Commission des Vêtements.-

Réunion du Samedi 27 Octobre 1934

La Commission s'est réunie le Samedi 27 Octobre 1934, à 15 heures, sous la présidence de Mr Mourmant.

Présents: M.M. Degrave, Delory, Deraet, Leroy, Mourmant, Viseur, Camu, Hauser, G. Lévy,

Excusé : M. Cambeur.

Achat de chaussures.-

Conformément à la décision du Comité en sa réunion du 13 Octobre, le service a fait appel aux offres par lettres et par voie de la presse.

9 soumissionnaires ont répondu à notre proposition:

- 1- M.M. Walle Père & Fils, 105 rue d'Erquinghem à Armentières
- 2- Wiel Balenbois, 6 & 8 rue Simon Ogier à St Omer
- 3- Vandestienne & Cie, 50 rue des Arts à Lille

- 4- G.Uny, à St Michel-Souglan, Aisne
  - 5- Boutry, 22 rue du Bourdeau à Lille
  - 6- Abels-Lacroix, 185 rue de Paris, Lille
  - 7- L'Idéale Lilléroise, 10 rue des Chats à Lillers, P-d-C
  - 8- A.Beuscart, 40 rue Mourmant, Lille
  - 9- Verplancken, 58 rue de Cambrai, Lille
- aux conditions suivantes:

	-du 28 au 34-	-du 35 au 39-
Walle P.&F.	: 20Fr	20Fr
Wiel Balenbois	: 19Fr	24Fr
Uny réf. 016IJ	: 19Fr	23Fr
"    I6IJ	: 22Fr	26Fr
"    I2IM	: 23Fr	27Fr
Idéale Lillers	: 19Fr	
Vandestienne box c.:	23Fr	26Fr ou prix Moyen 24Fr50
"    croute:	20Fr	24Fr " " " 22Fr
Beuscart n° 642	: 19Fr	27Fr
"    "    644	: 17Fr	24Fr
Abels Lacroix	: 22Fr50	26Fr50
Verplancken	: 25Fr	35Fr
Boutry	: le n° 1 au prix moyen de 31Fr	
	"    2	"    30Fr
	"    3	"    29Fr
	"    4	"    27Fr

La Commission examine de préférence les soumissions remises par les commerçants lillois.

L'échantillon remis par la maison Vandestienne se rapprochant le plus du modèle soumis au point de vue des prix, il est décidé d'appeler l'intéressé par téléphone et de lui demander quelques changements au modèle remis.

Mr Vandestienne promet de fournir un nouvel échantillon qui sera examiné à nouveau par la Commission lors d'une réunion spéciale le Samedi 3 Novembre à 15 heures.

-Séance levée à 17 heures-

Réunion du Samedi 3 Novembre 1934.-

Selon la décision prise le 27 Octobre, la Commission des Vêtements s'est réunie à nouveau le Samedi 3 Novembre, à 15 heures, sous la présidence de Mr Leroy.

Présents: M. M. Cambeur, Camu, Degrave, Delory, Deraet, Hauser, Leroy, Lévy, Viseur,

Excusé : M. Mourmant.

La Commission procède à l'examen des nouvelles propositions de la maison Vandestienne, rue des Arts à Lille.

Cette maison ne s'étant pas conformée aux désirs exprimés par les Membres de la Commission au représentant appelé le 27 Octobre, et les échantillons soumis à nouveau ne donnant pas satisfaction, la Commission se trouve dans l'obligation d'écarter ces propositions.

Elle constate avec regret qu'aucune maison de la place de Lille n'ait été à même de répondre au desiderata de la Caisse des Ecoles et dans ces conditions, elle se trouve dans l'obligation d'examiner les offres venant de l'extérieur.

Après examen, la Commission s'arrête sur le type O.I6I.J soumis par la maison G.Uny de St Michel Sougland (Aisne), au prix de 19Fr pour les pointures du 28 au 34 et 23Fr " " du 35 au 40 marchandise rendue franco au magasin de la Caisse des Ecoles.

Le service est chargé de passer la commande d'urgence.

- Séance levée à 16 heures -

- Adopté -

#### QUESTIONS DIVERSES

##### Arrêt des cantines.-

En raison de la situation actuelle, le Comité décide de faire fonctionner les cantines jusqu'au dernier jour de classe.

Elles reprendront le 1er jour de rentrée.

Les journées des 26 et 27 Décembre, seront réservées au nettoyage des ustensiles et des locaux.

##### Menu spécial de Noël.-

Al'occasion de la fête de Noël un menu spécial est servi chaque année aux enfants fréquentant les cantines scolaires.

Le menu suivant est adopté pour le dernier jour de cantine:

<u>CANTINES PRIMAIRES</u>	!	<u>CANTINES MATERNELLES</u>
Potage printanier	!	Potage Printanier
Boeuf à la casserole	!	Omelette
Petits pois et pommes vapeur	!	Purée de pommes de terre
Gaufre	!	Gaufre
Chocolat	!	Chocolat
Pail et Bière	!	Pain et Bière

--:--:--

- La séance est levée à 16 heures 15

Le Secrétaire:

J. D'HOSSCHE

--:--:--:--:--:--

VILLE DE LILLE

CAISSE DES ECOLES

PROJET DE BUDGET POUR 1935

RECETTES

Subvention Municipale.....	2.425.000.00
Rentes sur l'Etat (Titre N° 848.892-Sect.6).....	296.00
Titres amortissables:N°88986	
"    "    5 Mai 1927-5Novembre 1936.....	401.70
"    "    :N°107439	
"    "    30 Mai 1930-30 Novembre 1936.....	1.025.00
Vente des eaux grasses.....	1.000.00
Vente de tickets de cantine.....	60.000.00
Quote part des communes de Faches-Thumesnil et Ronchin (Camps de Vacances).....	20.000.00
Subvention de l'Etat.....(pour mémoire).....	.....
	<u>2.507.722.70</u>
	=====

DEPENSES

	: Admises en	: Proposées
	: 1934	: pour 1935
	-----	-----
<u>Administration</u>		
Art. 1-Traitement du personnel.....	62.500.00	62.500.00
" 2-Timbres,Divers et imprévus.....	4.000.00	4.000.00
" 3-Inprimés,fourn.de bureau,Assurances.....	20.000.00	20.000.00
" 4-Transports.....	70.000.00	35.000.00
<u>Cantines Scolaires</u>		
Art. 5-Denrées.....	760.000.00	750.000.00
" 6-Matériel et entretien.....	55.000.00	25.000.00
" 7-Salaires des cuisinières et aides.....	300.000.00	300.000.00
" 8-Frais de surveillance.....	100.000.00	100.000.00
<u>Divers</u>		
Art. 9-Huile de foie de morue-Glycéro.....	10.000.00	10.000.00
" 10-Vêtements et chaussures.....	280.000.00	250.000.00
" 11-Colonies Scolaires Z.et W.....	100.000.00	150.000.00
" 12-Camps du Jeudi.....	110.000.00	110.000.00
" 13-Camps de Vacances.....	450.000.00	600.000.00
" 14-Colonie Henri Ghesquiére.....	100.000.00	80.000.00
	<u>2.421.500.00</u>	<u>2.496.500.00</u>
	=====	=====

OBSERVATIONS

Art. I - 2 - 3 : néant	! Art. 7 - 8 - 9 : néant
" 4 : Prévission d'achat d'une automobile	! " 10: Baisse des tissus
" 5 : Baisse sur les denrées, mais sans doute augmentation des effectifs	! " 11: Envoi d'enfants en juin à Wor) mhoudt)
" 6 : Remplacement des cuisinières à charbon par des appareils à gaz	! " 12: néant
	! " 13: Dépenses occasionnées pour: banquet monstre, albums, journaux,
	! " 14: somme suffisante pour le fonc-) tionnement)

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES

-----

Conseil d'Administration  
Réunion du 19 Janvier 1935  
M. PLANQUE



PROCES VERBAL  
de la Réunion du 19 Janvier 1935

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 19 Janvier 1935, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, adjoint,  
Badard, Camu, Corbu, Delory,  
Deraet, D'Hoossche, Godinot,  
Hurez, Lévy, Minet, Mourmant,  
Nigeon, Verbecque, Viseur,

Excusés : M.M. Cambeur, Cliquennois, Degrave,  
Delporte, Goudin, Hauser,  
Hermez, Lemaire, Leroy,

Absent : M. Combemale.

M.D'Hoossche, Chef du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

En ouvrant la séance, le Président présente aux Membres du Comité ses meilleurs voeux et souhaits pour 1935.

Il adresse au nom du Comité ses voeux de prompt rétablissement à Mr Lemaire et fait connaître la mort de Mr Duvillier.

Procès verbal de la réunion du 17 Novembre 1934.-

Le procès verbal de la réunion du 17 Novembre 1934 est adopté sans observation.

Renouvellement du Bureau.-

Le Bureau sortant est réélu à l'unanimité des Membres présents:

PRESIDENT.....: M. RAGHEBOOM , adjoint au Maire  
VICE-PRESIDENTS.....: M.M. DEGRAVE , LEMAIRE , VERBECQUE  
SECRETAIRE GENERAL...: M. CLIQUENNOIS-PAQUE  
SECRETAIRES ADJOINTS.: M.M. NIGEON , LEROY  
TRESORIER.....: M. DELPORTE , Receveur Municipal  
TRESORIER ADJOINT....: M. MOURMANT

.....

Rapport de la Commission des Denrées.-

Réunion du Samedi 22 Décembre 1934

La Commission des Denrées s'est réunie le Samedi 22 Décembre 1934, à 14 heures 30, sous la Présidence de Mr Viseur.

Adjudication des Denrées du 1er Janvier au 31 Mars 1935 pour les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e lots et du 1er Janvier au 31 Décembre 1935 pour les 6e, 7e et 8e lots.

Présents: M.M. Badard, Degrave, D'Hoossche, Cambeur, Viseur

Excusés : M.M. Goudin, Nigeon.

M.M. D'Hoossche et Minque, du service de la Caisse des Ecoles assistent à la réunion.

1er LOT : VIANDE FRAICHE

I seul soumissionnaire: M. Liébart

M. Liébart est déclaré adjudicataire au prix de 5Fr19 le kilog.

2ème LOT : LEGUMES SECS ET EPICERIES

12 soumissionnaires: M.M. Vandervliet, Delerue, Potin, Union Lilloise, Devred, Croin, Desobry, Lepée, Sté Lilia, Pellerin, Fibbé, Dorchie.

sont déclarés adjudicataires:

M.M. Delerue pour les haricots à 2Fr14 le Kg et le saindoux à 2Fr88.  
Vandervliet pour les pois cassés à 1Fr93 le kg, le riz à 1Fr10, le macaroni à 2Fr19, le lait condensé à 1Fr91, le sel à 1Fr20, le vinaigre à 1Fr57 le litre et le poivre à 12Fr le kg.

Potin pour l'huile d'arachide à 2Fr54 le litre, pour friture à 2Fr44 le litre et le sucre cristallisé à 3Fr10 le kg.

Union Lilloise pour les pruneaux à 4Fr49 le kg et les petits beurre à 3Fr79 le Kg.

Desobry pour le gruyère à 9Fr20.

Sté Lilia pour la margarine à 3Fr95

Fibbé pour la confiture à 3Fr35

Dorchie pour le cristaux à 0Fr50 et le savon diaphane à 1Fr28

3ème LOT : CONSERVES

5 soumissionnaires: M.M. Desobry, Vandervliet, Delerue, Union Lilloise et Farvacques.

sont déclarés adjudicataires:

Union Lilloise pour le Thon à 12Fr35 le kg, (5 kgs) à 14Fr50 (0,500) et 13Fr80 (0,250).

Farvacques pour le poisson frais dit saumon blanc à 5Fr00 le Kg.

4ème LOT : LEGUMES FRAIS

I seul soumissionnaire: M. Bulteel

Pommes de terre, chair jaune à 45Fr les 7 kgs.

pour les légumes: 5 % de rabais sur le cours du jour des Halles.

5ème LOT : OEUFs : conservés jusqu'au 1er Février  
frais du 1er Février à fin Mars.

5 soumissionnaires: M.M. Val, Alexandre, Woessen, Union Lilloise et Provost-Vandame.

Mr Provost-Vandame est déclaré adjudicataire au prix de 34Fr le cent.

6ème LOT : BIÈRE

I seul soumissionnaire: Brasserie l'Avenir au prix de 0Fr80 le litre.

7ème LOT : PAINS ET PETITS PAINS

I seul soumissionnaire: Union des Coopérateurs, adjudicataire pour le pain avec un rabais de 0fr10 au kilog sur la taxe officielle et pour les petits pains de 80 grammes au prix de 0fr18 pièce.

8ème LOT - CHOCOLAT

7 soumissionnaires: Ets des Gourmets, Nachin, Rousseau, Menier, Dubois-Dumont, Confiserie St Jacques, et Delerue.

Les Etablissements des Gourmets sont déclarés adjudicataires au prix de 7fr95 le kilog.

Séance levée à 17 heures.

- ADOPTE-

+ +

Attribution des délégations aux Membres du Comité.-

DELEGUES AUX CANTINES DES ECOLES PRIMAIRES

BAILLEUL	-F. & G.-	rue de Bailleul	M.M.	D'HOOSSCHE
BUISSON	"	rue Alphonse Leroy		DERAET
DUPLEIX	"	rue Vantroyen		DEGRAVE
Fbg de BETHUNE	"	rue du Fbg de Béthune		LEMAIRE
FENELON	"	rue Fénelon		NIGEON
GUILLAUME TELL	"	rue Guillaume Tell		HUREZ
JULES FERRY	"	rue du Grand Balcon		UISEUR
ISLY	"	rue Fulton		VERBECQUE
MONT DE TERRE	"	rue du Long Pot		UISEUR
PIERRE LEGRAND	"	rue Pierre Legrand		GOUDIN
SAINT ANDRE	"	rue du Béguinage		CAMBEUR
SUD PRIMAIRE	"	rue du Fbg des Postes		D'HOOSSCHE
VIGNETTE	"	rue Baptiste Monnoyer		LEROY

DELEGUES AUX CANTINES DES ECOLES MATERNELLES

ANDRE	rue Paul Lafargue	M.M.	CAMU
ANTOINE BRASSEUR	rue Porret		UISEUR
AUGUSTE COMTE	rue de Thionville		CAMBEUR
BARA	rue Cabanis		HERMEZ
BICHAT	rue Fulton		COMBEMALE
BROCA	rue Broca		DEGRAVE
CAMILLE DESMOULINS	Bvd Victor Hugo		HERMEZ
CHATEAUBRIAND	rue Rolland		VERBECQUE
GOUNOD	rue des Stations		GODINOT
GUTENBERG	rue de la Baignerie		G. LEVY
JEAN AICARD	rue du Fbg de Béthune		LEMAIRE
JEAN BART	rue du Général de Wett		D'HOOSSCHE
J.J. ROUSSEAU	rue Princesse		MOURMANT
JEAN JAURES	rue Guillaume Tell		HUREZ
JENNER	rue Alphonse Colas		G. LEVY
JULES SIMON	rue du Buisson		DERAET
LA FONTAINE	rue St Gabriel		BADARD
LAMENNAIS	rue Léonard Danel		MOURMANT
MOZART	Parvis St Michel		NIGEON
PAPE CARPANTIER	rue du Marché		HAUSER
PH. DE COMINES	rue Philippe de Comines		CLIQUENNOIS
RUAULT	rue Frédéric Mottez		NIGEON
VICTOR HUGO	Bvd Victor Hugo		LEMAIRE
WICAR	Place Wicar		MINET

.....

SECOURS EN VETEMENTS ET GRATUITE DE CANTINE (Primaires)

---

Garçons

A.de MUSSET	rue Guillaume Tell	M.M. HUREZ
AMPERE	rue Jules Guesde	GODINOT
ANTOILE FRANCE	rue Alphonse Leroy	DERAET
ARAGO	Bvd Victor Hugo	CLIQUENNOIS
BERTHELOT	rue Bohin	GOUDIN
BUFFON	rue Fénelon	VERBECQUE
CABANIS	rue Cabanis	HERMEZ
CARNOT	square Ruault	LEROY
CONDORCET	rue Alphonse Colas	MOURMANT
DIDEROT	rue St Sébastien	CAMBEUR
DUPLEIX	rue Dupleix	BADARD
FOMBELLE	rue Paul Lafargue	CAMU
JUSSIEU	square Dutilleul	DELORY
LAKANAL	rue du Long Pot	DEGRAVE
LAVOISIER	rue des Stations	GODINOT
LEON TRULIN	rue du Fbg de Béthune	LEMAIRE
LITRE	place de l'Arbonnoise	VERBECQUE
LYDERIC	rue Lydéric	NIGEON
MICHELET	rue Fabricy	MINET
MONGE	rue à Fiens	CAMBEUR
PAUL BERT	rue du Long Pot	WISEUR
TURGOT	rue du Fbg des Postes	D'HOOSSCHE
VAUBAN	Place Catinat	VERBECQUE
VOLTAIRE	rue de Colmar	GODINOT
D.VERHAEGHE	rue Armand Carrel	NIGEON

Filles

ALBERT SAMAIN	rue du Fbg de Béthune	LEMAIRE
B. de PERTHES	rue de Bailleul	CAMU
BOUFFLERS	rue de Tournai	GOUDIN
CAMPAN	rue Broca	DEGRAVE
COLBERT	rue Léonard Danel	DELORY
D. VALMORE	rue Guillaume Tell	HUREZ
DE STAEL	rue Fulton	COMBEMALE
ED. QUINET	rue Louis Faure	CORBU
G.SAND	rue Malsence	WISEUR
JACQUARD	rue de Wazemmes	CLIQUENNOIS
J.MAILLOTTE	rue Victor Duruy	MINET
J.FERRY	rue du Grand Balcon	WISEUR
J. VERNE	rue Bohin	GOUDIN
LAMARTINE	Avenue du Peuple Belge	MOURMANT
MAINTENON	rue du Port	VERBECQUE
MARCEL SEMBAT	rue Alphonse Leroy	DERAET
MONTAIGNE	rue Fénelon	VERBECQUE
PASCAL	Façade de l'Esplanade	DELORY
PAULIN PARENT	rue de Rivoli	HERMEZ
PASTEUR	rue Solférino	MINET
RACINE	rue Racine	GODINOT
RECAMIER	rue Frédéric Mottez	LEROY
RENAN	rue du Fbg des Postes	D'HOOSSCHE
ROLAND	rue St Gabriel	BADARD
SOPHIE GERMAIN	Bvd de la Liberté	NIGEON
VIALA	rue Viala	GODINOT
Fbg d'ARRAS	rue du Fbg d'Arras	D'HOOSSCHE

QUESTIONS DIVERSES

=====

Subvention de l'Etat.-

Par lettre en date du 15 Janvier, le Ministre de la Santé Publique nous informe qu'une subvention de 40.000 Frs est attribuée à la Caisse des Ecoles pour les colonies de Vacances.

Le Comité ne peut qu'en prendre acte puisque la somme est encaissée par la Ville.

- Séance levée à 16 heures -

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE

- : - : - : -

VILLE DE LILLE  
-----  
CAISSE DES ECOLES



Conseil d'Administration  
Réunion du 30 AVR 1935  
M. PLANQUE



PROCES VERBAL

de la Réunion du 16 Mars 1935.

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 16 Mars 1935, à 15 heures 30, sous la présidence de Mr l'Adjoint Ragheboom.

Etaient présents: M.M. Ragheboom, adjoint,  
Badard, Corbu, Cambeur, Camu,  
Degrave, Deraet, D'Hoossche,  
Godinot, Hauser, Hurez, Leroy, Lévy,  
Nigeon, Verbecque,

Excusés : M.M. Cliquennois, Delory, Delporte,  
Goudin, Hermez, Lemaire, Minet,  
Mourmant, Viseur,

Absent : M. Combemale

M.D'Hoossche, chef du service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

Procès verbal de la réunion du 19 Janvier 1935.-

Le procès verbal de la réunion du 19 Janvier est adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Denrées.-

Réunion du 5 Février 1935

La Commission des Denrées s'est réunie le Mardi 5 Février 1935, à 15 heures, sous la présidence de Mr Cambeur.

Présents: M.M. Cambeur, Degrave, D'Hoossche,

Excusés : M.M. Badard, Goudin, Viseur, Nigeon.

Adjudication du chocolat

Le Chef de service rappelle que lors de sa réunion du 22 Décembre 1934, la Commission des Denrées avait accepté les propositions de la maison des Gourmets pour la livraison de 3.000 kgs de chocolat en boîtes de 100 tablettes de 10 grammes au prix de 7Fr74 sans enregistrement et 7Fr95 enregistrement compris.

Or à la réception de la marchandise, nous avons constaté que la boîte pleine pesait 960 grammes  
la boîte vide 85 " ,  
ce qui donnait le poids net de 875 grammes de chocolat par boîte.

.....

.....  
Le représentant à Lille de la maison des Gourmets, Mr de Tavernier, 47 rue de la Halle, appelé à constater le fait, a écrit à sa maison et par lettre en date du 31 Janvier, cette fabrique nous informe que le prix de la boîte de 1 kg de chocolat serait de 8Fr90.

La Commission estimant que ces conditions ne sont plus avantageuses, décide :

a) de passer marché avec la maison Rousseau, à Ascq, au prix de 8Fr75 la boîte de 100 tablettes de 10 grammes

b) d'inviter la maison des Gourmets à faire reprendre le solde de sa livraison du début de Janvier.

Séance levée à 15 heures 30

- Adopté -

Rapport de la Commission des Vêtements.-

Réunion du Samedi 9 Février 1935

La Commission des Vêtements s'est réunie le Samedi 9 Février 1935, à 15 heures, sous la présidence de Mr Mourmant

Présents: M.M. Cambeur, Degrave, Delory, Deraet, Hauser, Leroy, Lévy, Mourmant et Viseur

Excusé : M. Camu.

Vêtements pour 1935

La Commission examine les quantités qu'il y a lieu de prévoir pour les distributions de Vêtements en 1935.

Elle décide de convoquer tous les soumissionnaires habituels et, de plus, faire un appel d'offres par la presse.

Les propositions seront acceptées jusqu'au Jeudi 28 Février inclus.

Des échantillons devront être fournis à l'appui de l'offre. La prochaine réunion est fixée au Samedi 2 Mars 1935.

Examen des demandes de chaussures

La Commission examine ensuite les demandes de chaussures parvenues à ce jour.

Séance levée à 16 heures 45

- Adopté -

Réunion du Samedi 2 Mars 1935

La Commission des Vêtements s'est réunie le Samedi 2 Mars 1935, à 15 heures, sous la présidence de Mr Louis Leroy.

Présents: M.M. Camu, Degrave, Delory, Deraet, Leroy, Viseur, Hauser, G. Lévy,

Excusés : M.M. Cambeur et Mourmant

Adjudication des Vêtements

Au début de la séance, la Commission adopte à l'unanimité une proposition de Mr Camu tendant à accorder la préférence aux commerçants Lillois, dans le cas où les différences de prix et de qualité sont de faible importance.

1er Lot : 5000 mètres environ de drap melton pour vêtements garçonnets

6 soumissionnaires :

.....  
Maison A.Cauchy-Fourlignie, 26 rue de Roubaix  
" Jourquin et Cie, rue Pigouche à Roubaix  
" L.Lesur, 4bis Place de la République  
" Nord Tissus Confections, à Bauvin  
" Debruyne, 65-67 rue Nationale à Armentières  
" Valentin-Roussel & Fils, 46 Place des Victoires  
à Tourcoing.

La maison Debruyne, d'Armentières, propose la fourniture de vêtements tout faits.

Après examen, la Commission décide de s'adresser à la Maison Valentin Roussel pour les N° 4774-4775-4776-4777-4778-4779- au prix moyen de 9Fr49 le mètre, escompte 1,50% + 1%

2ème Lot : Confection des costumes garçonnets

2 soumissionnaires :  
Nord Tissus Confections à Bauvin  
Coopérative l'Union Confections, rue de la Vignette

Après examen, la Commission déclare adjudicataire l'Union Confections au prix de 20Fr25 le costume avec culotte doublée.

3ème Lot : 4300 mètres environ tissu pour robes fillettes

7 soumissionnaires :  
Maisons  
A.Cauchy-Fourlignie, 26 rue de Roubaix  
D'Halluin Lepers Frères à Roubaix  
Lévy Cadet, 126 rue du Molinel  
Anciens Ets F.Lambin, 61 rue des Champs à Roubaix  
M.Delhoumeau, 1 Bvd Charles Delesalle  
Nord Tissus Confections, à Bauvin  
Camille Lévy, 145 rue de Solférino

La maison Camille Lévy fait 2 propositions:  
1°- fourniture éventuelle du tissu  
2°- fourniture de la robe façonnée et soumet 3 modèles.

Après examen des diverses propositions, la Commission décide de réunir les 3e et 4e lots en un seul et déclare adjudicataire la maison Camille Lévy pour la fourniture de :  
1°- 1300 robes chevron modèle n°1 pour les tailles 65-70-75 au prix moyen de 15Fr5,  
2°- 1350 robes écossais modèle n° 2 pour tailles de 80 à 100 inclus au prix moyen de 15Fr25.

5ème Lot : 3450 chemises Boy scout Kaki

5 soumissionnaires :  
Maisons  
Hamy Frères, 10 rue Meurein  
Tellier Ponteville, 10 rue à Fiens  
Gremaux Fiolet, 34 rue St Genois  
Nord Tissus Confections, à Bauvin  
Camille Lévy, 145 rue Solférino

La qualité à 5Fr20 de l'année dernière n'ayant pas donné satisfaction au point de vue solidité, la Commission a estimé devoir prendre une qualité supérieure et arrête son choix sur la qualité du n°2260 soumis par la maison Camille Lévy.

.....

.....  
Toutefois, la Commission estime qu'il y a lieu d'intervenir auprès du soumissionnaire afin d'obtenir une réduction, et donne à cet effet pleins pouvoirs à M.M. Leroy et Gaston Lévy.

Une rencontre eut lieu le mardi matin 5 Mars au bureau de la Caisse des Ecoles, Mr Cambeur étant de passage au bureau a accepté d'assister à l'entretien.

Après discussion avec le soumissionnaire, il est adopté le type n°8205 présenté à 5Fr60 que la Commission obtient au prix moyen de 5Fr40.

6ème Lot : Fourniture de 1400 chemises tennis rayé

6 soumissionnaires:

Maisons

Nord Tissus Confections, à Bauvin

Tellier Ponteville, 10 rue à Fiens

Hamy Frères, 10 rue Meurein

E. Debert, 27 rue Lottin

Gremaux Fiolet, 34 rue St Genois

Camille Lévy, 145 rue de Solférino

Après examen, la maison Grémaux Fiolet est déclarée adjudicataire pour le type n°7 aux conditions suivantes:

<u>60</u>	<u>65</u>	<u>70</u>
4Fr15	4Fr30	4Fr60

7ème Lot : 3650 chemises cretonne festonnées pour fillettes

4 soumissionnaires :

Maisons

Nord Tissus Confections, à Bauvin

Tellier Ponteville, 10 rue à Fiens

Hamy Frères, 10 rue Meurein

Debert Edmond, 27 rue Lottin

Monsieur Debert est déclaré adjudicataire aux conditions suivantes:

<u>60</u>	<u>65</u>	<u>70</u>	<u>75</u>	<u>80</u>	<u>85</u>	<u>90</u>	<u>95</u>
1Fr80	2Fr10	2Fr40	2Fr70	3Fr00	3Fr30	3Fr60	3Fr90

8ème Lot : 2850 tabliers toile vichy

7 soumissionnaires :

Maisons

Nord Tissus Confections, à Bauvin

Tellier Ponteville, 10 rue à Fiens

J. Leclère, 124 rue Gustave Delory

E. Debert, 27 rue Lottin

Hamy Frères, 10 rue Meurein

Gremaux Fiolet, 34 rue St Genois

Gaucher, 48bis rue Masséna

La Commission s'arrête sur le type n°1 soumis par Mr Gaucher aux conditions suivantes:

<u>60</u>	<u>65</u>	<u>70</u>	<u>75</u>	<u>80</u>	<u>85</u>	<u>90</u>	<u>95</u>
4Fr60	5Fr00	5Fr40	5Fr80	6Fr20	6Fr60	7Fr00	7Fr40

Séance levée à 17 heures 45

- Adopté -

.....

.....  
Rapport de la Commission des Finances

Réunion du 9 Mars 1935

La Commission des Finances s'est réunie le Samedi 9 Mars 1935, à 15 heures, sous la présidence de Mr G.Lévy.

Présents: M.M. Hurez, Nigeon, Lévy

Excusés : M.M. Lemaire, Mourmant, Hermez.

Vérification de la comptabilité

La Commission procède à l'examen et au pointage de toutes les pièces comptables du 18 Octobre au 31 Décembre 1934.

Elle reconnaît l'exactitude de chaque opération et la bonne tenue des livres.

Situation financière

Il est donné connaissance de la situation financière au 31 Décembre :

Le total des recettes s'élève à :	2.614.874.00
"    des dépenses          "    à :	2.606.478.15

Reste disponible au 31 Décembre : 8.395.85

Il y a lieu de signaler que 135.000Fr environ de factures de 1933 ont été payées en 1934, par contre environ 165.000Fr de 1934 sont payées en 1935.

Subvention de l'Etat

Sur la demande de Mr le Receveur Municipal, il a été établi le 1er Février 1935 un titre de recette de 40.000Fr, montant de la subvention accordée par le Ministre de la Santé Publique pour l'oeuvre des Colonies de Vacances.

- Séance levée à 16 heures -

- Adopté -

QUESTIONS DIVERSES

Achat d'une friteuse pour la cantine Isly

Devant les difficultés qu'il y a à suivre le menu du mercredi (frites) dans les cantines qui ne sont pas pourvues du matériel moderne, le Comité a envisagé l'installation de friteuses là où il y a déjà le gaz et décide de commencer par la cantine Isly. Le devis soumis par la compagnie du gaz pour le branchement, installation intérieure et livraison d'une friteuse Emollo 2 bacs 60x60, s'élève à 4.650 Frs.

Carte de tramways M.Barbot

Le Comité renouvelle son voeu de l'année dernière pour qu'une carte de tramways soit attribuée à M.Barbot, employé à la Caisse des Ecoles, celle-ci étant nécessaire pour assurer le service de liaison entre le bureau de la Caisse des Ecoles et les différents services des cantines.

- Séance levée à 16 heures -

Le Secrétaire,

J. D'HOOSSCHE

VILLE DE LILLE

-----

CAISSE DES ECOLES

=====



Conseil d'Administration  
Réunion du 7.7.1935  
M. PLANOU



PROCES VERBAL

de la Réunion du 27 Avril 1935

M.M. les Membres du Comité de la Caisse des Ecoles se sont réunis le Samedi 27 Avril 1935, à 15 heures 30, sous la Présidence de Mr Verbecque

Etaient présents: M.M. Camu, Corbu, Degrave, Delory, Deraet, D'Hoossche, Hauser, Leroy, Nigeon, Verbecque, Viseur,

Excusés : M.M. Ragheboom, Badard, Cambeur, Cliquennois, Combemale, Dolporte, Godinot, Goudin, Hermez, Hurez, Lemaire, Lévy, Minet, Mourmant,

Mr D'Hoossche, Chef du Service de la Caisse des Ecoles, assiste à la réunion.

En ouvrant la séance, le Président adresse au nom du Comité, ses vœux de prompt rétablissement à Mr Gaston Lévy qui a été victime d'un accident.

Procès verbal de la réunion du 16 Mars.-

Le procès verbal de la réunion du 16 Mars est adopté sans observation.

Rapport de la Commission des Denrées.-

Réunion du 29 Mars 1935

Adjudication des Denrées pour la période du 1er Avril au 30 Septembre 1935.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Mr Viseur.

Présents: M.M. Cambeur, Degrave, D'Hoossche, Nigeon, Viseur

Excusés : M.M. Badard, Goudin,

M.M. D'Hoossche et Minque, du service de la Caisse des Ecoles, assistent à la réunion.

.....

.....  
1er LOT : VIANDE

I seul soumissionnaire: M. Liébart

M. Liébart est déclaré adjudicataire pour la viande au prix de 5Fr14 le kg, le gigot à 14Fr00 le kg et le rosbeef à 8Fr00 le kg.

2ème LOT : LEGUMES SECS ET EPICERIES

10 soumissionnaires: M. M. Vandervliet, Delerue, Desobry, Fibbé, Materne, Lepée, Union Lilloise, Sté Lilia, Pellerin et Gervais.

La Commission déclare adjudicataires:

M. M. Vandervliet, pour les haricots à 1Fr78 le kg, les pois cassés à 1Fr70, le riz à 1Fr29, le macaroni à 2Fr13, le sel à 1Fr19, le fromage de gruyère à 8Fr00, de Hollande à 8Fr00, le saindoux à 3Fr00, le cristaux à 0Fr48, le savon à 1Fr36, le poivre à 12Fr25.

Sté Gervais, pour le lait condensé à 1Fr65 la boîte

Lepée pour l'huile d'arachide à 3Fr95 et pour friture à 3Fr85 le litre.

Delerue, pour le vinaigre à 1Fr57 le litre, le sucre à 3Fr13 le kg, les pruneaux à 4Fr39, les petits beurre à 3Fr72 le kg.

Fibbé, pour la confiture à 3Fr25 le kg.

Sté Lilia, pour la margarine à 3Fr85 le kg.

3ème LOT : CONSERVES

5 soumissionnaires: M. M. Desobry, Vandervliet, Delerue, Union Lilloise et Farvacques

sont déclarés adjudicataires:

Union Lilloise pour le thon 5 kgs à 12Fr35 le kg, 0.500 à 14Fr50, et 0.250 à 13Fr80 le kg, et les sardines à 8Fr66 le kg.

Farvacques pour le poisson dit saumon blanc à 4Fr50 le Kg;

4ème LOT : LEGUMES FRAIS

I seul soumissionnaire: M. Bulteel

Pommes de terre rondes, chair jaune, à 42Fr00 les % Kgs.

pour les légumes: 5% de rabais sur le cours du jour des Halles.

5ème LOT : OEUFES FRAIS

6 soumissionnaires: M. M. Val, Woessen, Alexandre, Pruvoost-Vandame, Baudry, Union Lilloise.

L'Union Lilloise est déclarée adjudicataire au prix de 28Fr30 le cent.

La séance est levée à 16 heures 30

- Adopté -

Rapport de la Commission des Colonies.-

La Commission des Colonies s'est réunie le 17 Avril 1935.

Colonies pour 1935

Le chef du service donne connaissance de la lettre du Secrétaire Général de la Mairie nous informant que la colonie de Wormhoudt fonctionnera du 15 Mai au 15 Juillet et nous demandant d'indiquer le nombre de places à réserver pour la Caisse des Ecoles.

Après examen, la Commission décide d'envoyer à Wormhoudt :

du 15 Mai au 15 Juin	:	100	Garçons	108	Filles	208
Juin à Juillet	:	16	"	16	"	32
Juillet à Août	:	18	"	18	"	36
Août à Septembre	:	16	"	16	"	32

.....

.....  
Pour ZUYDCOOTE, comme les années précédentes, nous deman-  
derons à la Cure d'Air de nous réserver 100 places à répartir dans  
les 3 mois (du 15 Juin au 15 Septembre) ainsi que les places des  
manquants.

Colonie Henri Ghesquière

La Commission décide d'ouvrir la colonie Henri Ghesquière  
du 17 Juin au 14 Septembre et accepte le projet de répartition  
préparé par le service en tenant compte des effectifs scolaires.

- Adopté -

MENU SPECIAL DU 1er MAI

A l'occasion de la Fête du Travail un menu spécial sera  
servi aux enfants fréquentant les Cantines scolaires, le Mardi 30  
Avril. Le menu suivant est adopté :

CANTINES PRIMAIRES  
-----

Potage Printanier  
Boeuf à la casserole  
Petits pois et pommes vapeur  
Gaufre  
Chocolat  
Pain et Bière

CANTINES MATERNELLES  
-----

Potage Printanier  
Omelette  
Purée de pommes de terre  
Gaufre  
Chocolat  
Pain et Bière

-----  
Séance levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

J. D'HOSSCHE

-----  
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-